La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 95 n°12 • du 18 au 24 juin 2008 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Recherchés : 800 000$

Patrimoine canadien pourrait-il combler le manque à gagner du Centre Albert-Galliot?

■ Page 3.

Entente sur le PCJ

Le gouvernement fédéral et la FCFA concluent une entente hors cour de dernière minute.

■ Page 3.

Fonds d'inquiétude

Fonds canadien de télévision: un rapport du CRTC inquiète les producteurs francophones de l'extérieur du Québec .

■ Page 7.

Fêter le 21 juin

Fête des Autochtones, Fête de la musique : le 21 juin, on célèbre au Centre culturel franco-manitobain!

■ Page 13.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Canoter à la suite de Thompson



Quelques 160 amateurs de canotage se sont arrêtés à la Fourche la semaine dernière. L'expédition rend hommage au grand cartographe canadien, David Thompson.



photos : Sophie Desruisseaux

Sophie DESRUISSEAUX

Parcourir 3 300 km en canot : voilà le défi que se sont donnés les 160 amateurs de canotage qui participent à la brigade de canots de David Thompson.

Le but de cette aventure est simple : rendre hommage à l'explorateur canadien David Thompson. L'homme a, entre autres, dessiné la première carte géographique de l'Ouest canadien. En 1808, Thompson a fait une expédition débutant au pied des Rocheuses et se rendant jusqu'au Fort William, aujourd'hui connu sous le nom de Thunder Bay.

Les participants à la brigade célèbrent donc le 200e anniversaire de cette expédition en répétant l'expérience. « David Thompson est un des plus grands cartographes de l'histoire du Canada. C'était aussi un homme juste. Je respecte beaucoup ce qu'il a fait et qui il était », indique le canoteur, Michel Gauthier, de Comox en Colombie-Britannique (notre photo).

Michel Gauthier participe à l'aventure afin de réaliser un de ses grands rêves. « Le canot, c'est ce que j'aime. Je rêvais de traverser le Canada d'un océan à l'autre. Ce projet me permet de réaliser ce rêve en partie », dit-il.

Par son geste, il souhaitait aussi rappeler l'importance de l'histoire des Canadiens français. « Je voulais démontrer à mes amis Canadiens-anglais le rôle important des Canadiens français dans le développement du Canada. Nous avons fait beaucoup et c'est un peu méconnu du côté anglais. Du moins, c'est ce que je croyais », note-t-il.

Il admet cependant avoir été surpris par les connaissances historiques des anglophones. « Ils participent à l'aventure pour vivre comme les Voyageurs. Ils chantent les chansons en français. Ça me réchauffe le cœur de voir cela », explique Michel Gauthier.

Les canoteurs ont quitté Rocky Mountain House en Alberta le 10 mai dernier. Depuis, l'aventure n'a pas toujours été facile. « Sur la rivière Saskatoon, le vent provient souvent de l'Ouest. Cependant, il a changé de bord et pendant quatre jours nous l'avons eu de face, raconte Michel Gauthier. Nous avons vraiment travaillé fort. »

La brigade devrait arriver à l'ancien Fort William le 12 juillet.

Parcs Canada a profité du passage de la brigade de canots de David Thompson à la Fourche pour lancer la pièce de théâtre estivale ***Sur scène! - David Thompson*** qui raconte la vie de l'explorateur. La pièce sera présentée au Lieu historique national du Lower Fort Garry en juillet et en août. Des représentations se feront en français. Pour plus de détails, téléphonez au 984-1762.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

Notre-Dame-de-Lourdes

Un Centre de santé payé?

Les citoyens de Notre-Dame-de-Loudes pourront bientôt clore le dossier du Centre Albert-Galliot.

Sophie DESRUISSEAUX

Un chèque provenant d'Ottawa pourrait bien régler la dette du Centre de santé Albert-Galliot de Notre-Dame-de-Lourdes qui s'élève à 800 000 $.

Dans *La Liberté* du 11 juin, la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, Josée Verner a écrit une lettre à la rédaction où on peut lire : « Le domaine de la santé a aussi directement bénéficié de nos initiatives, notamment avec l'ouverture du Centre de santé Saint-Thomas à Edmonton en Alberta dans lequel nous avons investi 750 000 $ ».

Or, selon la présidente du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Joanne Therrien, le Centre de santé Albert-Galliot a servi d'exemple à celui d'Edmonton. « Les gens d'Edmonton sont venus voir ce qui avait été fait ici, à Notre-Dame-de-Lourdes. Le CDEM est donc en train de demander une subvention à Patrimoine Canada semblable à celle qu'a reçue le Centre de santé Saint-Thomas. Nous y travaillons très fort », indique-t-elle.

Si la demande de subvention est acceptée, la dette du Centre Albert-Galliot deviendra chose du passé. Cela dit, le Centre de santé n'est pas encore complètement terminé. Il manque une partie importante : le mur de reconnaissance des donateurs. « Les gens ont été extrêmement généreux. Nous voulons donc avoir un mur qui leur rend justice. D'ici quelques mois, il devrait être fin prêt », précise le président du sous-comité de financement du Centre Albert-Galliot, Pierre Marcon.

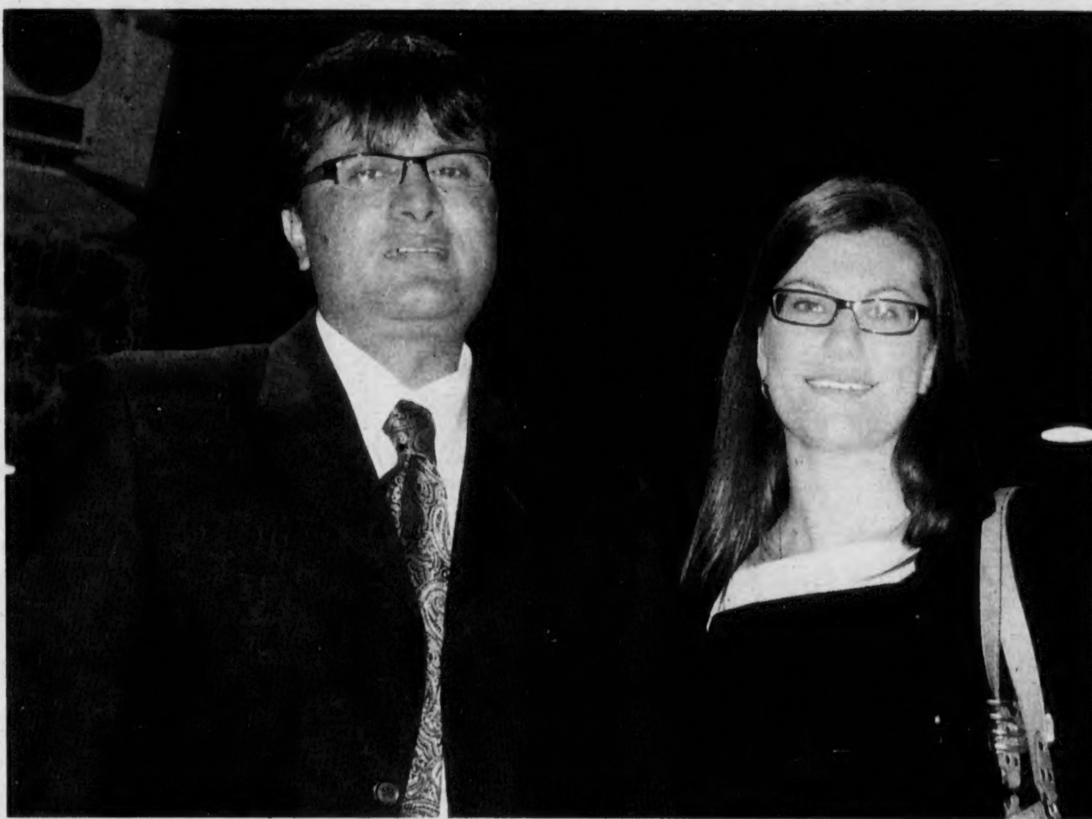


photo : Sophie Desruisseaux

Le Dr Afzal Muhammad pratique au Centre Albert-Galliot. L'étudiante en médecine Selena Papetti s'est engagée à venir y travailler, en 2012.

Nouveaux médecins

Le Centre Albert-Galliot permet à Notre-Dame-de-Lourdes de recevoir de nouveaux médecins. Le Dr Afzal Muhammad, originaire du Pakistan, est un de ceux là. Il a commencé à y travailler en février. « J'adore Notre-Dame-de-Lourdes. C'est un endroit génial pour élever des enfants. C'est calme et paisible », indique-t-il.

Il habite la région avec sa femme et ses deux enfants. La plus âgée fréquente la prématernelle et apprend le français. « C'est important que mes enfants parlent le français. Au Canada, tu as plus d'opportunités quand tu es bilingue », dit-il. Lui-même améliore ses connaissances de la langue de Molière jour après jour. « Je commence à comprendre quand les gens parlent français entre eux et je sais dire la base comme bonjour », précise-t-il.

L'étudiante en médecine, Selena Papetti, s'est engagée à travailler à Notre-Dame-de-Lourdes, une fois ses études terminées, en 2012. « J'ai toujours voulu travailler en campagne. Je trouve que les médecins de famille en ville sont plus isolés et j'aime le travail d'équipe », explique-t-elle.

Des nouveaux médecins, une dette presque disparue, les gens de Notre-Dame-de-Lourdes avaient raison de croire en leur Centre de santé. Pourtant, leur travail est loin d'être terminé. Dès septembre, ils commenceront la deuxième phase de leur projet. La première étape consistait à avoir un nouveau Centre de santé. Obtenir un nouvel hôpital est la deuxième étape.

Francophonie canadienne

Le gouvernement et la FCFA s'entendent

Les communautés francophones en situation minoritaire n'auront pas à attendre le verdict du juge Luc Martineau, de la Cour fédérale, dans le dossier du Programme de contestation judiciaire (PCJ).

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, qui tentait de faire invalider par le tribunal la décision du gouvernement fédéral d'abolir le PCJ, en est arrivée à une entente avec le gouvernement Harper à la date limite imposée par le juge Martineau, soit le mercredi 11 juin.

Les avocats des deux parties ont tenu une conférence téléphonique avec le juge de la Cour fédérale le lundi 16 juin en fin d'après-midi afin de confirmer l'entente. Au moment d'écrire ces lignes, cette rencontre n'avait pas encore eu lieu et la FCFA refusait d'émettre des commentaires au sujet de l'entente.

Le gouvernement conservateur, dans le cadre d'une révision de ses dépenses, avait aboli le Programme de contestation judiciaire en septembre 2006. Les audiences devant la Cour fédérale ont eu lieu pendant deux jours en février dernier, à Fredericton.

APF

Notre-Dame-de-Lourdes

Coup de pouce supplémentaire

La Caisse Pembina a augmenté la contribution qu'elle avait déjà faite au Centre de santé Albert-Galliot.

« Nous félicitions tous les gens qui ont travaillé sur le projet du Centre Albert-Galliot et qui ont fait en sorte que le projet se concrétise. La Caisse a le pouvoir d'aider. Voilà pourquoi nous ajoutons 150 000 $ au 100 000 $ que nous avions déjà donnés », indique le président de la Caisse Pembina, Gilles Fouasse.

Grâce à ce montant, la dette du Centre Albert-Galliot a diminué. Elle est maintenant de 800 000$.

S. D.

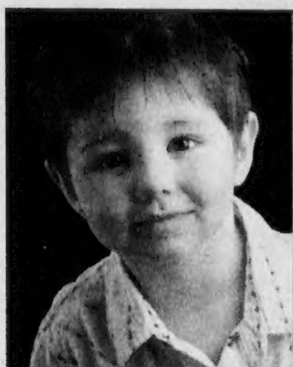
Rectificatif

La Liberté aimerait apporter une précision à l'article ***Résultats serrés*** paru dans l'édition de *La Liberté* du 11 juin 2008. En mettant en place les recommandations du Rapport Sale le fonds d'ajustement des pensions des enseignants serait revu pour fournir une indexation *maximale* de 2/3, mais n'en garantit pas l'obtention.

ÉDITORIAL

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!

T'es parent avec qui, toi?

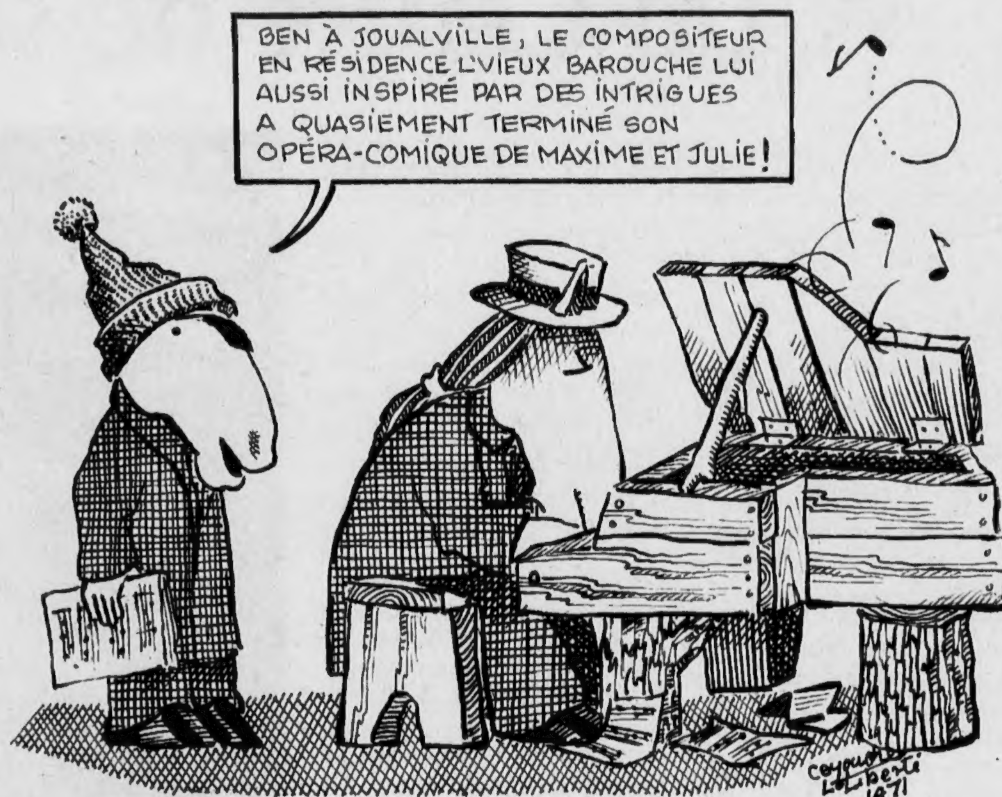


Bonjour!

Je m'appelle **Emanuel (Boutt'Boutt') Guillaume Tétrault** et j'ai eu 2 ans le 6 mai 2008. Je suis un p'tit bonhomme bien solide, capable de m'en tenir (et même d'en sortir vainceur!) avec les plus grands. J'habite à Lorette avec mes parents Pierre Tétrault et Vania Gagnon et je passe mon temps à m'amuser avec mes sœurs et mon frère : Gabrielle, Alexandre et Milya.

Mes passe-temps préférés sont ceux-ci : m'évader de la maison secrètement pour aller jouer dehors; *flusher* des camions dans la toilette; trouver et éparpiller du maquillage; exiger des chocolats chauds première chose le matin. J'adore lire des livres et comme de raison j'aime les caresses… J'ai un cœur tendre et un esprit très affectueux, mais je suis aussi farceur et véritable comédien!

Gros becs à mes grands-parents; Pépère Luc et Mémère Anita (Tétrault) de La Broquerie, Pépère Renald (Gagnon) et Mémère Michèle (Lagimodière-Gagnon) de Lorette, mes mononcles et matantes et mes huit cousins de Saint-Norbert, Lorette et La Broquerie. Salut spécial à tous mes amis du Mini-Francofun de Lorette!



Citation
DE LA SEMAINE

« Si ce n'est pas écrit noir sur blanc, ça nous laisse dans le flou. »

Le président de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, Mark Chatel, au sujet de l'avenir du Fonds canadien de télévision. ■ **Page 7.**

Jardin de sculptures

Les travaux sont lancés

La première pelletée de terre a été creusée sur le site du futur Jardin de sculptures de Saint-Boniface.

Julien ABORD-BABIN

Après trois ans de planification et de collectes de fonds, les travaux vont enfin commencer au Jardin de sculptures de Saint-Boniface. La première pelletée de terre a été retournée lors d'une cérémonie qui a rassemblé les élus locaux des trois paliers de gouvernement.

Le président de la Maison des artistes visuels francophones, Raymond Poirier, était heureux de lancer le projet. « La communauté est vibrante, mais on ne le voit pas toujours concrètement, explique-t-il. Le Jardin de sculptures permettra de présenter un visage permanent de la vitalité et la créativité de notre communauté. »

Les travaux débuteront d'une semaine à l'autre sur le site du Jardin de sculptures afin de mettre en place les infrastructures de base. On y installera un réseau de sentiers pavés, un gazébo, et on préparera le terrain pour accueillir les sculptures. Ces travaux de base devraient coûter 600 000 $. La somme a déjà été amassée par la maison des artistes visuels francophones grâce à des collectes de fonds.

L'organisme continue d'ailleurs sa collecte pour financer les sculptures. « On devrait être capable de ramasser 1 million $, avance Raymond Poirier. On est déjà assez bien avancés et attendons des dons importants. »

Le jardin a d'ailleurs reçu un don de 125 000 $ de la part de l'homme d'affaire et membre de l'ordre du Canada Arthur Mauro qui avait promis de contribuer au projet. Fidèle à sa parole il a profité de la première pelletée de terre pour remettre un chèque à la maison des artistes visuels francophones.

Si tout va bien, la première sculpture devrait être en place d'ici l'été prochain. « Le processus de sélection est déjà entamé pour la première sculpture, confie Raymond Poirier. On a déjà reçu une vingtaine de soumissions qui seront étudiées par un jury. »



photo : Julien Abord-Babin

Liza Maheu, Raymond Poirier, Daniel Vandal, Greg Selinger et Raymond Simard ont creusé la première pelletée de terre sur le site du futur Jardin de sculptures.

Le Jardin est ouvert à toutes sortes de sculptures. « On n'impose pas de restriction, mais on veut que les sculptures et le Jardin représentent l'âme de la communauté », explique Raymond Poirier.

Saint-Boniface

À l'eau

Sophie DESRUISSEAUX

Des cris de joie et des rires se feront bientôt entendre au parc Provencher. Le nouveau parc d'aspersion divertira les enfants dès le 24 juin.

Des fontaines, des jeux d'eau, des boutons sur lesquels appuyer pour que l'eau jaillisse : tout sera réuni pour plaire aux enfants. « Les citoyens nous demandaient depuis longtemps un parc d'aspersion. Ce type de parc est plus populaire que les piscines publiques. Nous avons donc modernisé nos équipements pour répondre aux besoins des résidants », explique le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal.

La construction du parc a débuté il y a quelques semaines et sera terminé pour le 24 juin, date de l'ouverture officielle. L'horaire de la journée n'est pas encore défini, mais Daniel Vandal promet de souligner l'événement. « J'espère que le soleil sera là. Des personnalités des différents paliers gouvernementaux sont invitées. Ça sera une petite fête qui célèbrera la Saint-Jean-Baptiste et le 100e de Saint-Boniface », indique Daniel Vandal.

L'ouverture du parc d'aspersion est donc une activité qui s'inscrit dans les festivités entourant le 100e de Saint-Boniface. « Les trois paliers de gouvernements contribuent à leur façon aux célébrations. La Ville de Winnipeg voulait créer des projets durables. Plusieurs idées ont été données dont celle du parc d'aspersion », explique le coprésident de Célébrations 2008, Normand Gousseau.

Célébrations 2008 cherchait un projet qui augmenterait l'intérêt des résidants envers le parc Provencher. « Le parc est sous-utilisé. Nous voulions donc accroître sa popularité. Le parc d'aspersion nous permettra d'atteindre ces objectifs et de moderniser nos installations. Les parcs d'aspersion sont très populaires dans les quartiers récents de Winnipeg comme dans le Sud-Est de Saint-Vital », indique Normand Gousseau.



photo : Sophie Desruisseaux

Le parc d'aspersion est présentement en construction au parc Provencher.

Le parc d'aspersion sera situé sur les terrains de l'ancienne pataugeoire pour bambins du parc Provencher. Le projet a coûté 300 000 $.

Communautés rurales

Que pensez-vous des TIC?

Le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) est une priorité pour le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).

Après avoir dressé l'état des lieux avec l'étude E-Index, le CDEM passe à la deuxième étape de son plan de développement des TIC et envoie des questionnaires aux personnes vivant dans les municipalités bilingues.

« Le questionnaire est composé de 13 questions. Cela prendra entre cinq et dix minutes à remplir. C'est important que les gens y répondent, parce que ça nous permettra de connaître leurs besoins », explique le coordonnateur de l'économie du savoir du CDEM, Dany Robidoux.

Une fois les questionnaires recueillis, le CDEM analysera les résultats et dressera un plan qui répondra aux besoins de la communauté. « Les municipalités bilingues ont déjà fait un plan Vision. Nous voulons en faire un autre, mais spécifiquement pour les TIC », indique Dany Robidoux.

Ce dernier demande donc la collaboration de tous les citoyens qui recevront le questionnaire. « Ça serait le *fun* que les gens nous retournent le questionnaire le plus tôt possible. C'est important pour le développement de leur communauté. Cela aura aussi un impact sur leur qualité de vie. C'est l'occasion qu'ils ont de donner leur opinion sur les TIC », conclut Dany Robidoux.

S. D.

CDC Chaboillé

Divorce inévitable?

La CDC Chaboillé sera bientôt scindée en deux, à moins que la Municipalité rurale de De Salaberry et le Village de Saint-Pierre-Jolys ne s'entendent.

Julien ABORD-BABIN

Après avoir perdu la majeure partie de son financement, la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé s'interroge sur son avenir. Ses deux membres, le Village de Saint-Pierre-Jolys et la Municipalité rurale de De Salaberry tentent de sauver les meubles alors qu'une scission semble de plus en plus probable.

« Il y a de bonnes chances qu'on s'en aille vers un divorce confie le président de la CDC Chaboillé, Bruno Hébert. Mais on essaye de trouver la meilleure façon de le faire. »

Le Village de Saint-Pierre-Jolys a déjà proposé deux solutions à la Municipalité rurale. Le village pourrait créer sa propre CDC, ou récupérer la CDC Chaboillé. Dans tous les cas, les deux membres se trouveront avec des corporations distinctes. « Si on ne réussit pas à trouver de solution pour sauver la CDC, il faut aller de l'avant », explique le maire de Saint-Pierre-Jolys, Réal Curé.

La CDC a déjà éliminé son seul poste permanent et l'avenir de ses divers programmes est présentement mis en jeu. Malgré l'urgence de la situation, aucune rencontre formelle n'a encore eu lieu entre Saint-Pierre-Jolys et De Salaberry.

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) agit comme intermédiaire dans les négociations entre les deux municipalités. « Ce que les gens veulent faire n'est pas encore très clair, explique le directeur général de l'AMBM, Jean Beaumont. Tout est encore en suspens. »

Il estime que la CDC devrait avant tout revoir son plan d'actions pour faire face à sa nouvelle réalité financière. Si les deux communautés choisissent la voie de la séparation, ces dernières devront alors suivre les étapes nécessaires.

« S'il y a un divorce il y aura beaucoup de détails à régler et beaucoup de contrats à renégocier, explique Jean Beaumont. La CDC Chaboillé a des contrats avec la Province et devra donc travailler avec elle pour les revoir. »

Les deux municipalités devront aussi s'entendre sur le partage des programmes existants et sur la répartition de la dette de la CDC, qui a beaucoup augmenté au cours des derniers mois. Une vérification comptable devra avoir lieu au cours des prochaines semaines pour déterminer l'état exact de ses finances.

TÉLÉDIFFUSION

Une absence qui inquiète

L'absence de toute référence à la production télévisuelle dans les communautés francophones hors Québec dans un rapport important du CRTC inquiète les producteurs francophones.

Julien ABORD-BABIN

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a dévoilé au début du mois un rapport sur l'avenir du Fonds canadien de télévision. Le rapport de 75 pages dresse 11 recommandations, mais ne fait aucune mention de la production en français à l'extérieur du Québec. La CRTC n'a pas précisé si cette absence est intentionnelle ou s'il s'agit d'un oubli, mais dans les deux cas, la situation est jugée inacceptable par l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC), qui exige un amendement au rapport.

« On se retrouve présentement dans un flou complet quant à l'avenir de la production en français à l'extérieur du Québec, dénonce le président de l'APFC, Mark Chatel. C'est totalement inconcevable qu'un organisme fédéral néglige ainsi la francophonie hors Québec. Le CRTC a manqué à son obligation envers la dualité linguistique canadienne. »

Le rapport du CRTC prévoit notamment de séparer le Fonds canadien de télévision en deux fonds distincts : privé et public. Cette modification changerait la façon dont les producteurs contribuent au fonds et la façon dont l'argent est redistribué.

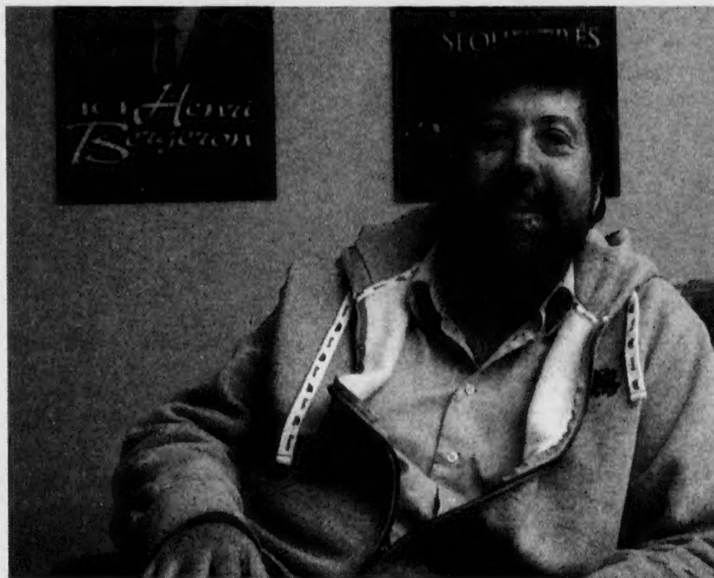


photo : Julien Abord-Babin

L'absence de toute référence aux producteurs francophones hors Québec dans le rapport du CRTC sur l'avenir du Fonds canadien de télévision est très préoccupante selon Louis Paquin des Productions Rivard.

Depuis 2003, les producteurs francophones reçoivent 10 % des sommes attribuées à la production en français au pays, soit environ 8,7 millions $ sur un budget de 87 millions $. Lors des consultations du CRTC sur l'avenir du fonds, l'APFC a demandé que ce montant soit porté à 15 % tel que le recommande depuis 2003 le Comité permanent des langues officielles de la chambre des communes. Le CRTC n'a pas accédé à cette requête et ne mentionne nulle part dans son rapport comment le financement de la production francophone sera affecté par la séparation du fonds.

« Ça nous montre bien que la dualité linguistique n'est pas une priorité pour le CRTC, déplore Mark Chatel. Pendant ce temps, on ne sait pas si on sera aussi oublié lorsque viendra le temps de distribuer les fonds puisque que le CRTC ne semble pas prévoir quoi que ce soit pour nous. »

Le Fonds canadien de télévision est pourtant essentiel pour la production télévisuelle francophone en milieu minoritaire. « Comme bien des producteurs, on est 100 % dépendant de l'aide du Fonds canadien de télévision, explique Louis Paquin des Productions Rivard. S'il n'y avait pas d'enveloppe hors Québec, l'argent irait au Québec et on aurait beaucoup de difficulté à se financer. Ça incite aussi les diffuseurs à acheter hors Québec. »

La perte de cette source de financement aurait des conséquences pernicieuses pour l'ensemble des communautés francophones hors Québec, estime Mark Chatel. « On doit voir à la télévision le reflet du million de francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, affirme-t-il. Les francophones doivent se voir pour se sentir valoriser et les autres doivent nous voir. Sinon on disparaît de l'imaginaire collectif canadien. Les autres ne le feront pas pour nous, alors il faut maintenir une production télévisuelle francophone hors Québec. »

Au CRTC, on minimise le problème. Dans une lettre adressée à la ministre du Patrimoine canadien, Josée Verner, le président du CRTC, Konrad von Finckenstein, précise que : « les autres aspects du fonctionnement et des critères du FCT qui n'ont pas été spécifiquement traités dans le rapport demeureront en place ».

Pour le reste, il s'en remet à Patrimoine canadien. « Afin de répondre aux préoccupations formulées par l'APFC, le Conseil souhaite préciser qu'il reconnaît l'importance des initiatives spéciales identifiées par le ministère du Patrimoine canadien et est confiant que ces initiatives se poursuivront », écrit Konrad von Finckenstein.

Cela ne satisfait pas l'APFC qui a écrit à la ministre Josée Verner pour exiger que le CRTC apporte un amendement à son rapport afin d'assurer le financement de la production francophone au Canada. « Si ce n'est pas écrit noir sur blanc, ça nous laisse dans le flou », explique Mark Chatel.

Au bureau de la ministre, on indique qu'elle se laisse le temps d'étudier le dossier, mais que la question relève avant tout du CRTC.

En plus de la question du financement de la production francophone, l'APFC s'inquiète de l'orientation générale que souhaite prendre le CRTC et de la séparation du Fonds canadien de télévision.

« C'est un rapport qui est très axé sur le privé et le profit, explique Mark Chatel. Le CRTC accède surtout aux demandes des grands télédiffuseurs privés qui ont une fixation sur les cotes d'écoute et les revenus publicitaires. La qualité et la diversité du paysage télévisuel canadien risquent de s'en retrouver amoindries. »

Inclusion ou classes tampons?

Que faut-il privilégier pour les nouveaux arrivants : les classes d'accueil ou l'intégration?

Patricia BITU TSHIKUDI

L'intégration scolaire des élèves nouvellement arrivés au pays, et en particulier des réfugiés, est un des grands défis auxquels font face les écoles.

La réussite scolaire et sociale d'élèves dont le parcours sort souvent de l'ordinaire, nécessite des attentions particulières. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui reçoit entre 50 et 75 nouveaux arrivants par année, ne fait pas exception.

« Ici, au Collège Louis-Riel, on a dépassé la centaine d'élèves nouveaux arrivants. Dans une classe de 32 élèves, une douzaine au moins sont des nouveaux arrivants, explique l'enseignant de 12e année et responsable du dossier des nouveaux arrivants au Collège Louis-Riel, Mayur Raval.

Pour faciliter l'intégration de ces élèves, la DSFM opte pour la méthode inclusive.

« Quand les élèves nous arrivent, ils sont évalués et tout de suite intégrés dans les classes selon leur niveau de compétence ou leur âge », explique Mayur Raval.

D'autres divisions scolaires comme celle de Louis-Riel (DSLR) préfèrent une approche différente. La DSLR s'est dotée de centres d'accueil pour répondre aux besoins de ses élèves nouvellement arrivés.

« Nous avons une façon chaleureuse d'accueillir nos nouveaux élèves, dit le directeur général de la DSLR, Terry Borys. Quand ils arrivent, il sont encadrés et évalués puis intégrés dans des classes régulières. On leur fait faire du rattrapage et on leur explique le mode de fonctionnement du système scolaire. Notre but n'est pas de garder les élèves au centre. C'est souvent une affaire de quelques semaines. Dans les cas plus difficiles, ça peut aller jusqu'à quelques mois, mais jamais plus. Notre objectif, c'est l'inclusion de nos élèves. Et elle passe par un bon accueil, une bonne préparation. »

Les pour et les contre

Deux divisions scolaires, deux formules d'intégration différentes. Laquelle favorise le plus la réussite académique des élèves? Quels défis cela représente-t-il pour les enseignants? Comment faciliter le cheminement de ces nouveaux élèves de plus en plus nombreux?

Selon Mayur Raval, des changements doivent être faits à la DSFM. « Il faudrait qu'on ait une classe où on peut préparer ces élèves académiquement, avant de les intégrer dans les classes régulières », estime-t-il.

Selon lui, l'inclusion est une bonne chose, mais pas dans tous les cas.

« Prenons l'exemple d'un élève qui nous arrive à l'âge de 19 ans. Il a passé une bonne partie de sa vie dans un camp de réfugiés et il a le niveau d'un élève de 6e année en mathématiques. Que doit-on faire avec lui? On ne va certainement pas l'envoyer à l'école Taché. Ici, on l'intègre à une classe de 11e ou 12e année à cause de son âge », explique l'enseignant.

À la DSFM, on soutient que le concept d'inclusion est la meilleure approche pour ces jeunes. Selon le directeur général, Gérard Auger, il est plus important de ne pas discriminer les jeunes nouveaux arrivants en leur donnant une étiqueter les élèves en les mettant dans des classes spéciales.

« Je ne crois pas que les nouveaux arrivants aient tous besoin de soins particuliers, dit Gérard Auger. De nos jeunes nouveaux arrivants, la moitié sont des réfugiés. C'est à peine une vingtaine en tout dans nos écoles. Je ne pense pas que ça justifie de créer des classes spéciales. »

L'inclusion permet selon lui « d'enrichir les salles de classes »; elle « favorise les échanges entre les jeunes et leur donne une ouverture sur le monde. La diversité, c'est une des richesses de nos écoles. »

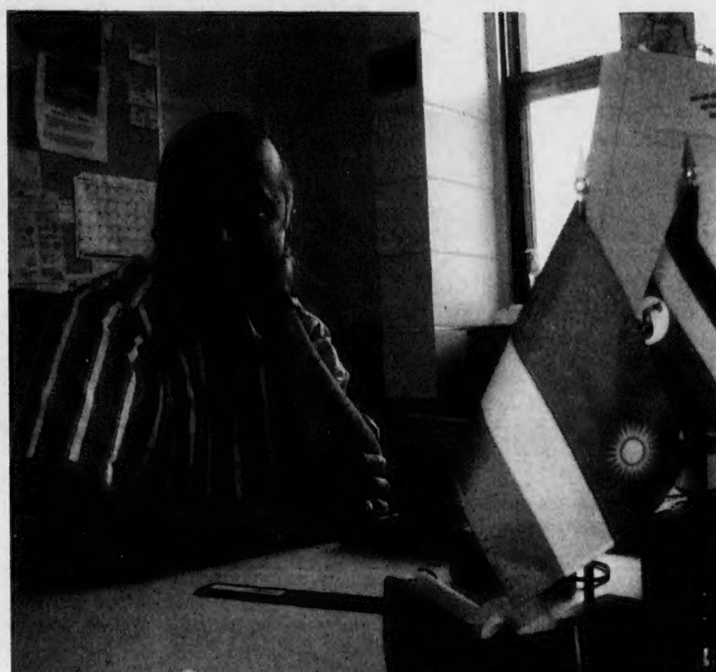


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Mayur Raval : Enseignant de 12e année au Collège Louis-Riel.

Des solutions?

Des pistes de solutions, loin d'être parfaites, sont explorées pour répondre aux demandes d'une population immigrante grandissante.

Des cours de rattrapage en dehors des heures de classe sont offerts aux élèves de la DSFM qui en ont besoin.

« On a ajouté des ressources afin d'offrir des cours de rattrapage en anglais, en français et en mathématiques », explique le directeur du Collège Louis-Riel, Marcel Matte.

Pour l'enseignant de 12e année au Collège Louis-Riel, Mayur Raval, les chiffres sont là pour justifier la mise en place de ressources supplémentaires pour les jeunes immigrants.

« Je ne crois pas que l'on doivent sortir complètement les élèves des salles de classes régulières. Mais je suis cependant convaincu qu'on pourrait leur offrir des cours spécifiques dans des classes préparatoires, dit-il. Les trois plus grands défis auxquels font face les élèves nouvellement arrivés sont de l'ordre de la littératie, la numératie et la technologie. On devrait donc pouvoir mettre à leur disposition des cours concentrés sur ces trois éléments. Quatre classes par semaine et par groupe. Les 9e avec les 10e années et ensuite les 11e avec les 12e années, voilà un modèle qui pourrait aider, sans nécessairement aller jusqu'à créer un centre d'accueil. »

Après près de trois ans de demandes, le Collège Louis-Riel abritera finalement un centre scolaire pour adultes. Le centre sera implanté dans les locaux du Collège Louis-Riel et ouvrira ses portes en septembre. Il permettra à de jeunes immigrants âgés de plus de 19 ans, d'obtenir un cértificat d'études secondaires en suivant des cours du soir. On estime que la clientèle variera entre 50 et 60 élèves pour la première année du centre.

Un pas dans la bonne direction, selon Mayur Raval. « On va dans la bonne direction, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire », dit-il.

Un directeur-enseignant à temps plein sera en charge de la gestion du centre et dispensera aussi les cours.

Avis d'experts

Les opinions diffèrent au sujet de l'intégration des nouveaux arrivants dans les écoles, même chez les experts.

Patricia BITU TSHIKUDI

L'intégration des nouveaux arrivants dans le système d'éducation n'est pas une question facile. Qu'en pensent les experts?

Professeur et chercheur à l'Alliance de recherche universités-communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien, Boniface Bahi estime que dans certains cas, il est possible de parler d'un « handicap dans le système ».

« Quand on a des élèves qui arrivent de systèmes scolaires qui ne correspondent pas à celui du Manitoba, la vraie question est de s'assurer qu'ils acquièrent les connaissances, et ce, sans tenir compte de leur âge, dit-il. Il faut une solution alternative pour préparer ces jeunes à entrer dans le système et bien y réussir. »

Le gros du problème ne réside pas selon lui chez les jeunes du primaire, mais plutôt chez ceux qui arrivent au secondaire à des âges avancés.

« Au primaire, l'inclusion, est une bonne chose, explique Boniface Bahi. L'intégration n'est pas un véritable problème. C'est au secondaire que là, les choses deviennent plus compliquées. Et c'est là qu'il faut qu'il y ait une période préparatoire. »

La professeure agrégée à la faculté d'éducation de l'Université du Manitoba, Nathalie Piquemal explique quant à elle que dans les deux modèles utilisés par les divisions scolaires, le risque de marginaliser les enfants est présent.

« Dans les deux cas, il peut y avoir le danger de marginaliser les jeunes et les enfermer dans ce qu'ils ont vécu », explique-t-elle

« En incluant des jeunes dans une classe régulière par rapport au facteur âge, on ne leur rend pas service. Il peut même se développer une certaine condescendance de la part des enseignants qui pourraient tolérer l'élève dans la classe en se disant que de toutes façons, il n'aura été admis que sur la base de son âge.» « Quand la base n'est pas acquise, c'est plus tard que ça cause des problèmes », dit pour sa part Boniface Bahi.

Pour Mayur Raval, « si on manque le bateau maintenant, l'échec académique de ces jeunes va coûter extrêmement plus cher à la société à long terme ».

Les enseignants

Les enseignants ont aussi leur point de vue sur la question. Après tout, ce sont eux qui doivent gérer la situation. Ils sont au premier rang pour juger. Selon Mayur Raval, l'intégration de tous les élèves peu importe leur niveau ne facilite pas le travail des enseignants.

« Quand on a dans sa classe des élèves avec différents niveaux d'adaptation au programme, ça demande plus d'efforts, du temps et de la créativité, dit-il. Ça prend beaucoup de un à un, des cours de rattrapage trois fois par semaine, etc. Moi je le fais, j'adore ça. Mais le problème c'est qu'on ne peut pas le demander à tous les enseignants. »

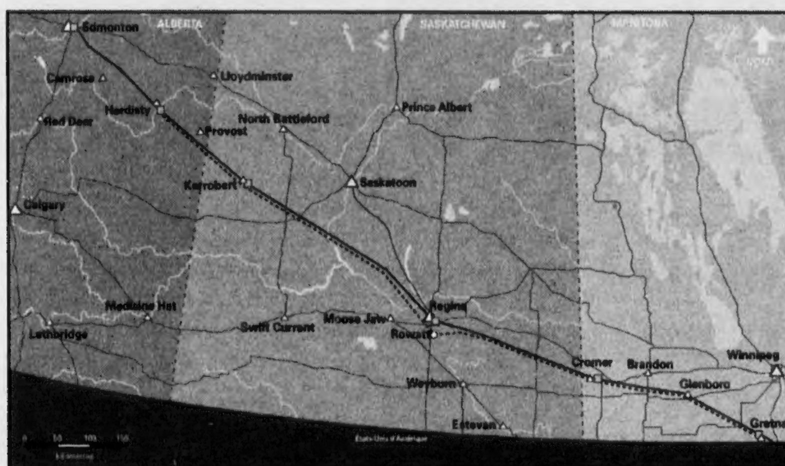
« Quand dans une journée, un enseignant passe devant 130 élèves, on ne peut pas lui en demander plus, ajoute-t-il. On en demande beaucoup aux enseignants. Si on continue comme ça, on va les épuiser. »

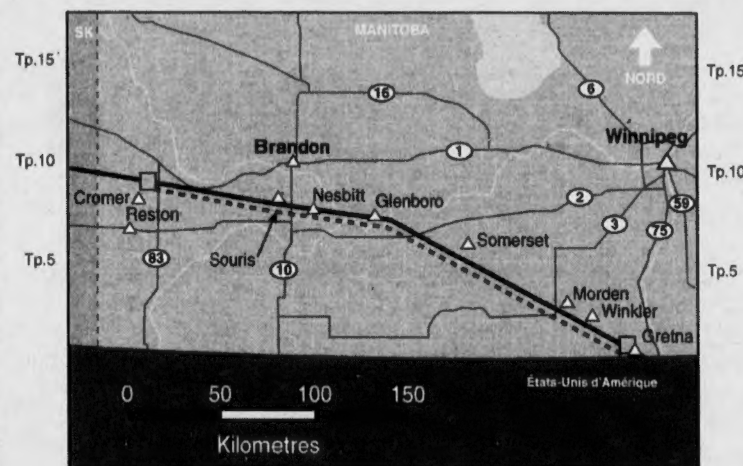
Un avis que ne partage pas du tout l'enseignant de 8e année à l'école Précieux-Sang, France Bouchard.

« C'est vrai que ça demande beaucoup de travail quand on a des élèves qui ont différents niveaux, mais je ne suis pas le seul enseignant à vivre ça, dit-il. Ça nécessite de développer une nouvelle approche pédagogique et une autre méthode de gestion de classe. »

« Un nouvel élève qui arrive à l'école élémentaire va être aussi bon qu'un autre une fois rendu en 12e année, conclut-il. C'est vrai qu'il peut y avoir des frustrations à certains moments mais ça s'ajuste. Je ne crois pas dans les classes d'accueil. »

AVIS PUBLIC





Rg.20 Rg.10 W1M

△ Municipalité/ville — Rivières — Réseau principal d'Enbridge ••• Pipeline Alberta Clipper (proposé)
▫ Terminal — Lac — Routes ○ Nouveau poste de pompage

PROJET DE PIPELINE ALBERTA CLIPPER DE PIPELINES ENBRIDGE INC.

Avis de tracé détaillé proposé en vertu de l'alinéa 34(1) b) de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*

EN MATIÈRE DE la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et du *Règlement* y afférent.

ET EN MATIÈRE DU certificat d'utilité publique OC-54 approuvant le tracé général du projet de pipeline Alberta Clipper.

ET EN MATIÈRE DE la demande de Pipelines Enbridge Inc. en ce qui a trait à la détermination et à l'approbation du tracé détaillé en vue de la construction du tronçon canadien d'un nouvel oléoduc (le pipeline Alberta Clipper) d'une longueur d'environ 1 078 kilomètres ayant pour point d'origine Hardisty, en Alberta, et se terminant juste au sud de Gretna, au Manitoba, où il franchira la frontière avec les États-Unis, tel qu'il est illustré sur la carte du tracé général ci-dessus. Une carte indiquant le tronçon du Manitoba du tracé de façon plus détaillée figure également ci-dessus. Les pages qui suivent font état des descriptions légales des terrains au Manitoba sur lesquels il est proposé que le pipeline Alberta Clipper soit construit.

Si vous avez des raisons de croire que le tracé détaillé proposé pour le pipeline Alberta Clipper pourrait avoir des répercussions négatives sur vos terrains, vous pouvez vous y opposer en transmettant à l'Office, dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, une déclaration écrite indiquant votre opposition. La déclaration écrite d'opposition doit préciser la nature de votre intérêt dans les terrains visés et les motifs de votre opposition au tracé détaillé. Une copie de toute déclaration écrite d'opposition au tracé détaillé doit être acheminée aux adresses suivantes :

Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.O.,
Calgary AB T2P 0X8
À l'attention de
Madame Claudine Dutil-Berry,
Secrétaire
Télécopieur sans frais : 1-877- 288-8803

Et :
Pipelines Enbridge Inc.
425, Première Rue S.-O., bureau 3000
Calgary AB T2P 3L8
À l'attention de Madame Jennifer Strain,
Conseillère principale, Réglementation
Télécopieur : 1-403- 231-7380
Courriel : jennifer.strain@enbridge.com

Si une déclaration écrite d'opposition est transmise à l'Office dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, l'Office ordonnera, sous réserve de certaines exceptions indiquées ci-après, la tenue d'une audience publique sur les motifs d'opposition qui y sont énoncés relativement à toute section ou partie du pipeline à laquelle se rapportent les inquiétudes énoncées dans la déclaration écrite. L'audience publique aura lieu dans la région où se trouvent les terrains visés par la déclaration.

L'Office n'est pas tenu de prendre les mesures prévues à l'égard des déclarations écrites d'opposition qui lui ont été transmises, notamment la transmission des avis et la tenue d'une audience et peut, à son gré, ne pas tenir compte de ces déclarations si la personne qui a transmis la déclaration lui communique un avis de retrait de celle-ci ou si la déclaration d'opposition lui semble futile, vexatoire ou dénuée de bonne foi.

Si l'Office détermine que la tenue d'une audience publique est nécessaire, il en fixera la date, l'heure et le lieu et fera publier l'avis de tenue de l'audience dans au moins un numéro d'une publication largement diffusée dans la région où sont situés les terrains dont l'acquisition est proposée pour le pipeline Alberta Clipper.

L'Office fera également parvenir un avis de l'audience publique à chacun des opposants. L'Office ou la personne qu'il autorise à cet effet peut procéder aux visites des terrains qui sont touchés par la construction du pipeline Alberta Clipper qu'il estime utiles. Dans le cadre de l'audience publique, l'Office donnera la possibilité à chacun des opposants de lui présenter des observations; il peut aussi autoriser d'autres personnes intéressées à lui présenter des observations s'il le juge approprié.

L'Office tiendra compte de toutes les déclarations écrites d'opposition et de toutes les observations présentées dans le cadre de l'audience publique pour déterminer le meilleur tracé détaillé pour le pipeline Alberta Clipper et pour déterminer les méthodes et le moment les plus appropriés pour la construction du pipeline.

L'Office peut assortir toute approbation des conditions qu'il juge indiquées. L'Office transmettra, motifs à l'appui, une copie de toute décision d'approbation ou de refus d'approbation des plans, profils et livres de renvoi relatifs à une section ou partie de pipeline rendue après l'audience publique à chacune des personnes qui lui ont présenté des observations à l'audience publique.

L'Office peut fixer le montant qu'il juge raisonnable des frais entraînés par la présentation d'observations dans le cadre d'une audience publique, et ce montant doit être versé sans délai à la personne en cause par Enbridge. Il est possible de consulter une copie des plans, profils et livres de renvoi relatifs au tracé détaillé de ce pipeline à l'un des emplacements suivants :

Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary AB T2P 0X8
Sans frais : 1-800-899-1265

Pipelines Enbridge Inc.
425, Première Rue S.-O.,
bureau 3000
Calgary AB T2P 3L8
Téléphone : 1-403-266-7909

Pipelines Enbridge Inc.
10201, avenue Jasper
Edmonton AB
Téléphone : 1-780-420-5381

M. R. de Rhineland nº 164
72, Deuxième Rue N.-E.,
Altona MB R0G 0B0
Téléphone : 1-204-324-5357

M. R. de Pembina nº 161
315, rue Main
Manitou MB R0G 1G0
Téléphone : 1-204-242-2838

M. R. de South Cypress nº 187
618, avenue Railway
Glenboro MB R0K 0X0
Téléphone : 1-204-827-2252

M. R. de Glenwood nº 131
100, Deuxième Rue Sud,
Souris MB R0K 2C0
Téléphone : 1-204-483-2822

M. R. de Pipestone nº 162
401, Troisième Avenue,
Reston MB R0M 1X0
Téléphone : 1-204-877-3327

M. R. de Wallace nº 199
305, rue Nelson Ouest,
Virden MB R0M 2C0
Téléphone : 1-204-748-1239

M. R. de Stanley
100, 379, rue Stephen
Morden MB R6M 1V1
Téléphone : 1-204-822-6251

Village de Wawanesa
106, Quatrième Rue
Wawanesa MB R0K 2G0
Téléphone : 1-204-824-2244

Municipalité de Gretna
612, Septième Rue
Gretna MB R0G 0V0
Téléphone : 1-204-327-5578

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds de Winnipeg
276, Avenue Portage
Winnipeg MB R3C 0B6
Téléphone : 1-204-945-2042

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds de Morden
351, rue Stephen
Morden MB R6M 1V1
Téléphone : 1-204-822-2920

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds de Brandon
705, Avenue Princess
Brandon MB R7A 0P4
Téléphone : 1-204-726-6279

Pour toute question concernant les plans, profiles et livres de renvois ou le tracé détaillé, veuillez communiquer avec Madame Jennifer Strain à Enbridge au 1-403-266-7909, ou avec l'Office national de l'énergie, au 1-800-899-1265.

ENBRIDGE

Chef de file du transport et de la distribution d'énergie en Amérique du Nord.

AVIS PUBLIC

M.R. de WALLACE Nº. 199, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4001.0	N.W.	6	10	29	W.1M.
4002.0	N.E.	6	10	29	W.1M.
4003.00	N.W.	5	10	29	W.1M.
4004.0	S.W.	5	10	29	W.1M.
4004.01	S.E.	5	10	29	W.1M.
4005.0	S.W.	4	10	29	W.1M.

M.R. de PIPESTONE Nº. 162, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4022.00	N.W.	16	9	28	W.1M.
4023.00	N.E.	16	9	28	W.1M.
4024.00	N.W.	15	9	28	W.1M.
4025.00	N.E.	15	9	28	W.1M.
4026.00	N.W.	14	9	28	W.1M.
4026.01	N.E.	14	9	28	W.1M.
4027.00	N.W.	13	9	28	W.1M.
4027.01	N.E.	13	9	28	W.1M.
4027.99	S.E.	13	9	28	W.1M.
4028.00	N.W.	18	9	27	W.1M.
4029.00	S.W.	18	9	27	W.1M.
4029.01	S.E.	18	9	27	W.1M.
4030.00	S.W.	17	9	27	W.1M.
4030.01	S.E.	17	9	27	W.1M.
4031.00	S.W.	16	9	27	W.1M.
4032.00	S.E.	16	9	27	W.1M.
4033.00	S.W.	15	9	27	W.1M.
4033.01	S.E.	15	9	27	W.1M.
4034.00	S.W.	14	9	27	W.1M.
4034.01	S.E.	14	9	27	W.1M.
4034.99	N.E.	11	9	27	W.1M.
4035.00	N.W.	12	9	27	W.1M.
4036.00	N.E.	12	9	27	W.1M.
4037.00	N.W.	7	9	26	W.1M.
4037.01	N.E.	7	9	26	W.1M.
4038.00	N.W.	8	9	26	W.1M.
4039.00	N.E.	8	9	26	W.1M.
4040.00	N.W.	9	9	26	W.1M.
4040.03	N.W.	9	9	26	W.1M.
4041.00	N.E.	9	9	26	W.1M.
4042.00	N.W.	10	9	26	W.1M.
4043.00	N.E.	10	9	26	W.1M.
4044.00	N.W.	11	9	26	W.1M.
4044.01	N.W.	11	9	26	W.1M.
4044.02	S.W.	11	9	26	W.1M.
4045.00	S.W.	11	9	26	W.1M.
4046.00	S.E.	11	9	26	W.1M.
4047.00	N.E.	2	9	26	W.1M.
4048.00	N.W.	1	9	26	W.1M.
4049.00	N.E.	1	9	26	W.1M.

M.R. de SIFTON Nº. 184, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4050.00	N.W.	6	9	25	W.1M.
4051.00	N.E.	6	9	25	W.1M.
4052.00	N.W.	5	9	25	W.1M.
4052.01	N.E.	5	9	25	W.1M.
4053.00	N.W.	4	9	25	W.1M.
4054.00	N.E.	4	9	25	W.1M.
4055.00	N.W.	3	9	25	W.1M.
4055.01	N.E.	3	9	25	W.1M.
4056.00	N.W.	2	9	25	W.1M.
4056.01	N.W.	2	9	25	W.1M.
4057.00	N.E.	2	9	25	W.1M.
4058.00	N.W.	1	9	25	W.1M.
4058.01	N.E.	1	9	25	W.1M.
4059.00	N.W.	6	9	24	W.1M.
4060.00	N.E.	6	9	24	W.1M.
4061.00	N.W.	5	9	24	W.1M.
4061.01	N.E.	5	9	24	W.1M.
4062.00	N.W.	4	9	24	W.1M.
4062.01	N.E.	4	9	24	W.1M.
4063.00	N.W.	3	9	24	W.1M.
4064.00	S.W.	3	9	24	W.1M.
4065.00	S.E.	3	9	24	W.1M.
4066.00	S.W.	2	9	24	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4067.00	N.W.	35	8	24	W.1M.
4068.00	N.E.	35	8	24	W.1M.
4069.00	N.W.	36	8	24	W.1M.
4069.01	N.E.	36	8	24	W.1M.
4070.00	S.E.	36	8	24	W.1M.
4071.00	S.W.	31	8	23	W.1M.
4072.00	S.E.	31	8	23	W.1M.
4073.00	S.W.	32	8	23	W.1M.
4074.00	S.E.	32	8	23	W.1M.
4075.00	S.W.	33	8	23	W.1M.
4075.01	S.E.	33	8	23	W.1M.
4075.99	N.E.	28	8	23	W.1M.
4076.00	N.W.	27	8	23	W.1M.
4076.01	N.E.	27	8	23	W.1M.
4077.00	N.W.	26	8	23	W.1M.
4078.00	N.E.	26	8	23	W.1M.
4079.00	N.W.	25	8	23	W.1M.
4080.00	N.E.	25	8	23	W.1M.

M.R. de GLENWOOD Nº. 131, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4081.00	N.W.	30	8	22	W.1M.
4082.00	S.W	30	8	22	W.1M.
4083.00	S.E.	30	8	22	W.1M.
4084.00	S.W.	29	8	22	W.1M.
4085.00	S.E.	29	8	22	W.1M.
4086.00	S.W.	28	8	22	W.1M.
4087.00	N.W.	21	8	22	W.1M.
4088.00	N.E.	21	8	22	W.1M.
4089.00	N.W.	22	8	22	W.1M.
4090.00	N.E.	22	8	22	W.1M.
4091.00	N.W.	23	8	22	W.1M.
4092.00	S.W	23	8	22	W.1M.
4093.00	S.E.	23	8	22	W.1M.
4094.00	S.W.	24	8	22	W.1M.
4095.00	S.E.	24	8	22	W.1M.
4095.01	S.W.	19	8	21	W.1M.
4095.99	N.W.	18	8	21	W.1M.
4096.00	N.E.	18	8	21	W.1M.
4097.00	N.W.	17	8	21	W.1M.
4097.01	N.E.	17	8	21	W.1M.
4098.00	N.W.	16	8	21	W.1M.
4098.01	N.E.	16	8	21	W.1M.
4099.00	S.E.	16	8	21	W.1M.
4100.00	S.W.	15	8	21	W.1M.
4101.00	S.E.	15	8	21	W.1M.
4101.01	S.E.	15	8	21	W.1M.
4102.00	S.W.	14	8	21	W.1M.
4103.00	S.E.	14	8	21	W.1M.
4104.00	S.W.	13	8	21	W.1M.
4104.01	N.W.	12	8	21	W.1M.
4105.00	N.E.	12	8	21	W.1M.
4106.00	N.W.	7	8	20	W.1M.
4107.00	N.E.	7	8	20	W.1M.
4108.00	N.W.	8	8	20	W.1M.
4109.00	N.E.	8	8	20	W.1M.
4110.00	S.E.	8	8	20	W.1M.
4111.00	S.W.	9	8	20	W.1M.
4112.00	S.E.	9	8	20	W.1M.
4113.00	S.W.	10	8	20	W.1M.
4114.00	S.E.	10	8	20	W.1M.
4114.99	N.E.	3	8	20	W.1M.
4115.00	N.W.	2	8	20	W.1M.
4116.00	N.E.	2	8	20	W.1M.
4117.00	N.W.	1	8	20	W.1M.
4118.00	N.E.	1	8	20	W.1M.

M.R. de OAKLAND Nº. 157, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4119.00	N.W.	6	8	19	W.1M.
4120.00	S.W.	6	8	19	W.1M.
4121.00	S.E.	6	8	19	W.1M.
4122.00	S.W.	5	8	19	W.1M.
4122.01	S.E.	5	8	19	W.1M.
4122.02	S.E.	5	8	19	W.1M.
4123.00	S.W.	4	8	19	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4123.02	N.W.	33	7	19	W.1M.
4124.00	N.E.	33	7	19	W.1M.
4125.00	N.W.	34	7	19	W.1M.
4126.00	N.E.	34	7	19	W.1M.
4127.00	N.W.	35	7	19	W.1M.
4127.01	N.W.	35	7	19	W.1M.
4127.02	N.E.	35	7	19	W.1M.
4127.99	N.W.	35	7	19	W.1M.
4128.00	N.W.	36	7	19	W.1M.
4129.00	S.W.	36	7	19	W.1M.
4130.00	S.E.	36	7	19	W.1M.
4131.00	S.W.	31	7	18	W.1M.
4132.00	S.E.	31	7	18	W.1M.
4133.00	S.W.	32	7	18	W.1M.
4134.00	S.E.	32	7	18	W.1M.
4135.00	S.W.	33	7	18	W.1M.
4136.00	N.W.	28	7	18	W.1M.
4137.00	N.E.	28	7	18	W.1M.
4138.00	N.W.	27	7	18	W.1M.
4139.00	N.E.	27	7	18	W.1M.
4139.01	N.E.	27	7	18	W.1M.
4140.00	N.W.	28	7	18	W.1M.
4140.01	S.W.	28	7	18	W.1M.
4141.00	N.E.	26	7	18	W.1M.
4142.00	S.E.	26	7	18	W.1M.
4143.00	S.W.	25	7	18	W.1M.
4143.01	S.E.	25	7	18	W.1M.
4144.00	S.W.	30	7	17	W.1M.
4145.00	S.E.	30	7	17	W.1M.
4145.01	S.W.	29	7	17	W.1M.
4146.00	S.W.	29	7	18	W.1M.
4147.00	N.W.	20	7	17	W.1M.
4148.00	N.E.	20	7	17	W.1M.
4150.00	N.W.	22	7	17	W.1M.
4151.00	NE.	22	7	17	W.1M.
4152.00	S.E.	22	7	17	W.1M.
4152.01	S.E.	22	7	17	W.1M.
4153.00	LS8	22	7	17	W.1M.
4154.00	LS8	22	7	17	W.1M.
4155.00	S.W.	23	7	17	W.1M.
4155.01	N.W.	14	7	17	W.1M.
4155.015	N.E.	14	7	17	W.1M.
4155.02	N.E.	14	7	17	W.1M.
4155.03	N.E.	14	7	17	W.1M.
4155.04	N.W.	13	7	17	W.1M.
4157.00	N.E.	13	7	17	W.1M.

M.R. de SOUTH CYPRESS No. 187, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4158.00	N.W.	18	7	16	W.1M.
4158.01	N.W.	18	7	16	W.1M.
4159.00	N.E.	18	7	16	W.1M.
4160.00	N.W.	17	7	16	W.1M.
4161.00	N.E.	17	7	16	W.1M.
4162.00	N.W.	16	7	16	W.1M.
4163.00	N.E.	16	7	16	W.1M.
4164.00	N.W.	15	7	16	W.1M.
4165.00	N.E.	15	7	16	W.1M.
4166.00	S.E.	15	7	16	W.1M.
4167.00	S.W.	14	7	16	W.1M.
4168.00	S.E.	14	7	16	W.1M.
4169.00	S.W.	13	7	16	W.1M.
4169.01	S.E.	13	7	16	W.1M.
4169.02	S.E.	13	7	16	W.1M.
4170.00	S.W.	18	7	15	W.1M.
4170.01	S.W.	18	7	15	W.1M.
4171.00	S.E.	18	7	15	W.1M.
4172.00	N.E.	7	7	15	W.1M.
4173.00	N.W.	8	7	15	W.1M.
4173.01	N.E.	8	7	15	W.1M.
4174.00	N.W.	9	7	15	W.1M.
4175.00	N.E.	9	7	15	W.1M.
4176.00	N.W.	10	7	15	W.1M.
4177.00	N.E.	10	7	15	W.1M.
4178.00	S.E.	10	7	15	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4180.00	S.W.	11	7	15	W.1M.
4181.00	S.E.	11	7	15	W.1M.
4182.00	S.W.	12	7	15	W.1M.
4183.00	S.E.	12	7	15	W.1M.
4184.00	S.W.	7	7	14	W.1M.
4185.00	S.E.	7	7	14	W.1M.
4187.00	N.W.	5	7	14	W.1M.
4188.00	N.E.	5	7	14	W.1M.
4188.01	N.E.	5	7	14	W.1M.
4189.00	N.W.	4	7	14	W.1M.
4190.00	N.E.	4	7	14	W.1M.
4191.00	N.W.	3	7	14	W.1M.
4192.00	S.W.	3	7	14	W.1M.
4193.02	S.E.	3	7	14	W.1M.
4194.00	S.W.	2	7	14	W.1M.
4196.00	S.E.	2	7	14	W.1M.
4197.00	S.W.	1	7	14	W.1M.

M.R. de ARGYLE Nº. 102, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4198.00	N.W.	36	6	14	W.1M.
4199.00	N.E.	36	6	14	W.1M.
4199.01	N.W.	31	6	13	W.1M.
4200.00	N.W.	31	6	13	W.1M.
4200.01	S.W.	31	6	13	W.1M.
4201.00	S.E.	31	6	13	W.1M.
4201.01	S.W.	32	6	13	W.1M.
4201.02	N.W.	29	6	13	W.1M.
4202.00	N.E.	29	6	13	W.1M.
4203.00	N.W.	28	6	13	W.1M.
4204.00	N.E.	28	6	13	W.1M.
4205.00	S.E.	28	6	13	W.1M.
4206.00	S.W.	27	6	13	W.1M.
4207.00	S.E.	27	6	13	W.1M.
4208.00	N.E.	22	6	13	W.1M.
4209.00	N.W.	23	6	13	W.1M.
4210.00	N.E.	23	6	13	W.1M.
4211.00	N.W.	24	6	13	W.1M.
4212.00	S.W.	24	6	13	W.1M.
4213.00	S.E.	24	6	13	W.1M.

M.R. de LORNE Nº. 144, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4214.00	S.W.	19	6	12	W.1M.
4215.00	S.W.	19	6	12	W.1M.
4216.00	N.E.	18	6	12	W.1M.
4217.00	N.W.	17	6	12	W.1M.
4217.01	N.E.	17	6	12	W.1M.
4218.00	S.E.	17	6	12	W.1M.
4219.00	S.W.	16	6	12	W.1M.
4220.00	S.E.	16	6	12	W.1M.
4221.00	N.E.	9	6	12	W.1M.
4222.00	N.W.	10	6	12	W.1M.
4222.01	N.E.	10	6	12	W.1M.
4222.02	S.E.	10	6	12	W.1M.
4223.00	S.W.	11	6	12	W.1M.
4224.00	N.W.	2	6	12	W.1M.
4225.00	N.E.	2	6	12	W.1M.
4226.00	N.W.	1	6	12	W.1M.
4227.00	S.W.	1	6	12	W.1M.
4228.00	S.E.	1	6	12	W.1M.
4229.00	S.W.	6	6	11	W.1M.
4230.00	S.E.	6	6	11	W.1M.
4231.00	N.E.	31	5	11	W.1M.
4232.00	N.W.	32	5	11	W.1M.
4233.00	N.E.	32	5	11	W.1M.
4233.01	S.E.	32	5	11	W.1M.
4234.00	S.W.	33	5	11	W.1M.
4235.00	S.E.	33	5	11	W.1M.
4236.00	N.E.	28	5	11	W.1M.
4237.00	N.W.	27	5	11	W.1M.
4238.00	N.E.	27	5	11	W.1M.
4238.01	S.E.	27	5	11	W.1M.
4239.00	S.W.	26	5	11	W.1M.
4240.00	S.E.	26	5	11	W.1M.
4240.01	N.E.	23	5	11	W.1M.



Chef de file du transport et de la distribution d'énergie en Amérique du Nord

AVIS PUBLIC

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4241.00	N.E.	23	5	11	W.1M.
4241.01	N.W.	24	5	11	W.1M.
4241.02	N.W.	24	5	11	W.1M.
4242.00	N.E.	24	5	11	W.1M.
4243.00	S.E.	24	5	11	W.1M.
4244.00	S.W.	19	5	10	W.1M.
4244.01	S.E.	19	5	10	W.1M.
4245.00	N.E.	18	5	10	W.1M.
4246.00	N.W.	17	5	10	W.1M.
4247.00	N.E.	17	5	10	W.1M.
4247.01	S.E.	17	5	10	W.1M.
4248.00	S.W.	16	5	10	W.1M.
4249.00	S.E.	16	5	10	W.1M.
4250.00	N.E.	9	5	10	W.1M.
4251.00	N.W.	10	5	10	W.1M.
4252.00	N.E.	10	5	10	W.1M.
4253.00	S.E.	10	5	10	W.1M.
4254.00	S.W.	11	5	10	W.1M.
4255.00	S.E.	11	5	10	W.1M.
4256.00	N.E.	2	5	10	W.1M.
4256.01	N.W.	1	5	10	W.1M.
4257.00	N.E.	1	5	10	W.1M.
4258.00	S.E.	1	5	10	W.1M.
4259.00	S.W.	6	5	9	W.1M.
4260.00	S.E.	6	5	9	W.1M.

M.R. de PEMBINA Nº. 161, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4261.00	N.E.	31	4	9	W.1M.
4262.00	N.W.	32	4	9	W.1M.
4263.00	N.E.	32	4	9	W.1M.
4264.00	S.E.	32	4	9	W.1M.
4265.00	S.W.	33	4	9	W.1M.
4266.00	S.E	33	4	9	W.1M.
4267.00	N.E.	28	4	9	W.1M.
4267.01	N.E.	28	4	9	W.1M.
4268.00	N.W.	27	4	9	W.1M.
4269.00	N.E.	27	4	9	W.1M.
4270.00	S.E.	27	4	9	W.1M.
4271.00	S.W.	26	4	9	W.1M.
4273.00	N.E.	23	4	9	W.1M.
4274.00	N.W.	24	4	9	W.1M.
4274.01	S.W.	24	4	9	W.1M.
4275.00	S.E.	24	4	9	W.1M.
4276.00	S.W.	19	4	8	W.1M.
4277.00	N.W.	18	4	8	W.1M.
4278.00	N.E.	18	4	8	W.1M.
4279.01	N.W.	17	4	8	W.1M.
4279.02	S.W.	17	4	8	W.1M.
4280.00	S.E.	17	4	8	W.1M.
4281.00	S.W.	16	4	8	W.1M.
4282.00	N.W.	9	4	8	W.1M.
4282.01	N.W.	9	4	8	W.1M.
4283.00	N.E.	9	4	8	W.1M.
4284.01	N.W.	10	4	8	W.1M.
4284.02	N.W.	10	4	8	W.1M.
4285.00	S.W.	10	4	8	W.1M.
4286.00	S.E.	10	4	8	W.1M.
4287.00	S.W.	11	4	8	W.1M.
4288.00	N.W.	2	4	8	W.1M.
4289.00	N.W.	2	4	8	W.1M.
4290.00	N.E.	2	4	8	W.1M.
4291.00	N.W.	1	4	8	W.1M.
4292.00	S.W.	1	4	8	W.1M.
4293.00	S.E.	1	4	8	W.1M.
4293.01	S.E.	1	4	8	W.1M.
4294.00	S.W.	6	4	7	W.1M.
4295.00	N.W.	31	3	7	W.1M.
4295.01	N.E.	31	3	7	W.1M.
4296.00	N.W.	32	3	7	W.1M.
4296.01	S.W.	32	3	7	W.1M.
4296.02	S.E.	32	3	7	W.1M.
4297.00	S.W.	33	3	7	W.1M.
4298.00	N.W.	28	3	7	W.1M.
4299.00	N.E.	28	3	7	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4300.00	N.W.	27	3	7	W.1M.
4302.00	S.W.	27	3	7	W.1M.
4303.00	S.E.	27	3	7	W.1M.
4304.00	S.E.	27	3	7	W.1M.
4305.00	S.W.	26	3	7	W.1M.
4306.00	S.E.	26	3	7	W.1M.
4307.00	N.E.	23	3	7	W.1M.
4308.00	W ½				
	N.W.	24	3	7	W.1M.
4308.01	E ½				
	N.W.	24	3	7	W.1M.
4309.00	N.E.	24	3	7	W.1M.
4309.01	S.E.	24	3	7	W.1M.

M.R. de STANLEY Nº. 190, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4310.00	S.W.	19	3	6	W.1M.
4311.00	S.E.	19	3	6	W.1M.
4312.00	N.E.	18	3	6	W.1M.
4313.00	N.W.	17	3	6	W.1M.
4314.00	N.E.	17	3	6	W.1M.
4314.01	S.E.	17	3	6	W.1M.
4315.00	S.W.	16	3	6	W.1M.
4316.00	S.E.	16	3	6	W.1M.
4317.00	N.E.	9	3	6	W.1M.
4318.00	N.E.	9	3	6	W.1M.
4319.00	N ½	10	3	6	W.1M.
4320.01	N ½	10	3	6	W.1M.
4320.99	N.E.	10	3	6	W.1M.
4321.00	S.E.	10	3	6	W.1M.
4322.00	S.W.	11	3	6	W.1M.
4323.00	S.E.	11	3	6	W.1M.
4323.01	S.E.	11	3	6	W.1M.
4324.00	N.E.	2	3	6	W.1M.
4325.00	N.W.	1	3	6	W.1M.
4325.01	N.E.	1	3	6	W.1M.
4326.01	N.E.	1	3	6	W.1M.
4326.02	N.E.	1	3	6	W.1M.
4326.03	N.W.	6	3	5	W.1M.
4327.00	W ½	6	3	5	W.1M.
	N.E.	1	3	6	W.1M.
4327.01	W ½	6	3	5	W.1M.
4327.02	S.W.	6	3	5	W.1M.
4328.00	N ½				
	S.E.	6	3	5	W.1M.
4328.01	S ½				
	S.E.	6	3	5	W.1M.
4329.00	N.E.	31	3	5	W.1M.
4329.01	N.E.	31	3	5	W.1M.
4330.00	N.W.	32	2	5	W.1M.
4331.00	N.E.	32	2	5	W.1M.
4332.00	S.E.	32	2	5	W.1M.
4333.00	S.W.	33	2	5	W.1M.
4333.01	S.W.	33	2	5	W.1M.
4334.00	W ½				
	S.E.	33	2	5	W.1M.
4335.00	E ½				
	S.E.	33	2	5	W.1M.
4336.00	S.W.	34	2	5	W.1M.
4336.01	S.W.	34	2	5	W.1M.
4337.00	W ½				
	N.W.	27	2	5	W.1M.
4337.01	E ½				
	N.W.	27	2	5	W.1M.
4338.00	N ½				
	N.E.	27	2	5	W.1M.
4339.00	S ½				
	N.E.	27	2	5	W.1M.
4340.00	N.W.	26	2	5	W.1M.
4340.01	S.W.	26	2	5	W.1M.
4342.00	N ½				
	S.E.	26	2	5	W.1M.
4343.00	S ½				
	S.E.	26	2	5	W.1M.
4344.00	S.W.	25	2	5	W.1M.
4346.00	S.E.	25	2	5	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4347.00	N.E.	24	2	5	W.1M.
4348.00	W ½				
	N.W.	19	2	4	W.1M.
4348.01	W ½				
	N.W.	19	2	4	W.1M.
4349.00	E ½				
	N.W.	19	2	4	W.1M.
4350.00	N.E.	19	2	4	W.1M.
4351.00	N.E.	19	2	4	W.1M.
4352.01	N.W.	20	2	4	W.1M.
4353.00	S.W.	20	2	4	W.1M.
4354.00	S.W.	20	2	4	W.1M.
4355.00	S.W.	20	2	4	W.1M.
4355.01	S.W.	20	2	4	W.1M.
4356.00	S.E.	20	2	4	W.1M.
4356.01	E ½				
	S.E.	20	2	4	W.1M.
4357.00	S.W.	21	2	4	W.1M.
4358.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4359.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4360.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4361.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4361.01	N.W.	16	2	4	W.1M.
4362.00	N.E.	16	2	4	W.1M.
4363.00	N.E.	16	2	4	W.1M.
4364.00	N.W.	15	2	4	W.1M.
4365.00	N.W.	15	2	4	W.1M.
4366.00	S.W.	15	2	4	W.1M.
4368.00	N ⅓				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4368.01	N ⅓				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4369.00	S ⅔				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4369.01	S ⅔				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4370.00	S.W.	14	2	4	W.1M.
4371.00	N ½				
	N.W.	11	2	4	W.1M.
4372.00	N.E.	11	2	4	W.1M.
4375.00	N.W.	12	2	4	W.1M.
4378.00	E ½				
	S.W.	12	2	4	W.1M.
4379.00	S.E.	12	2	4	W.1M.
4379.01	S.E.	12	2	4	W.1M.
4379.02	S.E.	12	2	4	W.1M.
4380.00	E ½				
	S.E.	12	2	4	W.1M.

M.R. de RHINELAND Nº. 164, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4381.00	S.W.	7	2	3	W.1M.
4381.01	S.W.	7	2	3	W.1M.
4382.00	S.W.	7	2	3	W.1M.
4382.01	S.W.	7	2	3	W.1M.
4383.00	S.W.	7	2	3	W.1M.
4384.00	W ½				
	S.E.	7	2	3	W.1M.
4385.00	N.E.	6	2	3	W.1M.
4385.01	N.E.	6	2	3	W.1M.
4386.00	W ½				
	N.W.	5	2	3	W.1M.
4387.00	E ½				
	N.W.	5	2	3	W.1M.
4388.00	W ½				
	N.E.	5	2	3	W.1M.
4389.01	S.E.	5	2	3	W.1M.
4390.00	E ½				
	S.E.	5	2	3	W.1M.
4391.00	S.W.	4	2	3	W.1M.
4391.01	S.W.	4	2	3	W.1M.
4392.00	W ½				
	S.E.	4	2	3	W.1M.
4394.00	N.E.	33	1	3	W.1M.
4394.01	N.E.	33	1	3	W.1M.
4395.00	N.E.	33	1	3	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4396.00	N.W.	34	1	3	W.1M.
4397.00	N.E.	34	1	3	W.1M.
4398.00	S.E.	34	1	3	W.1M.
4399.00	W ½				
	S.W.	35	1	3	W.1M.
4400.00	W ½				
	S.W.	35	1	3	W.1M.
4401.00	S.W.	35	1	3	W.1M.
4402.00	S.E.	35	1	3	W.1M.
4404.00	N.E.	26	1	3	W.1M.
4405.00	N.W.	25	1	3	W.1M.
4406.00	W ½				
	N.E.	25	1	3	W.1M.
4406.01	E ½				
	N.E.	25	1	3	W.1M.
4407.00	S.E.	25	1	3	W.1M.
4407.01	E ⅓				
	S.E.	25	1	3	W.1M.
4408.00	W ½				
	S.W.	30	1	2	W.1M.
4409.00	E ½				
	S.W.	30	1	2	W.1M.
4410.00	S.E.	30	1	2	W.1M.
4411.00	S.E.	30	1	2	W.1M.
4413.00	N.E.	19	1	2	W.1M.
4414.00	N.W.	20	1	2	W.1M.
4415.00	S ½				
	N.W.	20	1	2	W.1M.
4415.01	N.E.	20	1	2	W.1M.
4416.00	W ½				
	N.E.	20	1	2	W.1M.
4417.00	W ½				
	N.E.	20	1	2	W.1M.
4418.00	N ½				
	S.E.	20	1	2	W.1M.
4419.00	S.W.	21	1	2	W.1M.
4420.00	S.W.	21	1	2	W.1M.
4421.00	S.W.	21	1	2	W.1M.
4422.00	S ½				
	S.E.	21	1	2	W.1M.
4423.00	E ½				
	N.E.	16	1	2	W.1M.
4424.00	N.W.	15	1	2	W.1M.
4425.00	E ½				
	N.W.	15	1	2	W.1M.
4426.00	N ½				
	N.E.	15	1	2	W.1M.
4427.00	S ½				
	N.E.	15	1	2	W.1M.
4428.00	N.W.	14	1	2	W.1M.
4429.00	N ½				
	S.W.	14	1	2	W.1M.
4430.00	N ½				
	S.E.	14	1	2	W.1M.
4431.00	S ½				
	S.E.	14	1	2	W.1M.
4432.00	S.E.	14	1	2	W.1M.
4433.00	S ½				
	S.W.	13	1	2	W.1M.
4434.00	N.W.	12	1	2	W.1M.
4435.00	N.E.	12	1	2	W.1M.
4436.00	N.W.	7	1	1	W.1M.
4437.00	S.W.	7	1	1	W.1M.
4438.00	S.E.	7	1	1	W.1M.
4439.00	S.W.	8	1	1	W.1M.
4439.01	S.W.	8	1	1	W.1M.
4439.02	S.W.	8	1	1	W.1M.
4439.03	S ½	8	1	1	W.1M.
4439.04	S.E.	8	1	1	W.1M.
4441.00	N.E.	5	1	1	W.1M.
4442.00	N.W.	4	1	1	W.1M.
4443.00	N.W.	4	1	1	W.1M.
4444.00	N.W.	4	1	1	W.1M.
4445.00	S.W.	4	1	1	W.1M.
4446.00	S.E.	4	1	1	W.1M.

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

MUSIQUE

Fêter l'été en musique

L'été s'en vient le 21 juin et avec lui, une belle occasion de fêter la musique au CCFM.

Sophie DESRUISSEAUX

« Je suis très fière et très contente du programme que nous avons pour la Fête de la musique », s'exclame la directrice générale du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Agnès Champagne.

Le 21 juin, de midi à minuit, le stationnement du CCFM vibrera au rythme des différents groupes musicaux qui profiteront de la Fête de musique pour offrir un spectacle. Jusqu'à 16 heures, des groupes autochtones divertiront la foule puisque le 21 juin est aussi la journée nationale des autochtones. Des artistes de style varié prendront ensuite la relève.

« Nous avons une programmation qui répondra aux goûts de tous les amateurs de musique, qu'ils aiment le rock, la country, la musique traditionnelle ou celle du monde », indique Agnès Champagne.

Les Vieux Loups, Les six croches, Kobalt, b.u.m.p et KIN seront sur scène « Nous recevrons même un artiste camerounais, Idy Oulo, qui s'arrêtera à Winnipeg avant de se diriger au Festival international de Jazz de Montréal », note Agnès Champagne.

En plus des spectacles, le public pourra assister à de nombreux ateliers. Par exemple, le groupe canadien d'origine chinoise Jou Tou présentera aux spectateurs une variété d'instruments peu présents en Amérique du Nord. De plus, les personnes qui le désirent pourront être initiées aux bases de la danse traditionnelle. « Nous montrerons aux gens à jouer de la cuillère et à danser les pas de base », indique la responsable de la programmation scolaire de l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge, Jocelyne Baribeau.

L'an dernier, plus de 600 personnes avaient assisté aux spectacles. Cette année, Agnès Champagne espère que la barre des 1 000 personnes sera dépassée. « Il faut dire que cette année la Fête de la musique a lieu un samedi alors que, l'an dernier, c'était un jeudi. Comme c'est la fin de semaine, ça risque d'attirer plus de gens. De plus, nous avons fait beaucoup plus de publicité cette année », dit-elle.

La Fête de la musique se déroulera beau temps ou mauvais temps. « Nous espérons qu'il fasse beau, mais s'il pleut, les spectacles auront lieu dans les salles Antoine-Gaborieau et Jean-Paul-Aubry du CCFM », affirme Agnès Champagne.

La Fête de la musique est une journée festive internationale. Elle sera organisée par le CCFM en collaboration avec l'Alliance française du Manitoba, Radio-Canada et Célébrations 2008.



photo : Sophie Desruisseaux
La directrice générale du CCFM, Agnès Champagne.

MUSIQUE

Des francophones au Elementsircus

Julien ABORD-BABIN

Les prestations du groupe franco-manitobain ...and the nothing se font rares depuis quelques temps. Mais le groupe promet de se rattraper au cours de l'événement Elementsircus qui aura lieu au Old Market Square à Winnipeg le 21 juin.

Le groupe ...and then nothing réunit 7 musiciens francophones issus de groupes différents qui forment un collectif de musique experimentale. On y retrouve Danielle Burke, Ivan Burke, Derrick Finch, Joseph Fiola, Nadia Gaudet, Eric Gosselin et Stéphane Oystryk.

« Dans notre groupe d'amis et chez les jeunes Franco-Manitobains en général il y a du talent qui sort de partout, explique Derrick Finch. On joue tous dans des groupes différents, mais on voulait aussi avoir la chance de travailler ensemble. On a donc créé ...and the nothing, qui nous sert de véhicule pour la collaboration. »

Bien qu'il n'ait pas encore d'album à son actif et que ses concerts demeurent plutôt rares, la formation existe depuis déjà cinq ans. C'est un groupe qui évolue constamment et qui laisse beaucoup de place à l'expérimentation. « Tous les membres viennent d'univers musicaux différents, fait remarquer Stéphane Oystryk. Tous nos styles sont confondus dans le groupe et chacun apporte sa propre interprétation des chansons. On se donne aussi la chance d'expérimenter si bien que nos spectacles sont toujours différents. »

Ce sera la deuxième fois que ...and then nothing donnera un spectacle dans le cadre du Elementsircus, un festival de musique expérimentale et alternative qui célèbre le solstice d'été. Le groupe prépare une prestation d'environ 45 minutes et promet au moins une nouvelle chanson.

Comme à son habitude ...and then nothing intégrera un volet visuel à son spectacle grâce à des projections de photographies et de vidéos.

Le groupe francophone Entre Parenthèses sera aussi de la partie ainsi que plusieurs groupes locaux de styles très différents.

SOIRÉE GOLDEYES

Rendez-vous des francophones

Amateurs de baseball et partisans des Goldeyes, sortez vos casquettes et vos gants car la saison du baseball a recommencé.

Participez à la Soirée francophone chez les Goldeyes le 18 juin et vivez votre passion pour ce sport en français.

Dernière chance de vous procurer les billets pour cet événement qui semble-t-il, sera le point de rassemblement de la communauté francophone. Près de 900 billets ont déjà été vendus. Trois sections francophones avaient été réservées à l'origine. Face à la très grande demande, deux nouvelles sections ont été rajoutées.

Les billets sont en vente au coût de 9 $ à la billetterie des Goldeyes au 956-3239.

Au moment de réserver vos billets, précisez que vous voulez être dans la section francophone.

P. B.T.

Cercle Molière

1,3 million $ de plus

Le gouvernement du Manitoba a annoncé un financement supplémentaire de 1,3 million $ pour le nouveau théâtre du Cercle Molière.

Julien ABORD-BABIN

Les ministres Eric Robinson et Greg Selinger ont annoncé le mercredi 11 juin que le gouvernement provincial s'engageait à verser 1,3 million $ de plus pour la construction du nouveau théâtre du Cercle Molière. Cette annonce porte la contribution de la Province à 3 millions $ et devrait permettre au Cercle Molière de commencer sous peu la construction.

Cette nouvelle contribution devrait permettre au Cercle Molière de faire face à l'augmentation des coûts de construction qui ont presque doublé depuis les prévisions initiales.

« On a maintenant la garantie qu'on aura notre nouveau théâtre, se réjouit le président du Cercle Molière, Paul McKenna. On devrait être en mesure de creuser la première pelletée de terre dès le mois de juillet. »

Le Cercle Molière et la Province s'attendent aussi à une contribution du gouvernement fédéral qui pourrait également contribuer à hauteur de 3 millions $. Aucune annonce formelle n'a encore été faite, mais le ministre provinciale responsable des services en langue française, Greg Selinger, s'attend à en recevoir des nouvelles sous peu.

Quant à la collecte de fonds communautaire du Cercle Molière, elle avance bien. Après moins de deux ans, le Cercle a recueilli 1,5 million $ sur les 2 millions $ requis par la Province. « La participation de la communauté a été extraordinaire, confie Paul McKenna. On a réussi à amasser 1 million $ en moins d'un an. Tout le monde a été très impressionné. »

Tout en restant très optimiste, il admet que la campagne a connu un certain ralentissement. « C'est toujours plus difficile vers la fin, explique Paul McKenna. Mais on n'a pas fini. Toute l'équipe continue ses efforts et nous restons confiants. »

L'engagement de la communauté franco-manitobaine a d'ailleurs joué un rôle essentiel dans les discussions avec le gouvernement. « Le leadership de la communauté a été très important, remarque le ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport, Eric Robinson. Si les Franco-Manitobains, n'avaient pas démontré un tel engagement, nous n'aurions pas eu une aussi grande marge de manœuvre pour participer au projet et négocier avec le gouvernement fédéral. »

Le Cercle Molière et le Centre culturel franco-manitobain auront bientôt les 8 millions nécessaires à la réalisation du projet. Même si la somme n'est pas encore complète, la construction pourrait commencer sous peu. Les appels d'offres ont déjà été lancés. Le Cercle Molière prévoit déjà que les travaux seront terminés à temps pour sa saison 2009-2010.

Le nouveau théâtre sera un atout important pour le Cercle Molière. En plus d'accueillir plus de spectateurs, la nouvelle salle, à la fine pointe de la technologie permettra plus d'autonomie à la troupe. « On aura un théâtre qui nous appartient où l'on pourra contrôler les dates de spectacles et de répétitions », explique Paul McKenna.



photo : Julien Abord-Babin

Les ministre Greg Selinger et Eric Robinson ont annoncé un financement supplémentaire de 1,3 million $ pour le nouveau théâtre du Cercle Molière.

››› Sortir...

La Fourche en photos



Voyez ***Manitoba Photographic Arts Expo***, (MPAX) une exposition photographique réunissant les œuvres, parmi celles des meilleurs photographes au Canada. Rencontrez les photographes, admirez leur travail et leurs appareils, participez aux ateliers offerts au cours des quatre journées de festivités. L'événement aura lieu du 18 au 22 juin à la Fourche. Pour plus d'informations, visitez le www.mpax.org ou appelez au 957-7618.

Art et mobilier



La galerie d'art Ace Art Inc. est l'hôte de l'exposition ***Out of Hand***, présentée par Manitoba Crafts Council, jusqu'au 28 juin.

L'exposition, la deuxième d'une série de trois, met à l'honneur les œuvres d'artistes sculpteurs et designers de meubles modernes.

La galerie Ace Art Inc. est située au 2e étage de l'immeuble au 290, avenue McDermot. Info : contactez Jordan Miller au 510-1623

Le Mârdi de Jonathan Stevens



Le guitariste Jonathan Stevens se produira à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain le 24 juin. Le spectacle a lieu dans le cadre des soirées Mârdi jazz. L'entrée est gratuite. Les portes ouvrent à 19 h 30. Le spectacle débute à 20 h 30. Info. : 233-3324

Chic Gamine



La formation manitobaine Chic Gamine sera en spectacle les 20 et 21 juin au High and Lonesome Club situé au 234, rue Main. Ce sera l'occasion pour le groupe de présenter des morceaux de son tout nouvel album. Le groupe se produira dans le cadre du Festival de jazz de Winnipeg. Le concert débute à minuit. Les billets sont en vente au coût de 14 $.

Infos. : www.jazzwinnipeg.com

FESTIVAL DE JAZZ

Du beau pour tous!

Le coup d'envoi du Festival de jazz de Winnipeg sera lancé le 20 juin.

Patricia BITU TSHIKUDI

Amateurs de musique jazz à vos agendas car le Festival de jazz de Winnipeg débute!

Du 20 au 25 juin, une brochette impressionnante d'artistes d'ici et d'ailleurs se partageront la scène du Old Market Square et des clubs de jazz de l'Exchange. Pour cette 19e édition, les organisateurs de l'événement devenu une tradition, proposent un nouveau concept.

« Le plus gros changement réside dans la programmation, explique le directeur exécutif du Festival, Paul Nolin. Nous avons opté pour une formule avec plus de spectacles en soirée sur différentes scènes du site des festivités. On a concentré entre quatre et six scènes de différents clubs du district Exchange cette année. »

Selon Paul Nolin, c'est une manière de donner aux amateurs de jazz la possibilité de découvrir différents styles.

« Ça permettra aux amateurs de jazz de flâner, d'aller d'une scène à l'autre et de découvrir d'autres styles de jazz et de jeunes talents émergeants », dit Paul Nolin.

Le choix des artistes invités



photo : Gracieuseté du Festival de jazz de Winnipeg

François Bourrassa.

pour cette nouvelle édition du Festival de jazz a été un long processus selon Paul Nolin.

« Nous avons commencé à préparer le Festival en septembre dernier. C'est un long processus. On essaie d'entrer en contact avec plusieurs artistes et y allons avec ceux qui acceptent de venir et ceux qui sont disponibles, explique-t-il. On essaie toujours d'inviter des artistes qui sont susceptibles de plaire et d'attirer un plus grand public. »

Et les organisateurs du Festival n'ont pas hésité à mettre le paquet.

Des artistes et groupes émergeants côtoieront de grands noms du jazz venus de tous les horizons.

« Nous avons réussi à attirer des grands noms du jazz comme Wynton Marsalis, par exemple. Nous avons aussi une bonne brochette d'artistes d'ici, des États-Unis, de l'Angleterre, du Québec et j'en passe », dit Paul Nolin.

La programmation se veut aussi variée que possible pour attirer un auditoire jeune.

Chose qui ne semble pas être un problème en soi pour les organisateurs.

« Bien entendu, on essaie toujours d'avoir une programmation variée avec des artistes jeunes. Mais je dois dire qu'il y a de plus en plus de jeunes qui s'intéressent au jazz, explique le directeur exécutif. Avec les écoles de jazz comme celle de l'Université du Manitoba, on a une bonne clientèle jeune qui s'y intéresse. »



photo : Gracieuseté du Festival de jazz de Winnipeg

Wynton Marsalis.

L'année dernière, le Festival de jazz de Winnipeg avait attiré près de 35 000 personnes. « Je dois dire qu'on est assez stables sur ce point, estime Paul Nolin. On ne peut pas vraiment nous comparer à d'autres festivals comme celui de Montréal par exemple, puisqu'on parle quand même de bassins de populations très différents. Mais on est très satisfaits de notre Festival. Il est de calibre international au niveau de sa programmation. Nous recevons aussi du monde d'autres provinces. »

Parmi les têtes d'affiches à surveiller, des groupes locaux comme la formation franco-manitobaine Chic Gamine, les musiciens Steve Kirby et Larry Roy, le duo Neil Watson, la chanteuse Jodie Borlé, la chanteuse Michelle Grégoire, le célèbre groupe Pink Martini, François Bourassa Quartet et plusieurs autres.

Pour plus d'informations sur la programmation, visitez le site Internet : www.jazzwinnipeg.com.

Les billets sont en vente à la billetterie, au 780-3333 ou au 989-4656.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article ***Les dessins de Sonja Hébert***, paru dans *La Liberté* du 11 au 17 juin 2008.
L'exposition de Sonja Hébert aura lieu à la Galerie du CCFM du 12 juin au 25 juillet et non du 12 au 25 juin, comme mentionné dans l'article.
Toutes nos excuses.



Ville de Winnipeg
Bureau du greffier
AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 2009

Le rôle d'évaluation foncière de 2009 de la ville de Winnipeg est maintenant accessible pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la ville
Centre de service à la clientèle, 457, rue Main

Hôtel de ville
Direction de l'impôt et des recettes
Rez-de-chaussée, 510, rue Main

Si vous estimez que votre évaluation foncière de 2009 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale.*

Requête en révision
« **42(1)** La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :
a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« **43(1)** Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :
a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, le 9 juillet 2008, 300, avenue Assiniboine, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants et les requérantes seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, le 24 juin 2008, par voie du formulaire Requête en révision de l'évaluation. Ce formulaire est disponible au 300 de l'avenue Assiniboine, par téléphone au 204-986-2700 ou sur le site Web de la ville à winnipeg.ca.

Il est recommandé de discuter de votre affaire avec le Service de l'évaluation foncière au 204-986-2353 avant de déposer votre requête.

Déposez votre requête en personne ou envoyez-la par la poste, par courrier électronique ou par télécopieur à Brent Olynyk, gestionnaire des appels, Comité de révision, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6
Télécopieur : 204-986-6999 Courrier électronique : bor@winnipeg.ca

Renseignements généraux : 204-986-2700
Site Web : Winnipeg.ca

COURS DE CHANT

Do ré mi, FASILA chanter!

Contrairement aux croyances populaires, il n'y a pas que la musique anglophone qui plaît aux jeunes.

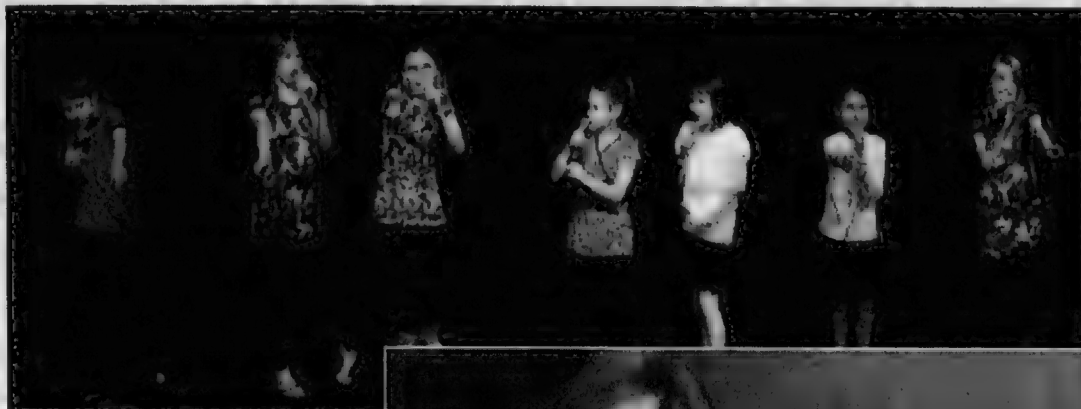


photo : Katrine Deniset

Fasila chanter : Les jeunes du groupe FASILA chanter ont présenté leurs chansons francophones préférées dans la salle Martial-Caron du CUSB, le 8 juin.

Katrine DENISET,
Action médias

Une dizaine de jeunes chanteurs ont repris les succès de leurs artistes francophones préférés lors du spectacle de fin d'année du groupe FASILA chanter. Famille et amis étaient rassemblés à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le 8 juin, pour encourager la relève francophone.

Janique Freynet-Gagné, une élève en 11e année au Collège Louis-Riel, est à l'origine de cette initiative. C'est elle qui a enseigné aux jeunes au cours des derniers mois.

Depuis la fin avril, les élèves de FASILA chanter ont répété leurs chansons francophones préférées telles *Suivre l'étoile* de Gabrielle Destroismaisons et *Destin* de Céline Dion. « Les jeunes sont toujours pétillants et pleins d'énergie durant les répétitions, reconnaît Janique Freynet-Gagné. Ils ont travaillé fort toute l'année et je suis fière d'eux.



photo : Katrine Deniset

Ariane et Jasmine : Ariane Freynet-Gagné et Jasmine Simard, deux élèves du groupe FASILA chanter, ont bien aimé leur expérience.

« Quand j'étais petite, j'aimais faire des spectacles avec mes sœurs devant mes parents, ajoute Janique Freynet-Gagné. Je voulais donc réaliser quelques rêves en permettant à de jeunes artistes de chanter devant une foule. » La coordonnatrice peut maintenant dire mission accomplie puisqu'il y avait beaucoup d'excitation derrière la scène avant le spectacle.

Jasmine Simard de l'École Christine-Lespérance a l'habitude d'être sur scène. « FASILA chanter donne la chance aux participants d'être encore plus à l'aise devant un auditoire », mentionne-t-elle.

Une autre élève du groupe, Ariane Freynet-Gagné de l'école Christine-Lespérance, a adoré l'expérience. « On apprend à chanter en français et aussi à travailler en équipe. » Les jeunes filles sont toutes deux d'accord que la meilleure partie du cours est le spectacle de fin d'année.

Devant le succès de cette édition, Janique Freynet-Gagné confirme qu'il y aura un groupe FASILA chanter l'an prochain. Le cours s'adresse aux jeunes francophones de 6 à 11 ans.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Avis : pour alléger le calendrier et permettre la publication du maximum d'événements, les activités annoncées ne contiendront désormais que les principaux détails (de quoi il s'agit, endroit, date et heure et où s'informer).

La Broquerie / Fête de la Saint-Jean-Baptiste

✓ 27 juin • ***Soirée bière et saynète*** • Hôtel de La Broquerie • 25 $, souper inclus • info. : 233-ALLÔ (2556).

✓ 28 juin • ***Déjeuner aux crêpes***, tournoi de baseball, Johnny Cajun,etc. • 20 h • info. : 233-ALLÔ (2556).

✓ 29 juin • ***Défilé, jeux variés***, Les Normandeau, Bernard Vermette, Damien Lussier • 5 $ pour adultes / enfants : gratuit • info. : 233-ALLÔ (2556).

Richer

✓ 6 juillet • ***Jamboree Métis*** • adultes : 10 $ / 12 ans et moins : gratuit • 13 h à 18 h • Terrain de l'Église de l'Enfant-Jésus • info. : Yvonne, 422-9369.

Saint-Boniface

✓ Jusqu'au 25 juillet • ***La Galerie au CCFM*** • Sonja Hébert • *Chimère* • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 19 juin •***Autobiographie de Louis Bernardin*** • *Mon train de vie* • 16 h 30 • Centre du patrimoine • CCFM • 340, boulevard Provencher.

✓ 19 juin • ***AGA Cinémental*** • 18 h 30 • Salon Sportex • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. : Joanne, 945-6901.

✓ 19 juin • ***La Kermesse*** • BBQ • 17 h • Cour de l'école Précieux-Sang • 209, rue Kenny.

✓ 21 juin • ***Cours de secourisme*** • inscriptions • 8 h 30 à 16 h 30 • CUSB • Salle Académique • info. : 254-6016.

✓ 21 juin • ***Atelier de tressage de ceintures fléchées*** • Carol James • inscription • 10 h 30 à 12 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4331.

✓ 21 juin • ***Fête de la musique*** • midi à minuit • CCFM • info. : 233-8972.

✓ 23 juin au 15 août • ***Programme estival de lecture 2008*** • inscriptions • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : Édith, 986-4332.

✓ 23 juin • ***Réunion / Voyage en Europe*** • FAFM • 19 h • Salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens • 289, avenue Dussault • info. : Gérard, 235-0670.

✓ 26 juin • ***Réunion*** aidants naturels de francophones aînés • Pluri-elles et FAFM • inscription • 10 h à 11 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 1 juillet • ***Fête du Canada*** • Une fête de musique suivie de feux d'artifices à 23 h • l'angle Taché / Provencher • 17 h à 23 h • 233-ALLÔ (2556).

✓ 2 au 30 juillet • ***Camp de bijoux*** • techniques de création de bijoux • pour les 10 + • 12 h 30 à 15 h 30 • 575 rue Archibald • Joanne, 219-2528.

✓ 14 au 18 juillet • ***L'École des jeunes artistes*** • coût : 60 $ pour 5 matinées • 9 h 30 à 12 h • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

Festival du Patrimoine Montcalm / Saint-Joseph

✓ 28 juin • ***Jeux d'été / 55+*** • FAFM / DAS • gratuit • transport en autobus de Winnipeg disponible.

✓ 28 juin • ***Déjeuner gratuit,*** baseball, Les Six Croches, La Bardasse • gratuit • Musée de Saint-Joseph • info. : 233-ALLÔ / 1-800-665-4443

✓ 29 juin • ***Visite du Musée***, Foli Tambours Africains, Lynne Brémault-Parent, Gérald Laroche & Gerry Paquin • Musée de Saint-Joseph • info. : 233-ALLÔ

Saint-Malo

✓ 20 juin • ***BBQ communautaire*** • École Saint-Malo • info. : Brenda, 347-5255.

✓ 24 juin • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin.

Saint-Norbert

✓ 5 au 12 juillet • ***Jamboree Jamb A-Vent-Ur*** • 75e anniversaire du district des Scouts franco-manitobains • Camp Amisk • Claire, 233-4324, scoutdrr@mts.net.

✓ 11 juillet • ***Rallye d'anciens*** • suivi d'un souper en commun et feu de camp • 9 h 30 à 11 h • Camp Amisk • info. : Claire, 233-4324, scoutdrr@mts.net.

Shilo

✓ 20 juin • ***Ouverture officielle de la Garderie Coopérative de Les Amis de la Source*** • 9 h • cérémonie : 11 h • pique nique • édifice T102 • info. : 765-3000 poste 3618.

Winnipeg

✓ 22 juin • ***Dimanche en Famille*** • expo *Gu Xiong : Red River* • 13 h 30 à 16 h • Musée des beaux-arts de Winnipeg.

✓ 1 juillet • ***Fête du Canada*** • Monnaie royale canadienne • 520, boulevard Lagimodière • info. : 983-6429.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

CHANT'OUEST

La Saskatchewan l'emporte

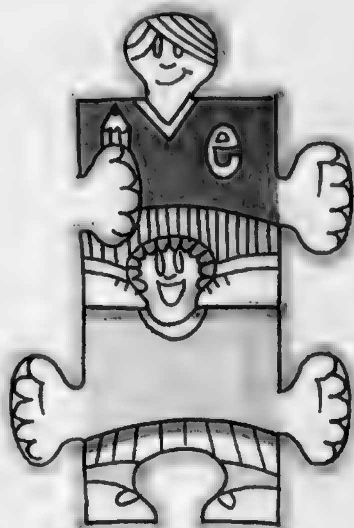
Ce sont deux artistes de la Saskatchewan qui s'envoleront pour Granby en septembre. Scott Richmond et Véronique Poulin sont en effet les grands gagnants du gala Chant'Ouest, qui s'est tenu à Moose Jaw le 13 juin.

La 19e édition de ce concours pan-Ouest a réuni les artistes ayant remporté les éditions provinciales des Galas de la chanson.

Le chanteur albertain Roméo Gasasira a reçu le prix de la chanson primée. Scott Richmond a aussi remporté le prix du public.

Craig & Ash et Entre parenthèses, qui représentaient le Manitoba à Chant'Ouest, n'ont pas remporté de prix.

S. L.



COMPRENDRE LA PETITE ENFANCE

Il est important d'investir dans les premières années de développement des enfants. Les recherches récentes indiquent que les années en petite enfance sont critiques.

Le projet Comprendre la petite enfance est parrainé par la Division scolaire franco-manitobaine en collaboration avec la Coalition francophone de la petite enfance et de la famille. Ressources humaines et Développement social Canada finance l'initiative Comprendre la petite enfance. Pour plus d'information : **http://cpe.dsfm.mb.ca**

Objectifs du projet CPE

Comprendre la petite enfance est une initiative nationale qui réunit des données permettant d'évaluer le niveau de la capacité d'apprentissage des enfants inscrits à la maternelle en 2006-2007.

Engagement des parents à la lecture aux enfants

Un des aspects les plus importants de l'engagement des parents à l'égard de leurs enfants est la lecture à l'enfant. Dans la DSFM, 82 % des parents lisent à leurs enfants au moins une fois par jour. Il s'agit d'un pourcentage considérablement plus élevé que la moyenne canadienne de l'EEPEDE, chiffrée à 77 %. Les données de l'EEPEDE pour la DSFM indiquent que :

- 48 % des enfants examinent des livres français,
- 51 % d'entre eux examinent des livres écrits en anglais et en français, et
- moins de 1 % examine uniquement des livres anglais.

La conservation de la langue et de la culture françaises

La conservation de la langue et de la culture françaises est une préoccupation importante pour de nombreuses familles de la collectivité. C'est pourquoi, l'EEPEDE menée dans la DSFM comprenait un certain nombre de questions additionnelles sur l'utilisation de la langue par les enfants et les parents.

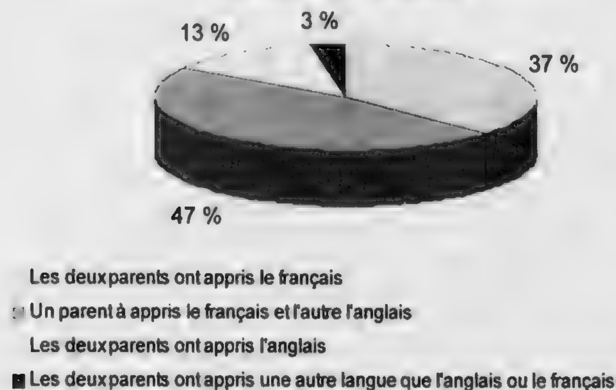


Des renseignements au sujet du contexte socioéconomique et culturel d'une collectivité où les jeunes enfants grandissent sont utiles pour comprendre le rôle que les familles et les voisinages jouent dans les résultats du développement des enfants. Le contexte est souvent résumé par des données telles que :

- le niveau d'éducation de ses familles,
- l'emploi de ses membres, et
- le niveau moyen du revenu familial.

Données	Moyenne DSFM (EEPEDE)	Moyenne Manitoba (ELNEJ)1	Moyenne Canada (ELNEJ)1
Familles ayant un revenu inférieur à 30 000 $	10 %	19 %	17 %
Mères sans emploi	25 %	43 %	42 %
Pères sans emploi	6 %	7 %	6 %
Mères n'ayant pas terminé leurs études secondaires	3 %	15 %	11 %
Pères n'ayant pas terminé leurs études secondaires	4 %	17 %	13 %
Familles monoparentales	11 %	13 %	12 %
Enfants autochtones	11 %	10 %	4 %
Enfants nés à l'extérieur du Canada	4 %	1 %	2 %

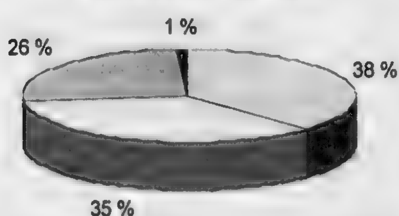
Langue(s) apprises par les parents à la maison pendant leur enfance



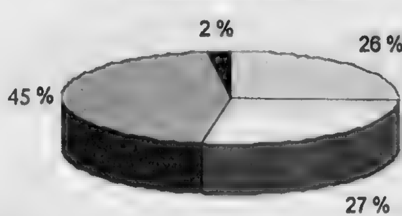
Les deux parents ont appris le français
Un parent à appris le français et l'autre l'anglais
Les deux parents ont appris l'anglais
Les deux parents ont appris une autre langue que l'anglais ou le français

Source : EEPEDE, 2006-2007.

Scolarisation des mères



Scolarisation des pères



en français
en français et en anglais
en anglais
dans une autre langue

Source : EEPEDE, 2006-2007.

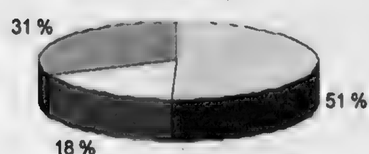
Malgré les expériences d'enfance et de scolarisation des parents, l'utilisation de la langue dans la collectivité est fortement axée sur l'anglais.

- 62 % des parents indiquent qu'ils utilisent principalement l'anglais pour converser avec leurs voisins;
- 26 % indiquent qu'ils utilisent le français et l'anglais;
- 12 % indiquent qu'ils utilisent le français.

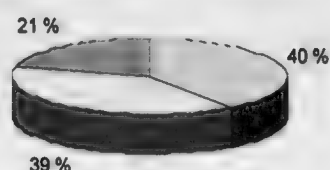
Les résultats de l'EEPEDE sur l'utilisation de la langue à la maison tracent un différent portrait de celui sur l'utilisation de la langue dans la collectivité.

57 % des répondants (dans la DSFM, les mères correspondaient à 89 % de l'échantillon) parlent à leurs enfants qu'en français;
29 % parlaient en français et en anglais;
12 % parlaient uniquement en anglais;
2 % utilisaient une autre langue ou une combinaison du français et d'une autre langue.

Langue(s) utilisée(s) pour parler à leur mère



Langue(s) utilisée(s) pour parler à leur père



utilisent le français
utilisent l'anglais
utilisent le français et l'anglais

Source : EEPEDE, 2006-2007.

Lorsqu'on demande aux parents s'il a été facile de décider d'inscrire leur enfant à une école francophone :

- 88 % d'entre eux ont indiqué que la décision a été facile;
- 12 % ont indiqué que la décision a été difficile.

CONCLUSION

Tous ces résultats semblent indiquer que la langue utilisée principalement dans la collectivité est l'anglais, bien que les familles visent fortement à utiliser le français à la maison et souhaitent faire éduquer les enfants en français.



Conclusion du rapport de la recherche communautaire

La recherche communautaire est importante, car elle peut aider une collectivité à comprendre le développement de ses citoyens les plus jeunes et comment elle pourrait leur offrir le meilleur environnement qui soit.

Statut socioéconomique

Une des caractéristiques uniques de la DSFM est le fait que les revenus des familles sont relativement plus élevés que ceux des autres familles canadiennes. La plupart des parents ont un emploi et la plupart d'entre eux ont terminé leurs études secondaires. Si on considère l'ensemble des facteurs, le statut socioéconomique moyen de la collectivité est relativement élevé.

Aspects de vie

Sous la plupart des aspects de la vie familiale, le profil de la DSFM est semblable à celui des autres familles canadiennes. En plus, les enfants ont tendance à participer activement aux activités sportives structurées et non structurées et, en moyenne, ils consacrent beaucoup moins de temps à regarder la télévision ou des vidéos que les autres enfants du même âge.

Activités communautaires

Les principaux obstacles à la participation aux activités communautaires sont semblables à ceux des autres collectivités. Toutefois, les parents de la DSFM indiquaient qu'un obstacle très important pour eux était que les activités n'étaient pas offertes dans la langue de préférence des parents.

La communauté

L'évaluation des parents de leur voisinage local est généralement positive et conforme à la moyenne canadienne. Les notes de la DSFM en matière de sécurité du voisinage et de cohésion du voisinage sont sensiblement plus élevées que la moyenne canadienne. Les parents croient donc que leurs voisinages sont des endroits où on peut élever des enfants en toute sécurité et qu'ils offrent de bonnes écoles et prématernelles, des installations de loisirs et des établissements de santé adéquats pour les enfants et des moyens de transport en commun accessibles. Les parents croient que les membres de leur famille, leurs amis et leurs voisins les aident à se sentir en sécurité et heureux.

Sous ces aspects, les enfants de la DSFM sont très privilégiés.

Pour plus d'information au sujet du projet CPE ou pour recevoir une copie de la fiche informative du rapport communautaire, veuillez contacter Lucille Daudet-Mitchell ou Kristine Vielfaure à la DSFM ou visiter le site Web de CPE :

http://cpe.dsfm.mb.ca

Un gros merci aux enfants et aux parents de la DSFM qui ont participé à l'étude Comprendre la petite enfance!

Il faut toute une communauté pour élever un enfant!

sudoku

PROBLÈME N° 124

	6			2		4		9
		2		8	9	1	7	5
		3		4			9	
2		4		6		7	3	8
	7				1	6		2
				7	3			
7	4			5	6			

RÉPONSE DU N° 124

1	6	5	3	2	7	4	8	9
4	3	2	6	8	9	1	7	5
8	9	7	5	1	4	3	2	6
6	8	3	7	4	2	5	9	1
2	1	4	9	6	5	7	3	8
5	7	9	8	3	1	6	4	2
9	2	6	1	7	3	8	5	4
3	5	1	4	9	8	2	6	7
7	4	8	2	5	6	9	1	3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 494

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3					■							
4			■							■		
5						■					■	
6								■				
7		■										
8				■								■
9	■						■					
10						■						
11			■									
12								■			■	

HORIZONTALEMENT

1. Perspicace, qui juge avec clarté.
2. Action d'écouter les bruits produits par les organes pour faire un diagnostic.
3. Message publicitaire. – Personne ayant une musculature très développée.
4. Sud-ouest. – Introduisit quelque chose de nouveau dans un domaine particulier. – Conjonction.
5. Occasionna, provoqua. – Trompe par de fausses apparences.
6. Pratiqua des tenons dans une pièce de bois. – Remorque un bâtiment de navigation.
7. On y expose l'hostie consacrée (pl.).
8. Pièce d'argent de 5 centimes en 1793. – Congrès d'un parti politique.
9. Ville du Québec. – Empereur romain.
10. Déclaration d'un avocat (pl.). – Qui s'écoule facilement.
11. Alain Vendette. – Auxquelles on a ôté un gaz.
12. Cavité qui reçoit les cartouches dans une arme à répétition. – Sièges.

VERTICALEMENT

1. Crèmes glacées garnies de fruits confits. – Châtiment.
2. Lésion élémentaire du lupus tuberculeux. – Prénom masculin.
3. Volcan actif du Japon. – Épinceter.
4. Architecte grec vers le Ve siècle. – Livres sacrés des Hindous.
5. On le traverse à gué. – Elles habitent la France.
6. Exprime un coup. – Un monstre hypothétique se trouve dans ce lac. – Tellement.
7. Osmanlis. – Admirateur enthousiaste.
8. Dieu d'Israël, cité dans la Bible. – Poids et monnaie.
9. Reptile fossile du crétacé ayant 40 mètres de long.
10. Rejette comme faux. – Tissus de soie.
11. Pou. – L'ours en est un.
12. Agacés, irrités. – Lac d'Écosse.

RÉPONSES DU N° 493

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	I	S	A	N	T	E	R	I	E
2	R	E	P	R	O	D	U	I	S	A	N	T
3	O	S	A	■	R	A	M	A	S	S	E	R
4	T	E	R	R	I	G	E	N	E	■	D	É
5	E	N	T	E	T	E	R	■	U	N	I	S
6	S	T	E	L	E	■	A	P	L	A	T	■
7	T	■	S	A	■	P	I	L	E	T	■	A
8	E	C	■	C	H	O	R	I	S	T	E	S
9	R	A	C	H	E	T	E	E	■	I	L	S
10	A	D	H	E	R	E	S	■	H	E	L	O
11	I	R	O	N	E	S	■	S	O	R	E	L
12	T	A	C	T	S	■	G	E	N	E	S	E

Recette

Tarte à la rhubarbe

4 tasses (1000 ml) de rhubarbe en dés
2 tasses (500 ml) de sucre
2 oeufs battus
3 c. à soupe (45 ml) de farine
1/2 c. à thé (2 ml) de beurre
Pâte pour 2 abaisses

- Dans un grand bol, battre les oeufs, ajouter le sucre et la farine. Bien mélanger.
- Ajouter la rhubarbe et, à l'aide d'une cuillère de bois, bien m/langer tous les ingrédients. Laisser reposer quelques minutes.
- Pendant ce temps, rouler les abaisses puis y verser votre préparation de rhubarbe.
- Cuire 15 minutes à 440° F et ensuite réduire la chaleur à 350° F environ 30 minutes ou jusqu'à ce que la tarte soit dorée.
- Cette tarte n'a nullement le goût suret habituel de la rhubarbe. Tout à fait délicieuse.

Préparation : 30 minutes • Cuisson : 25 minutes • Portions : 6

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Le Club de **Bicolo**

Gagnants et gagnantes du concours

Merci pour tous les beaux dessins!

Barnes, Ryan
8 ans
Victoria, C.-B.

Demers, Stephanie
11 ans
Winnipeg

Derocquigny, Chantal
8 ans
Lorette

Dupuis, Martin
7 ans
Winnipeg

Everhardus, Céleste
8 ans
Sainte-Agathe

Lepage, Nicholas
8 ans
Saint-Adolphe

Manaigre, Celina
7 ans
Lorette

Phosy, Davin
7 ans
Victoria, C.-B.

Roy, Josée
7 ans
Sainte-Agathe

Weir, Emily
8 ans
Saint-Adolphe

Voici quelques dessins gagnants :

Popo Le Perroquet



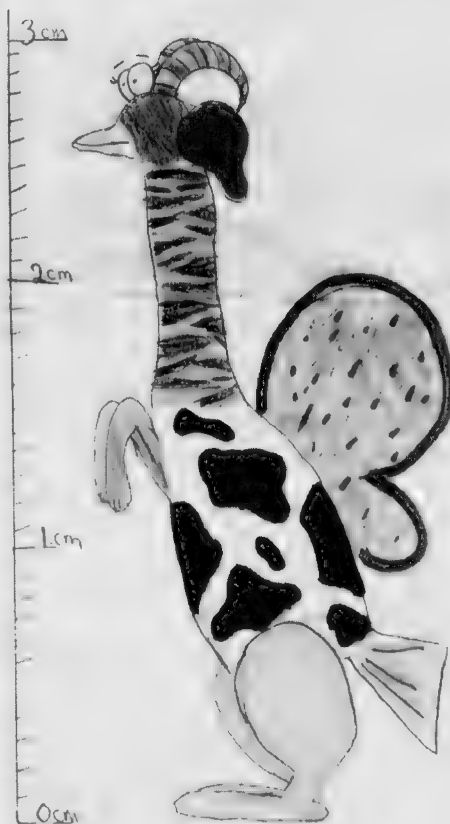
Emily Weir



Martin Dupuis



Chantal Derocquigny



Minou

Stephanie Demers



Céleste Everhardus



Celina Manaigre

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

■ École Lacerte

Suivre l'étoile





photos : Daniel Bahuaud

Les élèves de l'École Lacerte ont suivi leur étoile, lors de la boîte à chansons des 3 et 4 juin.

Daniel BAHUAUD
PARC WINDSOR

Suivre l'étoile, la troisième boîte à chansons annuelle de l'École Lacerte, a été un succès éclatant. Lors des cinq représentations qui avaient lieu les 4 et 5 juin, plus de 750 personnes ont assisté au spectacle monté, exécuté et interprété par une quarantaine d'élèves de la 5e à la 8e année.

En soirée, les jeunes ont chanté pour les parents qui, assis à des tables rondes, ont pu se régaler de vin et de fromage, dans une ambiance de style cabaret, tout en appréciant les 20 chansons françaises offertes par les élèves.

Le jour, l'école a reçu des jeunes des écoles Christine-Lespérance, Lagimodière, Précieux-Sang et Taché. Bien entendu, les élèves de l'École Lacerte avaient droit à leur propre représentation, le 4 juin.

« *Suivre l'étoile* est un joli travail d'équipe, indique le coordonnateur de la boîte à chansons, l'enseignant Stéphane Tétrault. Nous étions dix profs à organiser le tout, avec les élèves. Les jeunes ont fait un travail excellent. Ce sont eux qui ont choisi les chansons. Ils sont exposés à la chanson française en grande partie grâce à la radio scolaire. Ils ont donc choisi leurs morceaux préférés à partir de cette expérience d'écoute. »

Un excellent travail également sur le plan technique, et qui n'a pas été sans embûches. « La rénovation de la salle polyvalente de l'école nous a obligés de nous installer dans le gymnase, explique Stéphane Tétrault. Pour la première fois, il fallait monter une estrade, et fournir beaucoup plus d'éclairage qu'auparavant. Il a fallu travailler fort pour obtenir de beaux résultats. C'était une grande production, très impressionnante, avec grand écran sur lequel étaient projetées des images en Power Point, ainsi que des prises de vue en direct des chanteurs. »

Le spectacle a aussi été tourné par des élèves lors de la dernière représentation, le 4 juin, alors que le tout était bien rodé.

■ Collège Louis-Riel

Aux rythmes de l'Afrique



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Nicole Pageau et les élèves du Collège Louis-Riel font une démonstration de danse africaine traditionnelle, lors de la soirée africaine du 30 mai.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

La soirée africaine du Collège Louis-Riel, qui a eu lieu le 30 mars, a été un grand succès. Une centaine d'élèves de la 7e à la 12e année ont présenté, sous forme de pièce théâtrale intégrant poèmes et danses traditionnelles, plusieurs facettes de l'histoire et de l'actualité africaines.

« Ça a été un succès phénoménal, déclare avec enthousiasme l'enseignant chargé du dossier des élèves nouveaux arrivants, Mayur Raval. Je félicite avant tout nos élèves, qui ont été fantastiques. En l'espace d'un mois, ils ont monté un spectacle très réussi, avec une présentation très complète. Quel engagement! Merci aussi à l'enseignant David Rondeau, qui a conçu l'histoire d'une famille du Rwanda, la charpente sur laquelle ont été accrochés les autres éléments de la soirée. Merci aussi aux autres enseignants qui ont contribué à la soirée, notamment Christina Doche et Rachel Fréchette. Et puis, tout le monde a aimé, aussi, le souper copieux, organisé par un de nos parents et servi par les élèves. »

La soirée africaine a également servi d'activité de collecte de fonds pour le projet Ubuntu de l'école, organisé en collaboration avec l'organisme caritatif Ubuntu, qui fournit de l'aide humanitaire au Rwanda. Au moment d'écrire ces lignes, la comptabilité des recettes totales n'avait pas encore été faite. Cependant, la vente de produits fabriqués par des veuves de Kimironko, au Rwanda, a généré plus de 1 000 $.

À noter que la fondatrice de l'organisme Ubuntu, Nicole Pageau, était de la soirée, et était accompagnée d'un autre membre de l'organisme, Igor César. « Nous sommes à notre troisième année d'engagement vis-à-vis le projet Ubuntu, rappelle Mayur Raval. Le voyage des élèves au Rwanda a certainement été un événement marquant de notre projet. C'est excitant pour un jeune de pouvoir se rendre en Afrique. Et nous préparons déjà notre prochaine visite scolaire. Par contre, il faut apprécier le travail des élèves qui contribuent au succès du projet Ubuntu, tout en restant au Manitoba. Et nous apprécions tous la présence de Nicole Pageau, qui sait toujours appuyer nos efforts, petits et grands. C'est ce genre d'appui qui a assuré le succès du projet et assurera sa continuité à long terme. »

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

20 juin • Soirée Bud, Spud et Steak du Collège Louis-Riel. Les fonds collectés iront envers le voyage de charité en République dominicaine de janvier 2009, organisé par des élèves du Programme alternatif du Collège Louis-Riel. L'événement a lieu de 17 à 20 h au CanadInn du parc Windsor, 1034 chemin Elisabeth.

21 juin • Fête internationale de la musique, célébrée au Centre culturel franco-manitobain.

25 juin • Soirée de reconnaissance pour les élèves de la 7e à la 11e années de l'École communautaire Réal-Bérard. 19 h au gymnase.

COMMISSION SCOLAIRE

25 juin • Rencontre de la CSFM.

POUR LES PARENTS

25 juin • Café-rencontre avec le directeur de l'École communautaire Réal-Bérard. Au Routier de Saint-Pierre-Jolys, de 10 h à 11 h.

CONGÉS

20 juin • Journée d'administration aux écoles Saint-Georges et Saint-Lazare.

25 et 26 juin • Journées d'administration à l'École Jours-de-Plaine.

27 juin • Bonnes vacances!

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

■ ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Toews épate et inspire



Photos : Gracieuseté École Pointe-des-Chênes

Jonathan Toews a été accueilli à bras ouverts, lors de sa visite, le 6 juin, à l'École Pointe-des-Chênes.

Daniel BAHUAUD
SAINTE-ANNE

C'est avec une grande joie et une immense fierté toute franco-manitobaine que les 317 élèves de l'École Pointe-des-Chênes ont accueilli le joueur de hockey Jonathan Toews. Le centre des Chicago Blackhawks était de passage, le 6 juin, pour leur parler de l'importance de poursuivre, avec ténacité et intelligence, les rêves qu'ils souhaitent réaliser.

« Il y avait des bannières partout dans l'école, explique la directrice et ancienne enseignante de Jonathan Toews, Dolorès Beaumont. Lors de son arrivée, nos élèves se sont placés dans le foyer de l'école pour applaudir et crier à tue tête. C'était vraiment quelque chose à voir. Jonathan était tellement ému. Lorsqu'il s'est adressé aux élèves réunis dans le gymnase, il a parlé d'inspiration, de motivation, et de sa fierté d'être Franco-Manitobain. C'est un jeune homme très déterminé, perfectionniste et extrêmement compétitif qui a toujours su ce qu'il voulait faire. En 2000, alors qu'il fréquentait l'École Lavallée, il m'a déclaré Mme, un jour, je vais jouer dans la Ligue nationale du hockey. C'est mon rêve et je vais le poursuivre avec tout ce que je peux. »

Après avoir bavardé avec les élèves, Jonathan Toews a signé des autographes pour tous, en se laissant prendre en photo. Les élèves, pour leur part, planaient à deux pieds du sol.

« J'étais vraiment excité, lance un jeune de la 3e année, Caleb Freynet-Funk. Je joue au hockey, et je porte le même numéro que lui sur mon chandail. Nous sommes tous les deux des avants. Je lui ai préparé une bannière en cadeau, pour lui souhaiter la bienvenue à l'école. »

Même son de cloche chez Denis Bosc. « Je portais un chandail des Winnipeg Junior Jets, l'équipe dans laquelle Jonathan jouait quand il avait neuf ans, explique l'élève en 7e année. Il a été charmé. J'apprécie l'effort qu'il a mis dans son conditionnement physique. Il est très fort. Ça paraît qu'il s'est beaucoup entraîné. J'aime aussi sa façon de jouer au hockey. Il a un très beau coup de patin et joue avec intelligence. Et, malgré le fait d'avoir étudié et joué aux États-Unis, il parle un beau français. Il a gardé sa langue. »

Élève en 11e année et joueur pour les Selects, la grande équipe de hockey de la région Sud-Est, Stéphane Pattyn admire l'intelligence avec laquelle Jonathan Toews a tracé son parcours professionnel et académique. « J'ai eu la chance de lui demander pourquoi il a choisi la route collégiale américaine plutôt que d'aller jouer pour la ligue junior du Canada, explique-t-il. Il m'a répondu qu'il veut bien préparer son avenir. Il ne reste à Toews qu'une année en administration des affaires à l'Université du Dakota du Nord. Mon rêve serait de suivre ses traces, en obtenant une bourse pour le hockey collégial et d'aller peut-être jouer au hockey en Europe. En tous les cas, Jonathan Toews a beaucoup de maturité. De plus, c'est un gars très modeste et terre à terre. Sa visite a été une excellente motivation pour tous les jeunes de l'école. Un Franco-Manitobain comme nous, un ancien élève de la Division scolaire franco-manitobaine qui a fait quelque chose de bien, et qui est fier de se dire Franco-Manitobain. Wow! »

■ ÉCOLE COMMUNAUTAIRE GILBERT-ROSSET

Des jeunes engagés



Ouf! Pas facile, s'habiller en pompier! La Course autour du monde du 16 mai était organisée par le conseil étudiant de l'École communautaire Gilbert-Rosset.



Photos : Gracieuseté École communautaire Gilbert-Rosset

Le Championnat de hockey de rue organisé par le conseil étudiant de l'École communautaire Gilbert-Rosset avait lieu le 15 mai. Les filets sont gracieuseté du conseil étudiant.

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE

L'année scolaire n'a pas été de tout repos pour le conseil étudiant de l'École communautaire Gilbert-Rosset. En plus d'organiser des activités mensuelles amusantes comme les journées à thème, où les élèves s'habillent de façon humoristique, le conseil sert des dîners chauds à ses camarades de classe. Et puis il collecte des fonds pour leur fournir l'équipement qui les maintiendront en bonne condition physique.

« Nous avons fait une demande et obtenu un octroi de 112 $ de la Province pour encourager un style de vie actif chez les étudiants, explique la présidente du conseil, Naomi Gauthier. On a donc acheté quatre filets de hockey, puisqu'on n'en avait pas. L'achat a fait le bonheur de tous. Les élèves nous réclament constamment les nouveaux filets. »

Chose certaine, les jeunes de l'École communautaire Gilbert-Rosset s'en serviront. Le 15 mai, pour bien roder le nouvel équipement, le conseil étudiant a organisé un championnat de hockey de rue pour les élèves de la maternelle à la 12e année. « Aucun grand gagnant n'a été déclaré, souligne Naomi Gauthier. C'était un après-midi amical. Par contre, six matchs ont été joués. Alors notre souhait de ranimer notre Ligue de hockey, créée par le conseil il y a deux ans, s'est enfin réalisé. Ce sera bien dorénavant d'organiser des tournois réguliers. »

En plus d'acheter de l'équipement sportif et d'organiser des championnats, le conseil scolaire trouve des moyens amusants d'encourager le parler français. Le 16 mai, il a tenu sa *Course autour du monde* pour les élèves de la 7e à la 12e années. « On s'est inspirés de l'émission à la télé, explique Naomi Gauthier. Les élèves, divisés en quatre équipes de quatre, devaient se rendre à sept stations éparpillées un peu partout dans le village à des endroits stratégiques. À chaque station, il y avait un défi à relever. Par exemple, à l'épicerie les élèves devaient trouver les prix de chaque item sur une liste d'épicerie. À la caserne de pompiers, il fallait enfiler aussi rapidement que possible la tenue complète d'un pompier. À la station d'essence, les équipes devaient trouver le bon film de location avec les billets qu'on leur avait fournis. »

De retour à l'école, les groupes devaient jouer à un jeu de cible avec des sacs de fèves. Et finalement, ils devaient déchiffrer un message écrit par un médecin. Quelle horreur!

« La *Course autour du monde*, c'est une course contre la montre, souligne Naomi Gauthier. Et chaque équipe recevait des points pour le français. Félicitations à l'équipe gagnante : Robert Gosselin, Kim Rouire, Gabrielle Etherington et Miguel Gauthier.

« Ces activités me manqueront, poursuit la finissante. Cela fait cinq ans que je suis membre du conseil. Pour une petite école, nous sommes très actifs. Nous sommes des jeunes très engagés. On s'entend tous très bien. J'ai beaucoup appris et j'encourage tous les jeunes dans toutes nos écoles à prendre une part active dans leur vie scolaire. »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 23 au 29 juin 2008

Le Jour du Seigneur : le dimanche 29 juin à 10 h à la SRC

Messe à l'église Saint-Antoine-de-Padoue, dans le diocèse d'Ottawa. Président : Mgr Luigi Ventura, nonce apostolique.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Galidor	Des kiwis et des hommes			Ricardo	Variées	L Journal	Téléjournal/ Midi	Pyramide	Cinémas variés				L Providence / Providence		Variées	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	RDI en direct									Téléjournal	J :45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	L Nec plus ultra	Variées	Variées	Variées	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Côté cuisine	Chiffres et lettres	Tout le monde	:55 Champion
TVA	Cinémas variés				Tout simplement Clodine		Variées	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Variées	Ma Le TVA

Lundi 23 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "Plan E."	Pyramide	Téléjournal	Zigzag rétro	Des squelettes	Ici Louis-José	Chère Betty "In ou Out"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	Des kiwis et des hommes			Politique prov. /:05 Hors d'ondes	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier	400 fois Québec	Grands Reportages "Dieu en Chine"		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Dieu en Chine"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Un oeil sur la planète				Passez au vert	Une ville, un style	TV5 journal /:25UnLivre	Fête de la Musique						
TVA	Le TVA 18 Heures	SucréSalé/ :55feriez?	Qui perd gagne		Laura Cadieux	Histoires de filles	Monk "Monk change de psy"		Le TVA 22 Heures	Juste pour rire	SucréSalé/ :25feriez?	"Capitaine Ron"('92) Kurt Russell, Martin Short.				Infopublicité		

Mardi 24 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Pyramide	Téléjournal	Un soir seulement	Des squelettes	Le monde en parlait	Beautés désespérées "Tempête à l'horizon"		Téléjournal	Grand Spectacle Le spectacle de la Fête présenté devant des dizaines de milliers de personnes à Montréal.						Téléjournal	Des kiwis et des hommes	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier	400 fois Québec	Grands Rep. "Le quai de la débrouille"		Téléjournal	Dominique Poirier	Téléjournal	Le National	Téléjournal	400 fois Québec	Le journal RDI	Le National	Téléjournal	400 fois Québec	Grands Rep. "Le quai de la débrouille"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Pékin express			Spectacle de la Fête nationale à Québec			TV5 journal /:25UnLivre	Un oeil sur la planète				Spectacle de la Fête nationale à Québec		
TVA	Le TVA 18 Heures	SucréSalé/ :55feriez?	Anges de la réno "Famille Craft"		KM/H	À communiquer			Le TVA 22 Heures	Juste pour rire	SucréSalé/ :25feriez?	Vice Caché		"Columbo: Le meurtre aux deux visages"('93) Faye Dunaway, Peter Falk.				Infopublicité

Mercredi 25 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Pyramide	Téléjournal	À la carte	Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	Des kiwis et des hommes			Hors d'ondes	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier	400 fois Québec	Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"Travaux, on sait quand ça commence..."('05) Carole Bouquet.			La 17ième marche	Cliché "L'eau"	Invité de marque	TV5 journal /:25UnLivre	Pékin express			Village en vue	Relais G.	Questions pour un super champion	
TVA	Le TVA 18 Heures	SucréSalé/ :55feriez?	P.-dessus marché	Poule aux oeufs d'or	Les Denis Drolet au pays des Denis		Esprits criminels "Soif de sang"		Le TVA 22 Heures	Juste pour rire	SucréSalé/ :25feriez?	"La fille du général"('99) Madeleine Stowe, John Travolta.				:45 Infopublicité		

Jeudi 26 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Pyramide	Téléjournal	Croisée chemins	Des squelettes	La petite mosquée	Perdus "Ji Yeon"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	Des kiwis et des hommes			Hors d'ondes	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier	400 fois Québec	Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Aux frontières de la Chine		Design	TV5 journal /:25UnLivre	Cinérama	Relais G.	"Je hais les vacances"('07) Stéphane Freiss, Carole Richert.			Paroles et musique "Térez Montcalm"	
TVA	Le TVA 18 Heures	SucréSalé/ :55feriez?	Les Gags	"Cendrillon aux grands pieds"('60) Jerry Lewis.			Les Héros "Contrecoup"		Le TVA 22 Heures	Juste pour rire	SucréSalé/ :25feriez?	"South Park: Plus grand, plus long et sans coupure"('99)			Infopublicité			

Vendredi 27 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Lizzie McGuire	Pyramide	Téléjournal	Age pour l'Afrique	"Voyage au pays imaginaire"('04) Kate Winslet, Johnny Depp.				On prend toujours un train		Le Téléjournal		Téléjournal	Des kiwis et des hommes			"Choisir: Le combat du docteur Morgen...	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier	400 fois Québec	Grands Reportages: Les films Imax		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages: Les films Imax	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa				Performance		TV5 journal /:25UnLivre	"Travaux, on sait quand ça commence..."('05) Carole Bouquet.			La 25ème image /:15 Vivement dimanche!			
TVA	Le TVA 18 Heures	SucréSalé/ :55feriez?	Caméra témoin	"L'amour en quatrième vitesse"('64) Elvis Presley.			Dieu Merci!		Le TVA 22 Heures	Juste pour rire	SucréSalé/ :25feriez?	"Poltergeist - La vengeance des fantômes"('82) JoBeth Williams.				:45 Infopublicité		

Samedi 28 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Twipsy cyber.	Jeux de l'Acadie	Kong	La famille pirate	Oniva "La famille"	Ma vie de star	Deuxième chance		Téléjournal/ Midi	Le monde en parlait	"Des vacances inoubliables"('02) Ryan Merriman, Mischa Barton.				Canada-Russie: la série du siècle 1/4			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Terres arctiques	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	Planète prise 2
TV5	Potlach	C Comme ç@	C'est pas sorcier	Urbania	Aux frontières de la Chine		TV5 journal /:20Afrique	Chamonix-Zermatt	Télétourisme	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Journal Suisse	Croisée chemins	Chiffres et lettres	Paroles et musique	.55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Trois voeux		Chaîne d'artistes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Bugs et ses amis	"L'école, c'est secondaire"('96) Tia Carrere, Jon Lovitz.		

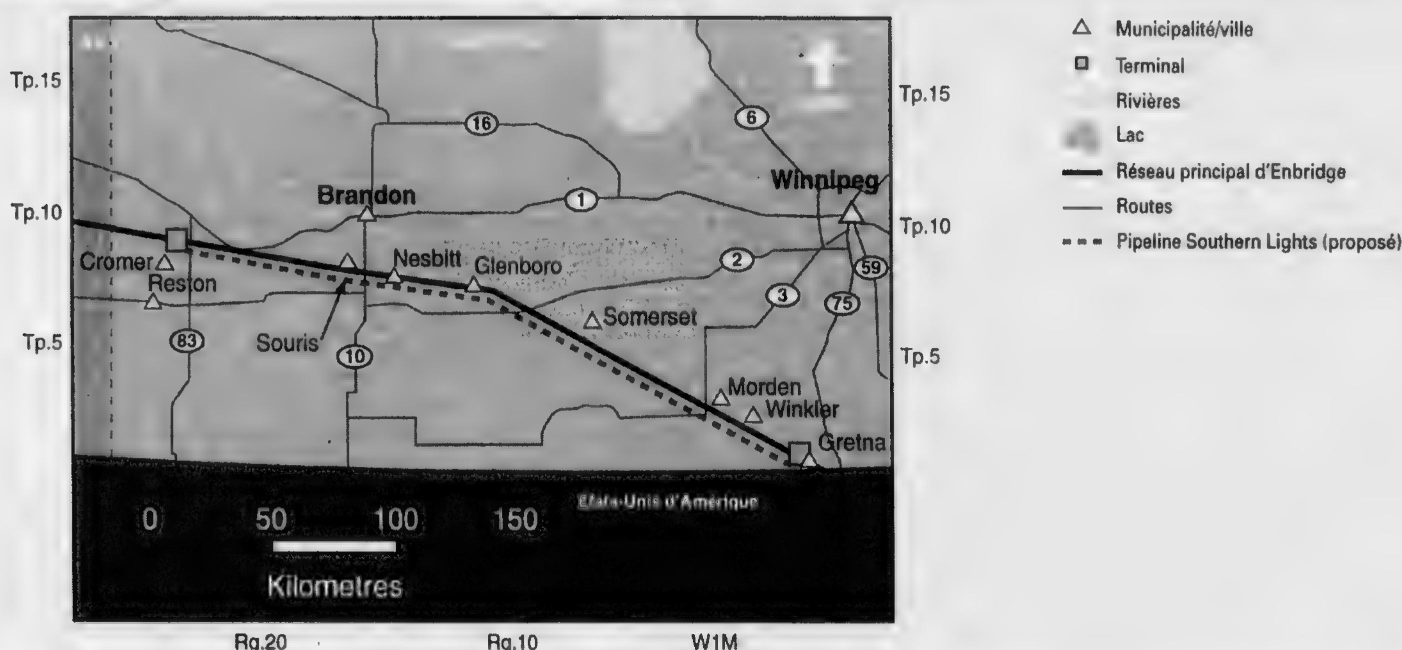
	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	QuébecD-epuis1608	L'Épicerie	Téléjournal	Le match des étoiles		"20h17, rue Darling"('03) Guylaine Tremblay, Luc Picard.				Cover Girl	Téléjournal	Pour l'amour du country		"La fièvre d'aimer"('90) James Spader, Susan Sarandon.				50 Hors d'ondes
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Le monde en parlait	Découverte "Le premier olympien"		Téléjournal	Grands Reportages: Les films Imax		Planète prise 2	Téléjournal	Le monde en parlait	Le journal RDI	Le journal RDI	Téléjournal	L'Épicerie	Découverte "Le premier olympien"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Survivre		À communiquer								TV5 journal /:25UnLivre	"À communiquer"			·05 À comm.	À bon entendeur
TVA	TVA 18H Week-end	"Miss Personnalité"('00) Benjamin Bratt, Sandra Bullock.				"Roméo doit mourir"('00) Isaiah Washington, Jet Li.				.45 Le TVA réseau	:15 "Duo explosif"('97) Dennis Rodman, Jean-Claude Van Damme.				Infopublicité			

Dimanche 29 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Twipsy cyber.	Jeux de l'Acadie	Kim Possible	HôtelBordemer/:45Zoé	Le Jour du Seigneur		Grands Doc. "L'homme qui élevait les grizzlys"		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	1-888-OISEAUX	"Poirot: Cinq petits cochons"('03) Rachel Stirling, David Suchet.			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjournal/ Midi	L'Épicerie	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	Les plus belles routes du monde		Kiosque		TV5 journal /:15Afrique	Littoral	Job Trotter	Cliché	36.9°		7 jours sur la planète	Journal Suisse	Grand musée	Pékin express		
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Chantons sous la pluie"('52) Debbie Reynolds, Gene Kelly.				Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Beethoven IV"('01) Julia Sweeney, Judge Reinhold.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La petite séduction		Téléjournal	Planète Terre "Les mers peu profondes"		Laflaque	Bachelet et moi		Les Tudors		Téléjournal	"Le violon rouge" Un superbe violon nous emmène à travers les continents, les cultures et les siècles. (Drame,1998) Greta Scacchi, Colm Feore, Samuel L. Jackson.						
RDI	Terres arctiques	1-888-OISEAUX	Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte "Les jungles"		Téléjournal	QuébecD-epuis1608	Grands Reportages "Dieu en Chine"		Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Le journal RDI	Téléjournal	QuébecD-epuis1608	Découverte "Les jungles"	
TV5	Acoustic	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker dévoile des personnalités d'horizons variés.				Design	Urbania	TV5 journal /:25UnLivre	Aux frontières de la Chine		Enquête Magazine de société présenté par Benoît Duquesne.			Performance	
TVA	Le TVA 18 Heures	Bête et surdouée	Drôles de vidéos	Le sketch show	"Opération Tonnerre"('65) Claudine Auger, Sean Connery.					Le TVA réseau	Les saltimbanques "Le Français débarque"		"Columbo: Votez pour moi"('89) Louis Zorich, Peter Falk.				Infopublicité	

AVIS PUBLIC



PROJET DE PIPELINE SOUTHERN LIGHTS LSR DE PIPELINES ENBRIDGE INC.

Avis de tracé détaillé proposé en vertu de l'alinéa 34(1) b) de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*

EN MATIÈRE DE la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et du *Règlement* y afférent.

ET EN MATIÈRE DU certificat d'utilité publique OC-53 approuvant le tracé général du projet de pipeline Southern Lights LSR.

ET EN MATIÈRE DE la demande de Pipelines Enbridge Inc. en ce qui a trait à la détermination et à l'approbation du tracé détaillé en vue de la construction du tronçon canadien d'un nouvel oléoduc (le pipeline Southern Lights LSR) d'une longueur d'environ 288 kilomètres ayant pour point d'origine Cromer, au Manitoba, et se terminant juste au sud de Gretna, au Manitoba, où il franchira la frontière avec les États-Unis, tel qu'il est illustré sur la carte du tracé ci-dessus. Les pages qui suivent font état des descriptions légales des terrains sur lesquels il est proposé que le pipeline Southern Lights LSR soit construit.

Si vous avez des raisons de croire que le tracé détaillé proposé pour l'oléoduc pourrait avoir des répercussions négatives vos terrains, vous pouvez vous y opposer en transmettant à l'Office, dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, une déclaration écrite indiquant votre opposition. La déclaration écrite d'opposition doit préciser la nature de votre intérêt dans les terrains visés et les motifs de votre opposition au tracé détaillé. Une copie de toute déclaration écrite d'opposition au tracé détaillé doit être acheminée aux adresses suivantes :

Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.O.
Calgary AB T2P 0X8
À l'attention de Madame Claudine Dutil-Berry, Secrétaire
Télécopieur sans frais : 1-877-288-8803

Et :
Pipelines Enbridge Inc.
425, Première Rue S.-O., bureau 3000
Calgary AB T2P 3L8
À l'attention de Madame Jennifer Strain, Conseillère principale, Réglementation
Télécopieur : (403) 231-7380
Courriel : jennifer.strain@enbridge.com

Si une déclaration écrite d'opposition est transmise à l'Office dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, l'Office ordonnera, sous réserve de certaines exceptions indiquées ci-après, la tenue d'une audience publique sur les motifs d'opposition qui y sont énoncés relativement à toute section ou partie du pipeline à laquelle se rapportent les inquiétudes énoncées dans la déclaration écrite. L'audience publique aura lieu dans la région où se trouvent les terrains visés par la déclaration.

L'Office n'est pas tenu de prendre les mesures prévues à l'égard des déclarations écrites d'opposition qui lui ont été transmises, notamment la transmission des avis et la tenue d'une audience et peut, à son gré, ne pas tenir compte de ces déclarations si la personne qui a transmis la déclaration lui communique un avis de retrait de celle-ci ou si la déclaration d'opposition lui semble futile, vexatoire ou dénuée de bonne foi.

Si l'Office détermine que la tenue d'une audience publique est nécessaire, il en fixera la date, l'heure et le lieu et fera publier l'avis de tenue de l'audience dans au moins un numéro d'une publication largement diffusée dans la région dans laquelle sont situés les terrains dont l'acquisition est proposée le pipeline Southern Lights LSR.

L'Office fera également parvenir un avis de l'audience publique à chacun des opposants. L'Office ou la personne qu'il autorise à cet effet peut procéder aux visites des terrains qui sont touchés par la construction du pipeline pour pétrole brut à l'état liquide qu'il estime utiles. Dans le cadre de l'audience publique, l'Office donnera la possibilité à chacun des opposants de lui présenter des observations; il peut aussi autoriser d'autres personnes intéressées à lui présenter des observations s'il le juge approprié.

L'Office tiendra compte de toutes les déclarations écrites d'opposition et de toutes les observations présentées dans le cadre de l'audience publique pour déterminer le meilleur tracé détaillé pour le pipeline Southern Lights LSR et pour déterminer les méthodes et le moment les plus appropriés pour la construction du pipeline.

L'Office peut assortir toute approbation des conditions qu'il juge indiquées. L'Office transmettra, motifs à l'appui, une copie de toute décision d'approbation ou de refus d'approbation des plans, profils et livres de renvoi relatifs à une section ou partie de pipeline rendue après l'audience publique à chacune des personnes qui lui ont présenté des observations à l'audience publique.

L'Office peut fixer le montant qu'il juge raisonnable des frais entraînés par la présentation d'observations dans le cadre d'une audience publique, et ce montant doit être versé sans délai à la personne en cause par Enbridge. Il est possible de consulter une copie des plans, profils et livres de renvoi relatifs au tracé détaillé du pipeline Southern Lights LSR à l'un des emplacements suivants :

Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary AB T2P 0X8
Sans frais : 1-800-899-1265

Pipelines Enbridge Inc.
425, Première Rue S.-O., bureau 3000
Calgary AB T2P 3L8
Téléphone : 1-403-266-7909

Pipelines Enbridge Inc.
10201, avenue Jasper
Edmonton AB
Téléphone : 1-780-420-5381

M. R. de Rhineland nº 164
C.P. 270
72, Deuxième Rue N.-E.,
Altona MB R0G 0B0
Téléphone : 1-204-324-5357

M. R. de Pembina nº 161
C.P. 189
315, rue Main
Manitou MB R0G 1G0
Téléphone : 1-204-242-2838

M. R. de South Cypress nº 187
C.P. 219
618, avenue Railway
Glenboro MB R0K 0X0
Téléphone : 1-204-827-2252

M. R. de Glenwood nº 131
C.P. 487
100, Deuxième Rue Sud,
Souris MB R0K 2C0
Téléphone : 1-204-483-2822

M. R. de Pipestone nº 162
C.P. 99
401, Troisième Avenue,
Reston MB R0M 1X0
Téléphone : 1-204-877-3327

M. R. de Wallace nº 199
C.P. 2200
305, rue Nelson Ouest,
Virden MB R0M 2C0
Téléphone : 1-204-748-1239

M. R. de Stanley
100, 379, rue Stephen
Morden MB R6M 1V1
Téléphone : 1-204-822-6251

Village de Wawanesa
C.P. 278
106, Quatrième Rue
Wawanesa MB R0K 2G0
Téléphone : 1-204-824-2244

Municipalité de Gretna
C.P. 280
612, Septième Rue
Gretna MB R0G 0V0
Téléphone : 1-204-327-5578

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds de Winnipeg
276, Avenue Portage
Winnipeg MB R3C 0B6
Téléphone : 1-204-945-2042

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds de Morden
351, rue Stephen
Morden MB R6M 1V1
Téléphone : 1-204-822-2920

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds de Brandon
705, Avenue Princess
Brandon MB R7A 0P4
Téléphone : 1-204-726-6279

Pour toute question concernant les plans, profiles et livres de renvois ou le tracé détaillé, veuillez communiquer avec Madame Jennifer Strain à Enbridge au 1-403-266-7909, ou avec l'Office national de l'énergie, au 1-800-899-1265.



Chef de file du transport et de la distribution d'énergie en Amérique du Nord.

AVIS PUBLIC

M.R. de PIPESTONE N°. 162, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4022.00	N.W.	16	9	28	W.1M.
4023.00	N.E.	16	9	28	W.1M.
4024.00	N.W.	15	9	28	W.1M.
4025.00	N.E.	15	9	28	W.1M.
4026.00	N.W.	14	9	28	W.1M.
4026.01	N.E.	14	9	28	W.1M.
4027.00	N.W.	13	9	28	W.1M.
4027.01	N.E.	13	9	28	W.1M.
4027.99	S.E.	13	9	28	W.1M.
4028.00	N.W.	18	9	27	W.1M.
4029.00	S.W.	18	9	27	W.1M.
4029.01	S.E.	18	9	27	W.1M.
4030.00	S.W.	17	9	27	W.1M.
4030.01	S.E.	17	9	27	W.1M.
4031.00	S.W.	16	9	27	W.1M.
4032.00	S.E.	16	9	27	W.1M.
4033.00	S.W.	15	9	27	W.1M.
4033.01	S.E.	15	9	27	W.1M.
4034.00	S.W.	14	9	27	W.1M.
4034.01	S.E.	14	9	27	W.1M.
4034.99	N.E.	11	9	27	W.1M.
4035.00	N.W.	12	9	27	W.1M.
4036.00	N.E.	12	9	27	W.1M.
4037.00	N.W.	7	9	26	W.1M.
4037.01	N.E.	7	9	26	W.1M.
4038.00	N.W.	8	9	26	W.1M.
4039.00	N.E.	8	9	26	W.1M.
4040.00	N.W.	9	9	26	W.1M.
4040.03	N.W.	9	9	26	W.1M.
4041.00	N.E.	9	9	26	W.1M.
4042.00	N.W.	10	9	26	W.1M.
4043.00	N.E.	10	9	26	W.1M.
4044.00	N.W.	11	9	26	W.1M.
4044.01	N.W.	11	9	26	W.1M.
4044.02	S.W.	11	9	26	W.1M.
4045.00	S.W.	11	9	26	W.1M.
4046.00	S.E.	11	9	26	W.1M.
4047.00	N.E.	2	9	26	W.1M.
4048.00	N.W.	1	9	26	W.1M.
4049.00	N.E.	1	9	26	W.1M.

M.R. de SIFTON N°. 184, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4050.00	N.W.	6	9	25	W.1M.
4051.00	N.E.	6	9	25	W.1M.
4052.00	N.W.	5	9	25	W.1M.
4052.01	N.E.	5	9	25	W.1M.
4053.00	N.W.	4	9	25	W.1M.
4054.00	N.E.	4	9	25	W.1M.
4055.00	N.W.	3	9	25	W.1M.
4055.01	N.E.	3	9	25	W.1M.
4056.00	N.W.	2	9	25	W.1M.
4056.01	N.W.	2	9	25	W.1M.
4057.00	N.E.	2	9	25	W.1M.
4058.00	N.W.	1	9	25	W.1M.
4058.01	N.E.	1	9	25	W.1M.
4059.00	N.W.	6	9	24	W.1M.
4060.00	N.E.	6	9	24	W.1M.
4061.00	N.W.	5	9	24	W.1M.
4061.01	N.E.	5	9	24	W.1M.
4062.00	N.W.	4	9	24	W.1M.
4062.01	N.E.	4	9	24	W.1M.
4063.00	N.W.	3	9	24	W.1M.
4064.00	S.W.	3	9	24	W.1M.
4065.00	S.E.	3	9	24	W.1M.
4066.00	S.W.	2	9	24	W.1M.
4067.00	N.W.	35	8	24	W.1M.
4068.00	N.E.	35	8	24	W.1M.
4069.00	N.W.	36	8	24	W.1M.
4069.01	N.E.	36	8	24	W.1M.
4070.00	S.E.	36	8	24	W.1M.
4071.00	S.W.	31	8	23	W.1M.
4072.00	S.E.	31	8	23	W.1M.
4073.00	S.W.	32	8	23	W.1M.
4074.00	S.E.	32	8	23	W.1M.
4075.00	S.W.	33	8	23	W.1M.
4075.01	S.E.	33	8	23	W.1M.
4075.99	N.E.	28	8	23	W.1M.
4076.00	N.W.	27	8	23	W.1M.
4076.01	N.E.	27	8	23	W.1M.
4077.00	N.W.	26	8	23	W.1M.
4078.00	N.E.	26	8	23	W.1M.
4079.00	N.W.	25	8	23	W.1M.
4080.00	N.E.	25	8	23	W.1M.

M.R. de GLENWOOD N°. 131, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4081.00	N.W.	30	8	22	W.1M.
4082.00	S.W	30	8	22	W.1M.
4083.00	S.E.	30	8	22	W.1M.
4084.00	S.W.	29	8	22	W.1M.
4085.00	S.E.	29	8	22	W.1M.
4086.00	S.W.	28	8	22	W.1M.
4087.00	N.W.	21	8	22	W.1M.
4088.00	N.E.	21	8	22	W.1M.
4089.00	N.W.	22	8	22	W.1M.
4090.00	N.E.	22	8	22	W.1M.
4091.00	N.W.	23	8	22	W.1M.
4092.00	S.W	23	8	22	W.1M.
4093.00	S.E.	23	8	22	W.1M.
4094.00	S.W.	24	8	22	W.1M.
4095.00	S.E.	24	8	22	W.1M.
4095.01	S.W.	19	8	21	W.1M.
4095.99	N.W.	18	8	21	W.1M.
4096.00	N.E.	18	8	21	W.1M.
4097.00	N.W.	17	8	21	W.1M.
4097.01	N.E.	17	8	21	W.1M.
4098.00	N.W.	16	8	21	W.1M.
4098.01	N.E.	16	8	21	W.1M.
4099.00	S.E.	16	8	21	W.1M.
4100.00	S.W.	15	8	21	W.1M.
4101.00	S.E.	15	8	21	W.1M.
4101.01	S.E.	15	8	21	W.1M.
4102.00	S.W.	14	8	21	W.1M.
4103.00	S.E.	14	8	21	W.1M.
4104.00	S.W.	13	8	21	W.1M.
4104.01	N.W.	12	8	21	W.1M.
4105.00	N.E.	12	8	21	W.1M.
4106.00	N.W.	7	8	20	W.1M.
4107.00	N.E.	7	8	20	W.1M.
4108.00	N.W.	8	8	20	W.1M.
4109.00	N.E.	8	8	20	W.1M.
4110.00	S.E.	8	8	20	W.1M.
4111.00	S.W.	9	8	20	W.1M.
4112.00	S.E.	9	8	20	W.1M.
4113.00	S.W.	10	8	20	W.1M.
4114.00	S.E.	10	8	20	W.1M.
4114.99	N.E.	3	8	20	W.1M.
4115.00	N.W.	2	8	20	W.1M.
4116.00	N.E.	2	8	20	W.1M.
4117.00	N.W.	1	8	20	W.1M.
4118.00	N.E.	1	8	20	W.1M.

M.R. de OAKLAND N°. 157, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4119.00	N.W.	6	8	19	W.1M.
4120.00	S.W.	6	8	19	W.1M.
4121.00	S.E.	6	8	19	W.1M.
4122.00	S.W.	5	8	19	W.1M.
4122.01	S.E.	5	8	19	W.1M.
4122.02	S.E.	5	8	19	W.1M.
4123.00	S.W.	4	8	19	W.1M.
4123.02	N.W.	33	7	19	W.1M.
4124.00	N.E.	33	7	19	W.1M.
4125.00	N.W.	34	7	19	W.1M.
4126.00	N.E.	34	7	19	W.1M.
4127.00	N.W.	35	7	19	W.1M.
4127.01	N.W.	35	7	19	W.1M.
4127.02	N.E.	35	7	19	W.1M.
4127.99	N.W.	35	7	19	W.1M.
4128.00	N.W.	36	7	19	W.1M.
4129.00	S.W.	36	7	19	W.1M.
4130.00	S.E.	36	7	19	W.1M.
4131.00	S.W.	31	7	18	W.1M.
4132.00	S.E.	31	7	18	W.1M.
4133.00	S.W.	32	7	18	W.1M.
4134.00	S.E.	32	7	18	W.1M.
4135.00	S.W.	33	7	18	W.1M.
4136.00	N.W.	28	7	18	W.1M.
4137.00	N.E.	28	7	18	W.1M.
4138.00	N.W.	27	7	18	W.1M.
4139.00	N.E.	27	7	18	W.1M.
4139.01	N.E.	27	7	18	W.1M.
4140.00	N.W.	26	7	18	W.1M.
4140.01	S.W.	26	7	18	W.1M.
4141.00	N.E.	26	7	18	W.1M.
4142.00	S.E.	26	7	18	W.1M.
4143.00	S.W.	25	7	18	W.1M.
4143.01	S.E.	25	7	18	W.1M.
4144.00	S.W.	30	7	17	W.1M.
4145.00	S.E.	30	7	17	W.1M.
4145.01	S.W.	29	7	17	W.1M.
4146.00	S.W.	29	7	18	W.1M.
4147.00	N.W.	20	7	17	W.1M.
4148.00	N.E.	20	7	17	W.1M.
4150.00	N.W.	22	7	17	W.1M.
4151.00	NE.	22	7	17	W.1M.
4152.00	S.E.	22	7	17	W.1M.
4152.01	S.E.	22	7	17	W.1M.
4153.00	LS8	22	7	17	W.1M.
4154.00	LS8	22	7	17	W.1M.
4155.00	S.W.	23	7	17	W.1M.
4155.01	N.W.	14	7	17	W.1M.
4155.015	N.E.	14	7	17	W.1M.
4155.02	N.E.	14	7	17	W.1M.
4155.03	N.E.	14	7	17	W.1M.
4155.04	N.W.	13	7	17	W.1M.
4157.00	N.E.	13	7	17	W.1M.

M.R. de SOUTH CYPRESS N°. 187, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4158.00	N.W.	18	7	16	W.1M.
4158.01	N.W.	18	7	16	W.1M.
4159.00	N.E.	18	7	16	W.1M.
4160.00	N.W.	17	7	16	W.1M.
4161.00	N.E.	17	7	16	W.1M.
4162.00	N.W.	16	7	16	W.1M.
4163.00	N.E.	16	7	16	W.1M.
4164.00	N.W.	15	7	16	W.1M.
4165.00	N.E.	15	7	16	W.1M.
4166.00	S.E.	15	7	16	W.1M.
4167.00	S.W.	14	7	16	W.1M.
4168.00	S.E.	14	7	16	W.1M.
4169.00	S.W.	13	7	16	W.1M.
4169.01	S.E.	13	7	16	W.1M.
4169.02	S.E.	13	7	16	W.1M.
4170.00	S.W.	18	7	15	W.1M.
4170.01	S.W.	18	7	15	W.1M.
4171.00	S.E.	18	7	15	W.1M.
4172.00	N.E.	7	7	15	W.1M.
4173.00	N.W.	8	7	15	W.1M.
4173.01	N.E.	8	7	15	W.1M.
4174.00	N.W.	9	7	15	W.1M.
4175.00	N.E.	9	7	15	W.1M.
4176.00	N.W.	10	7	15	W.1M.
4177.00	N.E.	10	7	15	W.1M.
4178.00	S.E.	10	7	15	W.1M.
4180.00	S.W.	11	7	15	W.1M.
4181.00	S.E.	11	7	15	W.1M.
4182.00	S.W.	12	7	15	W.1M.
4183.00	S.E.	12	7	15	W.1M.
4184.00	S.W.	7	7	14	W.1M.
4185.00	S.E.	7	7	14	W.1M.
4187.00	N.W.	5	7	14	W.1M.
4188.00	N.E.	5	7	14	W.1M.
4188.01	N.E.	5	7	14	W.1M.
4189.00	N.W.	4	7	14	W.1M.
4190.00	N.E.	4	7	14	W.1M.
4191.00	N.W.	3	7	14	W.1M.
4192.00	S.W.	3	7	14	W.1M.
4193.02	S.E.	3	7	14	W.1M.
4194.00	S.W.	2	7	14	W.1M.
4196.00	S.E.	2	7	14	W.1M.
4197.00	S.W.	1	7	14	W.1M.

M.R. de ARGYLE N°. 102, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4198.00	N.W.	36	6	14	W.1M.
4199.00	N.E.	36	6	14	W.1M.
4199.01	N.W.	31	6	13	W.1M.
4200.00	N.W.	31	6	13	W.1M.
4200.01	S.W.	31	6	13	W.1M.
4201.00	S.E.	31	6	13	W.1M.
4201.01	S.W.	32	6	13	W.1M.
4201.02	N.W.	29	6	13	W.1M.
4202.00	N.E.	29	6	13	W.1M.
4203.00	N.W.	28	6	13	W.1M.
4204.00	N.E.	28	6	13	W.1M.
4205.00	S.E.	28	6	13	W.1M.
4206.00	S.W.	27	6	13	W.1M.
4207.00	S.E.	27	6	13	W.1M.
4208.00	N.E.	22	6	13	W.1M.
4209.00	N.W.	23	6	13	W.1M.
4210.00	N.E.	23	6	13	W.1M.
4211.00	N.W.	24	6	13	W.1M.
4212.00	S.W.	24	6	13	W.1M.
4213.00	S.E.	24	6	13	W.1M.

M.R. de LORNE N°. 144, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4214.00	S.W.	19	6	12	W.1M.
4215.00	S.W.	19	6	12	W.1M.
4216.00	N.E.	18	6	12	W.1M.
4217.00	N.W.	17	6	12	W.1M.
4217.01	N.E.	17	6	12	W.1M.
4218.00	S.E.	17	6	12	W.1M.
4219.00	S.W.	16	5	12	W.1M.
4220.00	S.E.	16	6	12	W.1M.
4221.00	N.E.	9	6	12	W.1M.
4222.00	N.W.	10	5	12	W.1M.
4222.01	N.E.	10	6	12	W.1M.
4222.02	S.E.	10	6	12	W.1M.
4223.00	S.W.	11	5	12	W.1M.
4224.00	N.W.	2	6	12	W.1M.
4225.00	N.E.	2	6	12	W.1M.
4226.00	N.W.	1	6	12	W.1M.
4227.00	S.W.	1	6	12	W.1M.
4228.00	S.E.	1	6	12	W.1M.
4229.00	S.W.	6	5	11	W.1M.
4230.00	S.E.	6	6	11	W.1M.
4231.00	N.E.	31	5	11	W.1M.
4232.00	N.W.	32	5	11	W.1M.
4233.00	N.E.	32	5	11	W.1M.
4233.01	S.E.	32	5	11	W.1M.
4234.00	S.W.	33	5	11	W.1M.
4235.00	S.E.	33	5	11	W.1M.
4236.00	N.E.	28	5	11	W.1M.
4237.00	N.W.	27	5	11	W.1M.
4238.00	N.E.	27	5	11	W.1M.
4238.01	S.E.	27	5	11	W.1M.
4239.00	S.W.	26	5	11	W.1M.
4240.00	S.E.	26	5	11	W.1M.
4240.01	N.E.	23	5	11	W.1M.
4241.00	N.E.	23	5	11	W.1M.
4241.01	N.W.	24	5	11	W.1M.
4241.02	N.W.	24	5	11	W.1M.
4242.00	N.E.	24	5	11	W.1M.
4243.00	S.E.	24	5	11	W.1M.
4244.00	S.W.	19	5	10	W.1M.
4244.01	S.E.	19	5	10	W.1M.
4245.00	N.E.	18	5	10	W.1M.

AVIS PUBLIC

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4246.00	N.W.	17	5	10	W.1M.
4247.00	N.E.	17	5	10	W.1M.
4247.01	S.E.	17	5	10	W.1M.
4248.00	S.W.	16	5	10	W.1M.
4249.00	S.E.	16	5	10	W.1M.
4250.00	N.E.	9	5	10	W.1M.
4251.00	N.W.	10	5	10	W.1M.
4252.00	N.E.	10	5	10	W.1M.
4253.00	S.E.	10	5	10	W.1M.
4254.00	S.W.	11	5	10	W.1M.
4255.00	S.E.	11	5	10	W.1M.
4256.00	N.E.	2	5	10	W.1M.
4256.01	N.W.	1	5	10	W.1M.
4257.00	N.E.	1	5	10	W.1M.
4258.00	S.E.	1	5	10	W.1M.
4259.00	S.W.	6	5	9	W.1M.
4260.00	S.E.	6	5	9	W.1M.

M.R. de PEMBINA N°. 161, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4261.00	N.E.	31	4	9	W.1M.
4262.00	N.W.	32	4	9	W.1M.
4263.00	N.E.	32	4	9	W.1M.
4264.00	S.E.	32	4	9	W.1M.
4265.00	S.W.	33	4	9	W.1M.
4266.00	S.E	33	4	9	W.1M.
4267.00	N.E.	28	4	9	W.1M.
4267.01	N.E.	28	4	9	W.1M.
4268.00	N.W.	27	4	9	W.1M.
4269.00	N.E.	27	4	9	W.1M.
4270.00	S.E.	27	4	9	W.1M.
4271.00	S.W.	26	4	9	W.1M.
4273.00	N.E.	23	4	9	W.1M.
4274.00	N.W.	24	4	9	W.1M.
4274.01	S.W.	24	4	9	W.1M.
4275.00	S.E.	24	4	9	W.1M.
4276.00	S.W.	19	4	8	W.1M.
4277.00	N.W.	18	4	8	W.1M.
4278.00	N.E.	18	4	8	W.1M.
4279.01	N.W.	17	4	8	W.1M.
4279.02	S.W.	17	4	8	W.1M.
4280.00	S.E.	17	4	8	W.1M.
4281.00	S.W.	16	4	8	W.1M.
4282.00	N.W.	9	4	8	W.1M.
4282.01	N.W.	9	4	8	W.1M.
4283.00	N.E.	9	4	8	W.1M.
4284.01	N.W.	10	4	8	W.1M.
4284.02	N.W.	10	4	8	W.1M.
4285.00	S.W.	10	4	8	W.1M.
4286.00	S.E.	10	4	8	W.1M.
4287.00	S.W.	11	4	8	W.1M.
4288.00	N.W.	2	4	8	W.1M.
4289.00	N.W.	2	4	8	W.1M.
4290.00	N.E.	2	4	8	W.1M.
4291.00	N.W.	1	4	8	W.1M.
4292.00	S.W.	1	4	8	W.1M.
4293.00	S.E.	1	4	8	W.1M.
4293.01	S.E.	1	4	8	W.1M.
4294.00	S.W.	6	4	7	W.1M.
4295.00	N.W.	31	3	7	W.1M.
4295.01	N.E.	31	3	7	W.1M.
4296.00	N.W.	32	3	7	W.1M.
4296.01	S.W.	32	3	7	W.1M.
4296.02	S.E.	32	3	7	W.1M.
4297.00	S.W.	33	3	7	W.1M.
4298.00	N.W.	28	3	7	W.1M.
4299.00	N.E.	28	3	7	W.1M.
4300.00	N.W.	27	3	7	W.1M.
4302.00	S.W.	27	3	7	W.1M.
4303.00	S.E.	27	3	7	W.1M.
4304.00	S.E.	27	3	7	W.1M.
4305.00	S.W.	26	3	7	W.1M.
4306.00	S.E.	26	3	7	W.1M.
4307.00	N.E.	23	3	7	W.1M.

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4308.00	W ½				
	N.W.	24	3	7	W.1M.
4308.01	E ½				
	N.W.	24	3	7	W.1M.
4309.00	N.E.	24	3	7	W.1M.
4309.01	S.E.	24	3	7	W.1M.

M.R. de STANLEY N°. 190, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4310.00	S.W.	19	3	6	W.1M.
4311.00	S.E.	19	3	6	W.1M.
4312.00	N.E.	18	3	6	W.1M.
4313.00	N.W.	17	3	6	W.1M.
4314.00	N.E.	17	3	6	W.1M.
4314.01	S.E.	17	3	6	W.1M.
4315.00	S.W.	16	3	6	W.1M.
4316.00	S.E.	16	3	6	W.1M.
4317.00	N.E.	9	3	6	W.1M.
4318.00	N.E.	9	3	6	W.1M.
4319.00	N ½	10	3	6	W.1M.
4320.01	N ½	10	3	6	W.1M.
4320.99	N.E.	10	3	6	W.1M.
4321.00	S.E.	10	3	6	W.1M.
4322.00	S.W.	11	3	6	W.1M.
4323.00	S.E.	11	3	6	W.1M.
4323.01	S.E.	11	3	6	W.1M.
4324.00	N.E.	2	3	6	W.1M.
4325.00	N.W.	1	3	6	W.1M.
4325.01	N.E.	1	3	6	W.1M.
4326.01	N.E.	1	3	6	W.1M.
4326.02	N.E.	1	3	6	W.1M.
4326.03	N.W.	6	3	5	W.1M.
4327.00	W ½	6	3	5	W.1M.
	N.E.	1	3	6	W.1M.
4327.01	W ½	6	3	5	W.1M.
4327.02	S.W.	6	3	5	W.1M.
4328.00	N ½				
	S.E.	6	3	5	W.1M.
4328.01	S ½				
	S.E.	6	3	5	W.1M.
4329.00	N.E.	31	3	5	W.1M.
4329.01	N.E.	31	3	5	W.1M.
4330.00	N.W.	32	2	5	W.1M.
4331.00	N.E.	32	2	5	W.1M.
4332.00	S.E.	32	2	5	W.1M.
4333.00	S.W.	33	2	5	W.1M.
4333.01	S.W.	33	2	5	W.1M.
4334.00	W ½				
	S.E.	33	2	5	W.1M.
4335.00	E ½				
	S.E.	33	2	5	W.1M.
4336.00	S.W.	34	2	5	W.1M.
4336.01	S.W.	34	2	5	W.1M.
4337.00	W ½				
	N.W.	27	2	5	W.1M.
4337.01	E ½				
	N.W.	27	2	5	W.1M.
4338.00	N ½				
	N.E.	27	2	5	W.1M.
4339.00	S ½				
	N.E.	27	2	5	W.1M.
4340.00	N.W.	26	2	5	W.1M.
4340.01	S.W.	26	2	5	W.1M.
4342.00	N ½				
	S.E.	26	2	5	W.1M.
4343.00	S ½				
	S.E.	26	2	5	W.1M.
4344.00	S.W.	25	2	5	W.1M.
4346.00	S.E.	25	2	5	W.1M.
4347.00	N.E.	24	2	5	W.1M.
4348.00	W ½				
	N.W.	19	2	4	W.1M.
4348.01	W ½				
	N.W.	19	2	4	W.1M.
4349.00	E ½				
	N.W.	19	2	4	W.1M.
4350.00	N.E.	19	2	4	W.1M.
4351.00	N.E.	19	2	4	W.1M.
4352.01	N.W.	20	2	4	W.1M.
4353.00	S.W.	20	2	4	W.1M.
4354.00	S.W.	20	2	4	W.1M.
4355.00	S.W.	20	2	4	W.1M.
4355.01	S.W.	20	2	4	W.1M.
4356.00	S.E.	20	2	4	W.1M.
4356.01	E ½				
	S.E.	20	2	4	W.1M.
4357.00	S.W.	21	2	4	W.1M.
4358.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4359.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4360.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4361.00	N.W.	16	2	4	W.1M.
4361.01	N.W.	16	2	4	W.1M.
4362.00	N.E.	16	2	4	W.1M.
4363.00	N.E.	16	2	4	W.1M.
4364.00	N.W.	15	2	4	W.1M.
4365.00	N.W.	15	2	4	W.1M.
4366.00	S.W.	15	2	4	W.1M.
4368.00	N ⅓				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4368.01	N ⅓				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4369.00	S ⅔				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4369.01	S ⅔				
	S.E.	15	2	4	W.1M.
4370.00	S.W.	14	2	4	W.1M.
4371.00	N ½				
	N.W.	11	2	4	W.1M.
4372.00	N.E.	11	2	4	W.1M.
4375.00	N.W.	12	2	4	W.1M.
4378.00	E ½				
	S.W.	12	2	4	W.1M.
4379.00	S.E.	12	2	4	W.1M.
4379.01	S.E.	12	2	4	W.1M.
4379.02	S.E.	12	2	4	W.1M.
4380.00	E ½				
	S.E.	12	2	[illegible]	W.1M.

M.R. de RHINELAND N°. 164, MB

TRACT	LOC.	SEC.	TWP.	RGE.	MER.
4381.00	S.W.	7	2	3	W.1M.
4381.01	S.W.	7	2	3	W.1M.
4382.00	S.W.	7	2	3	W.1M.
4382.01	S.W.	7	2	3	W.1M.
4383.00	S.W.	7	2	3	W.1M.
4384.00	W ½				
	S.E.	7	2	3	W.1M.
4385.00	N.E.	6	2	3	W.1M.
4385.01	N.E.	6	2	3	W.1M.
4386.00	W ½				
	N.W.	5	2	3	W.1M.
4387.00	E ½				
	N.W.	5	2	3	W.1M.
4388.00	W ½				
	N.E.	5	2	3	W.1M.
4389.01	S.E.	5	2	3	W.1M.
4390.00	E ½				
	S.E.	5	2	3	W.1M.
4391.00	S.W.	4	2	3	W.1M.
4391.01	S.W.	4	2	3	W.1M.
4392.00	W ½				
	S.E.	4	2	3	W.1M.
4394.00	N.E.	33	1	3	W.1M.
4394.01	N.E.	33	1	3	W.1M.
4395.00	N.E.	33	1	3	W.1M.
4396.00	N.W.	34	1	3	W.1M.
4397.00	N.E.	34	1	3	W.1M.
4398.00	S.E.	34	1	3	W.1M.
4399.00	W ½				
	S.W.	35	1	3	W.1M.
4400.00	W ½				
	S.W.	35	1	3	W.1M.
4401.00	S.W.	35	1	3	W.1M.
4402.00	S.E.	35	1	3	W.1M.
4404.00	N.E.	26	1	3	W.1M.
4405.00	N.W.	25	1	3	W.1M.
4406.00	W ½				
	N.E.	25	1	3	W.1M.
4406.01	E ½				
	N.E.	25	1	3	W.1M.
4407.00	S.E.	25	1	3	W.1M.
4407.01	E ⅓				
	S.E.	25	1	3	W.1M.
4408.00	W ½				
	S.W.	30	1	2	W.1M.
4409.00	E ½				
	S.W.	30	1	2	W.1M.
4410.00	S.E.	30	1	2	W.1M.
4411.00	S.E.	30	1	2	W.1M.
4413.00	N.E.	19	1	2	W.1M.
4414.00	N.W.	20	1	2	W.1M.
4415.00	S ½				
	N.W.	20	1	2	W.1M.
4415.01	N.E.	20	1	2	W.1M.
4416.00	W ½				
	N.E.	20	1	2	W.1M.
4417.00	W ½				
	N.E.	20	1	2	W.1M.
4418.00	N ½				
	S.E.	20	1	2	W.1M.
4419.00	S.W.	21	1	2	W.1M.
4420.00	S.W.	21	1	2	W.1M.
4421.00	S.W.	21	1	2	W.1M.
4422.00	S ½				
	S.E.	21	1	2	W.1M.
4423.00	E ½				
	N.E.	16	1	2	W.1M.
4424.00	N.W.	15	1	2	W.1M.
4425.00	E ½				
	N.W.	15	1	2	W.1M.
4426.00	N ½				
	N.E.	15	1	2	W.1M.
4427.00	S ½				
	N.E.	15	1	2	W.1M.
4428.00	N.W.	14	1	2	W.1M.
4429.00	N ½				
	S.W.	14	1	2	W.1M.
4430.00	N ½				
	S.E.	14	1	2	W.1M.
4431.00	S ½				
	S.E.	14	1	2	W.1M.
4432.00	S.E.	14	1	2	W.1M.
4433.00	S ½				
	S.W.	13	1	2	W.1M.
4434.00	N.W.	12	1	2	W.1M.
4435.00	N.E.	12	1	2	W.1M.
4436.00	N.W.	7	1	1	W.1M.
4437.00	S.W.	7	1	1	W.1M.
4438.00	S.E.	7	1	1	W.1M.
4439.00	S.W.	8	1	1	W.1M.
4439.01	S.W.	8	1	1	W.1M.
4439.02	S.W.	8	1	1	W.1M.
4439.03	S ½	8	1	1	W.1M.
4439.04	S.E.	8	1	1	W.1M.
4441.00	N.E.	5	1	1	W.1M.
4442.00	N.W.	4	1	1	W.1M.
4443.00	N.W.	4	1	1	W.1M.
4444.00	N.W.	4	1	1	W.1M.
4445.00	S.W.	4	1	1	W.1M.
4446.00	S.E.	4	1	1	W.1M.

ENBRIDGE

Chef de file du transport et de la distribution d'énergie en Amérique du Nord.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

SERVICES

ASSUREURS

COMPTABLES AGRÉÉS

AVOCATS-NOTAIRES

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.
Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, et pour toutes les questions entourant la publicité adressez vous à :
promotions@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.



DEMANDE DE SOUMISSION

Dans le but d'appuyer le sous-comité sur l'exogamie, la Commission scolaire franco-manitobaine acceptera des propositions pour animer des services de cueillette d'information.

Le/la candidat(e) consultera la communauté sur la question d'exogamie, y inclus les parents exogames et endogames, le personnel de la Division et les organismes communautaires et présentera des recommandations concrètes au sous-comité pour agrandir l'inclusion des familles dans la communauté scolaire franco-manitobaine.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un devis de projet avant le 31 juillet 2008 auprès de :

Monsieur Roland Saurette
Président du sous-comité aviseur sur l'exogamie
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204, 1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Télécopieur : (204) 878-9413

N.B. : Nous communiquerons seulement avec les candidat(e)s choisi(e)s.



ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) À LA DIRECTION



Le **Centre Taché** et le **Foyer Valade** sont des établissements de soins de longue durée qui offrent des services communautaires personnalisés à plus de 450 personnes de santé fragile dans un environnement bilingue. Les centres sont axés sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents et résidentes et respectent les mandats provincial et régional d'offrir des services à la communauté francophone.

L'adjoint(e) administratif(ive) sera sous la supervision de la directrice des finances et ressources humaines et assurera un soutien administratif à la direction et ce, en toute confidentialité. En collaboration avec l'adjointe administrative du directeur général, la personne choisie s'occupera de projets spéciaux en ressources humaines et en communication.

Critères de sélection :

- une formation en provenance d'un programme technique et/ou professionnel;
- au moins 3 ans d'expérience dans un poste de support administratif;
- bonne maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office;
- excellente habileté à communiquer et rédiger en français et anglais;
- connaissance du domaine des ressources humaines (un atout);
- capacité de travailler de façon autonome et de prendre l'initiative de faire avancer l'équipe pour réaliser la stratégie;
- être responsable et polyvalent(e).

Nous offrons un milieu de travail stimulant ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux très concurrentiels.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ **avant le 25 juin 2008** à :

Natalie Power, directrice des finances et ressources humaines
Centre Taché et Foyer Valade
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3
Téléc. : (204) 233-6803
Courriel: npower@tachevalade.org

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur.



Opérateur(trice) bilingue en éditique – Durée de 12 mois

L'opérateur(trice) bilingue en éditique est membre de notre équipe de publicité. Le poste a pour mandat de produire en temps voûlu la version française de nos dépliants imprimés conformément aux lignes directrices établies par Princess Auto.

Les **responsabilités** du (de la) candidat(e) retenu(e) consisteront, entre autres, à :
- coordonner la traduction vers le français de notre documentation promotionnelle en recourant, au besoin, à un traducteur extérieur;
- utiliser le logiciel QuarkXpress dans un environnement Macintosh;
- assurer une liaison constante avec les personnes chargées de publier la version anglaise des dépliants;
- tenir une base de données de traductions qui ont servi antérieurement de documentation de référence;
- collaborer, au besoin, à la production de documentation publicitaire anglaise.

Le (La) candidat(e) que nous recherchons devrait posséder les **qualités** suivantes :
- grande facilité d'expression écrite en français;
- compétences organisationnelles en matière de gestion du temps;
- maîtrise de l'utilisation des logiciels QuarkXpress ou Adobe InDesign;
- achèvement d'un cours de conception graphique à un établissement d'enseignement reconnu ou des aptitudes manifestes à utiliser différents logiciels de préimpression;
- grand souci du détail;
- capacité de respecter les délais, même face à des « imprévus »;
- une attitude qui incite les autres à dire « je veux qu'il/elle soit membre de mon équipe ».

Une connaissance des lignes de produit de Princess Auto sera un atout.

Ce que notre monde unique vous propose :
- un salaire annuel concurrentiel;
- l'occasion d'adhérer à un régime de participation illimitée aux bénéfices;
- un milieu de travail positif et réceptif;
- l'occasion de faire une différence et d'inspirer autrui;
- des possibilités d'avancement professionnel;
- une formation;
- un régime d'avantages sociaux généreux payé par la compagnie, lequel offre :
  - une assurance de soins dentaires
  - assurance-maladie
  - une assurance-médicaments sur ordonnance
  - un régime de pension collectif

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES : le 22 juin 2008

Veuillez faire parvenir votre candidature à Princess Auto Ltd.
À l'attention du responsable
du perfectionnement professionnel

475, chemin Panet
Winnipeg (Manitoba)
R2C 2Z1
ou par courriel à careers@princessauto.com
ou par télécopieur au (204) 654-5256
ou en visitant le site Web www.princessauto.com

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour
un adjoint administratif ou une adjointe administrative
à l'emploi de la Division de l'éducation permanente
(poste de remplacement jusqu'au 31 mars 2009).

Responsabilités générales :
- Gérer les dossiers actifs de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et les rapports de statistiques et maintenir les procédures d'archivage;
- Effectuer la rédaction, la saisie et la mise en page de textes par ordinateur;
- Voir à la logistique des déplacements et des réunions;
- Répondre aux demandes de renseignements du public et de la clientèle étudiante au téléphone et en personne;
- Maintenir des liens de communication efficaces avec la clientèle étudiante, le corps professoral, la direction et les diverses unités du CUSB;
- Assister à la préparation d'annonces et de matériel publicitaire et en assurer le placement dans les journaux;
- Commander le matériel nécessaire au fonctionnement efficace de l'unité;
- Tenir à jour des banques de données;
- Exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications et habiletés recherchées :
- Diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en formation ou en expérience;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- Excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- Connaissance de logiciels de présentation éditique serait un atout;
- Excellent sens de l'organisation;
- Esprit d'initiative et d'autonomie;
- Entregent et esprit d'équipe;
- Habileté à traiter avec un public varié;
- Capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonctions : dès que possible

Veuillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard le 27 juin 2008 à :



Madame Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste suivant :

Gestionnaire, Service des applications

Concours No 08-17A

Date de clôture: le 27 juin 2008

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier. Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés

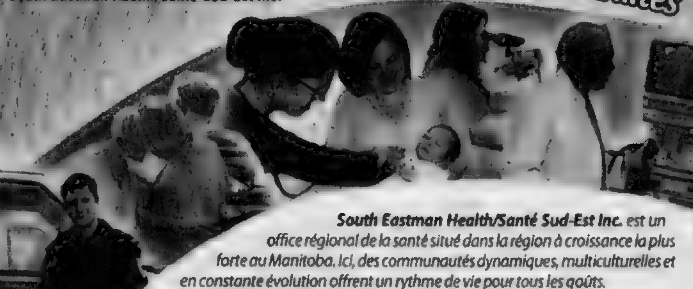
notre personnel : une force vive

notre diversite fait notre fierté



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

www.sehealth.mb.ca



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. *est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts.*

INFIRMIER/INFIRMIÈRE EN RESSOURCES CLINIQUES

Temps partiel, 0,8 ETP

Sous la responsabilité de la directrice de l'établissement, et en vertu d'un engagement envers la vision, la mission, et les valeurs de la région, le ou la titulaire de ce poste assumera la responsabilité : de la prestation de soins infirmiers spécialisés aux patients, de l'aide à la formation auprès du personnel infirmier et de l'accomplissement des tâches qui lui seront assignées.

Qualifications :

- Membre en règle de la CRNM
- Certificat valide en technique spécialisée de réanimation cardio-respiratoire, soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire, surveillance de la fréquence cardiaque foetale et programme de réanimation néonatale
- Une expérience minimale récente de trois (3) ans dans les domaines des soins cliniques, des soins intensifs, des soins palliatifs et des soins communautaires serait un atout
- Aptitude à favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration en vue d'offrir des services de qualité, d'améliorer la qualité, et d'habiliter le personnel
- Capacité d'accomplir les tâches et responsabilités du poste
- Bilingue (français et anglais)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) par le **25 juin 2008** à :
South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. • Service des ressources humaines •
Courriel : hr@sehealth.mb.ca

LA DIVISION SCOLAIRE PEMBINA TRAILS

La Division scolaire de Pembina Trails est à la rcherche d'un(e) **enseignant(e) bilingue (français et anglais)** pour :

7e et 8e années
Éducation physique et Français
Poste permanent
Temps plein (1,0)

L'entrée en fonction se fera le 2 septembre 2008.

Qualifications :

Baccalauréat en éducation, Baccalauréat en Éducation Physique, connaissance des méthodologies en immersion française, et bilingue français et anglais.

L'embauche de la peronne est conditionnelle à l'examen du dossier judiciaire et à l'approbation du registre des cas d'enfants maltraités.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en visitant notre site Web qui se trouve à www.pembinatrails.ca (cliquer sur Employment Opportunities) et puis sur le numéro #05-160 - CH REPOSTED.

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes convoquées à une entrevue.

Date de clôture : le 23 juin 2008.



L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

GREFFIER DES COMITÉS - GREFFIER ADJOINT
Échelle de salaire annuel : de 54 829 à 66 461 $
N° de concours : 011308
Date de clôture : 27 juin 2008

La personne titulaire de ce poste est une employée de l'Assemblée législative, pas une fonctionnaire.

FONCTIONS : Les greffiers des comités, au nombre de deux, fournissent un soutien administratif et logistique aux membres de l'Assemblée législative du Manitoba. La personne choisie donnera des conseils aux députés sur les procédures parlementaires à suivre par les comités lorsqu'ils se penchent sur des textes de loi, écoutent les exposés du public à propos des projets de loi et examinent la manière dont certaines sociétés d'État fonctionnent. Les greffiers adjoints, au nombre de cinq, travaillent par rotation à l'Assemblée lorsque celle-ci est en session. La personne choisie, en tant que membre d'une équipe de greffiers adjoints, participera à la résolution de problèmes et proposera de nouvelles initiatives. Elle perfectionnera ses compétences et ses connaissances sur les procédures parlementaires du Manitoba en utilisant des précédents du Manitoba et d'ailleurs. Elle recueillera et gérera les précédents créés par les présidents de l'Assemblée et des comités et préparera des dossiers préparatoires pour les délégations parlementaires.

QUALITÉS REQUISES : La personne choisie doit posséder un diplôme universitaire pertinent (en gestion publique, en sciences politiques, en histoire ou en droit) ou une combinaison équivalente de formation. Elle doit avoir plusieurs années d'expérience en administration de réunions publiques ou de conseils et le fait d'avoir déjà travaillé sur des précédents, des règlements et des lois serait un atout, ainsi que la connaissance de l'histoire politique du Manitoba. La personne choisie doit avoir de solides compétences en recherche et en préparation de rapports écrits exhaustifs, posséder d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, en organisation et en gestion du temps, savoir faire preuve de jugement et être en mesure de composer avec des situations difficiles. D'excellentes aptitudes à communiquer à l'oral et à l'écrit sont essentielles. La personne choisie doit être capable de travailler en équipe et indépendamment, avec un minimum de supervision. Être capable de s'exprimer couramment en français serait un atout. La personne choisie doit être non-partisane. Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer que vous avez les qualités requises.

Présentez votre demande par écrit au :

Services des ressources humaine
Assemblée législative
405, Broadway, bureau 1035
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Téléc. : 948-3115
Courriel : hr@legassembly.mb.ca

« Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail. »



Prestation des soins infirmiers dans les collectivités Premières nations du Manitoba

— Réalisez-vous pleinement

Des emplois à temps plein, à temps partiel et occasionnels visant les infirmiers et les infirmières sont actuellement disponibles dans les domaines suivants :

Des infirmiers ou infirmières autorisés offriront des soins primaires, lesquels comprennent la prestation de traitements, de services d'urgence et la mise en œuvre de programmes de santé publique dans des postes de soins infirmiers ruraux ou éloignés.

Des infirmiers ou infirmières de la santé publique travailleront à la mise en œuvre de programmes d'immunisation et de surveillance de la tuberculose.

Exigence:

Le candidat ou la candidate doit être inscrit(e) comme infirmier ou infirmière autorisé(e) auprès du College of Registered Nurses of Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web au :

www.santecanada.gc.ca/emploisinfirmiers

Vous pouvez obtenir une trousse de demande d'emploi en composant le 1-866-766-6784 ou en nous écrivant à l'adresse postale :

Recrutement du personnel infirmier
Programme de la santé des Premières nations et des Inuits
Santé Canada
391, avenue York, 3e étage, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W1

ou

à l'adresse courriel : manitoba_nurse_recruiter@hc-sc.gc.ca



Canadä



L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

Cuisinier(ière) temporaire - bilingue

La personne retenue pour ce poste à temps partiel et à horaire varié, devra assumer des responsabilités désignées par la cuisinière en chef.

Le/la candidat(e) retenu(e) doit :

- voir à la préparation des repas selon les directives de la cuisinière en chef;
- assurer la préparation des repas et la direction des employées pendant l'absence de la cuisinière en chef;
- connaître et assurer une pratique saine de manutention des aliments selon les normes hygiéniques;
- assurer un lieu sain et sécuritaire dans les locaux de la cuisine et des réfectoires;
- assurer l'utilisation des équipements de façon sécuritaire;
- être disponible selon un horaire flexible;
- avoir une ouverture à travailler dans un milieu collaboratif et bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec références à :

Archidiocèse de Saint-Boniface
151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H6

Téléphone : (204) 237-9851
Courriel :
jpaquin@archsaintboniface.ca

Date limite :
le vendredi 4 juillet 2008



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Enseignant(e) – 9e à 12e année - mathématiques, mutimédia et français**
Contrat temporaire 56 %
OÙ : École régionale Saint-Jean-Baptiste
Edmée Sabourin, directrice
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 758-3501
DATE LIMITE : le 24 juin 2008

POSTE : **Enseignant(e) – 1re et 2e années (classe combinée)**
Contrat temporaire 100 %
OÙ : École communautaire Aurèle-Lemoine
Serge Carrière, directeur
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 646-2392
DATE LIMITE : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

POSTE : **Enseignant(e) – secondaire – français et matières variées**
Contrat temporaire 100 %
OÙ : École communautaire Aurèle-Lemoine
Serge Carrière, directeur
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 646-2392
DATE LIMITE : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

POSTE : **Enseignant(e) – Harmonie 6e année**
Contrat permanent 12 %
OÙ : École Taché
Gilles Préjet, directeur par intérim
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 233-8735
DATE LIMITE : le 24 juin 2008

POSTE : **Enseignant(e) – 5e année**
Contrat temporaire 35 %
OÙ : École Lacerte
Bernard Gagné, directeur
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 256-4384
DATE LIMITE : le 24 juin 2008

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

Vous aimez les défis?

Notre centre d'appels entrants très réputé, situé au centre-ville de Winnipeg, est à la recherche d'agents de service à la clientèle dynamiques, bilingues pour travailler en soirée, en fin de semaine et de nuit.

Nous offrons :

- 12,25 $ de l'heure;
- possibilité de faire des heures supplémentaires;
- une formation de deux semaines rémunérée;
- possibilité d'obtenir un emploi permanent après 3 mois.

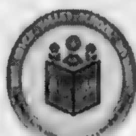
Le/la candidat(e) idéal(e) doit avoir un excellent sens du service à la clientèle, doit être bilingue français-anglais, et posséder d'excellentes habiletés de résolution de problèmes.

Posez votre candidature aujourd'hui et commencez à travailler demain!

Pour plus de renseignements sur ce poste,
merci de contacter Jaclyn au **204-947-0077**
ou postulez en ligne à **7306.Drake@hiredesk.net**

DRAKE O U T P E R F O R M

Division scolaire RED RIVER VALLEY School Division



École St. Malo

est à la recherche d'un(e) enseignant(e) pour le poste suivant :

0,80 Orthopédagogue / Conseiller(ère) • Maternelle à 8e
0,20 Enseignant(e) jeune enfance

Ceci est un poste temporaire à compter du 2 septembre 2008

Le/la candidat(e) doit avoir :

- brevet d'enseignement Manitobain;
- expérience au niveau primaire et intermédiaire un atout;
- connaissance des programmes d'études;
- certificat en Éducation Spéciale ou en voie d'acquisition.

Le/la candidat(e) doit :

- démontrer des habiletés de travailler en équipe;
- savoir intégrer la technologie dans la salle de classe;
- être familier avec la pédagogie, l'apprentissage et les stratégies d'évaluation courantes;
- habiletés d'écrire des Plans Éducationnels Personnalisés et compléter les demandes pour niveaux II et III;
- avoir des habiletés de leadership et d'initiative;
- être bilingue (français et anglais).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec trois références à :

Suzanne Remillard, Directrice
École St. Malo
C.P. 190
St. Malo (Manitoba) R0A 1V0

Tél. : 204-347-5255 • Télec : 204-347-0521
sremillard@rrvsd.ca

Veuillez faire parvenir votre demande avant le 22 juin 2008.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. L'embauche sera faite après vérification du dossier criminel et de l'abus chez les enfants.

L'agriculture, bien entendu

Directeur ou directrice des relations d'affaires

Vous êtes capable d'établir une relation pour ensuite la transformer en une expérience enrichissante? Vous connaissez les finances? Vous êtes passionné par l'agriculture? Vous faites du service une priorité? Voici donc une occasion en or pour vous.

Mettez vos connaissances du marché au service de nos clients. Apprenez à les connaître afin qu'ils obtiennent la combinaison idéale de services et de financement. Et quand nos clients réussissent, vous réussissez aussi. Êtes-vous prêt à connaître le succès?

Vous avez un diplôme en agriculture, en affaires ou en commerce, vous êtes membre de l'Ordre des agronomes et vous possédez au moins trois ans d'expérience connexe. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinente sera considérée.

Ce poste est offert à Portage la Prairie.

Nous aimons l'agriculture canadienne

L'agriculture est une grande industrie, mais ce sont les petites choses qui comptent, comme créer une expérience extraordinaire pour chaque client et chaque employé, à chaque occasion.

FAC aide les producteurs et les agroentrepreneurs à réussir. Nous sommes le plus important fournisseur de solutions financières et d'affaires aux agriculteurs et aux agroentrepreneurs canadiens. Et nous offrons un milieu de travail sans pareil; il suffit de le demander à un employé de FAC.

Si l'agriculture vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitæ d'ici le 25 juin 2008 en précisant vos attentes salariales et en mentionnant le numéro de concours (299-07/08) par télécopieur au 306-780-5508, par courriel à rh-hr@fac-fcc.ca, ou par la poste à : Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, C.P. 4320, Regina (Saskatchewan) S4P 4L3.

Pour de plus amples détails sur les nouvelles occasions à saisir, allez à www.fac.ca et cliquez sur Carrières.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.
Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.

09-033-075-03 F 06/11/08 TS



fcc **Financement agricole Canada**
Pour l'avenir de l'agroindustrie



Canadä

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Secrétaire administrative - bilingue – AY3,
Poste de durée déterminée (6 mois avec possibilité de prolongation),
Affaires intergouvernementales, Services administratifs et financiers
Numéro de l'annonce : 19510
Échelle de salaire : de 34 970 à 39 982 $ par année
Date de clôture : le 27 juin 2008

Qualités requises : Plusieurs années d'expérience en secrétariat ou en soutien administratif. Capable de travailler indépendamment et en équipe, d'effectuer plusieurs tâches simultanément; sens de l'initiative, des relations interpersonnelles et de l'organisation; excellentes capacités de communication; attentif aux détails, précis et capacité démontrée d'établir des priorités et de respecter des échéances sous pression. Excellentes compétences en informatique, expérience de Word, Excel et Outlook. Connaissance de SAP, PageMaker et Quick Books souhaitable. Doit pouvoir travailler en anglais et en français.

Fonctions : Soutien administratif et services de secrétariat complets à la direction. Tâches : création de dossiers; frappe, mise en page et lecture d'épreuve (lettres, rapports, documents publics et matériel connexe); réception; gestion du courrier entrant et sortant; préparation des dépôts hebdomadaires (argent liquide et chèques), de tableaux Excel et de factures dans Quick Books et travail avec SAP (recettes et créances, suivi des présences et, au besoin, traitement des paiements).

Envoyez votre demande à l'adresse suivante :
Secteur centralisé des ressources humaines
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales, Conservation
Gestion des ressources hydriques et Affaires intergouvernementales
800, avenue Portage, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4
Tél. : 204 945-1845
Téléc. : 204 945-3769
Courriel : hriat@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

La Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba

cherche à combler deux postes de :

Coordonnateur / Coordonnatrice
Centre de la petite enfance et de la famille

École Saint-Joachim à La Broquerie
(30 heures/semaine)
et
École communautaire Saint-Georges à Saint-Georges
(30 heures/semaine)

Responsabilités :

Sous la direction du comité directeur de la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba et de la coordination provinciale, le/la coordonnateur/trice local/e sera responsable du développement et de la coordination du Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans la communauté de l'école Saint-Joachim ou de l'école communautaire Saint-Georges. Cette personne établira des liens avec les divers organismes et agences pour assurer la prestation de programmes et de services, coordonnera et fera la promotion des programmes et des activités du CPEF, travaillera en collaboration avec le regroupement des partenaires du CPEF et créera des liens entre la famille, l'école et la communauté.

Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- études postsecondaires relatives au poste;
- habiletés dans les domaines de la gestion de projet, le développement communautaire, la littératie, l'éducation des parents et l'éducation de la petite enfance;
- bonne capacité de planification et d'organisation;
- bonne connaissance de la communauté et de la francophonie en contexte minoritaire;
- bonne connaissance du français oral et écrit;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonne capacité de bâtir et d'assurer le travail en équipe.

Un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation et le nom du CPEF à laquelle vous faites demande **avant le 20 juin, 2008** à :

Madame Joanne Colliou
Coordonnatrice provinciale
209, rue Kenny, bureau 217
Winnipeg (Manitoba) R2H 2E5

Courriel : jcolliou@atrium.ca
Téléphone : 204-791-3286

La Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais elle ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Prématernelle
JOLIS JOURS
de Saint-Lazare

est à la recherche d'un(e)
éducateur(trice)
pour 2 ou 3 avant-midis
par semaine à partir
du mois d'octobre 2008
jusqu'à la fin mai 2009.

Exigences :

- Vouloir, et être capable de, travailler en francais.
- Préférence sera donnée aux candidats ou candidates ayant pris des cours en « Jeune enfance ».

Prière d'envoyer votre curriculum vitae d'ici le 4 juillet 2008, à :

La Prématernelle Jolis Jours
C.P. 168
Saint-Lazare (Manitoba)
R0M 1Y0

Financement de 100 % des frais de formation pour nouveaux camionneurs!

- Possibilités d'emploi excitantes et stimulantes
- Emplois en forte demande
- Formation rémunérée en milieu de travail

Renseignements :
www.mpi.mb.ca,
(204) 632-6600 ou
1-866-820-1317

La Caisse Saint-Boniface, avec un actif de 200 M $ et près de 10 000 membres, est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers en français et en anglais, à Winnipeg et à Ile-des-Chênes, en plus des services d'assurance et de planification financière offerts par sa filiale C Finance Inc. Nous sommes à la recherche de personnes pour combler le poste suivant, à plein temps :

Agent.e, Services aux membres

Fonctions

- Identifie les membres potentiels. Fidélise ces membres en identifiant des occasions d'offrir des produits et services de la Caisse répondant aux besoins des membres.
- Reçoit et effectue toute transaction demandée par les membres.
- Responsable de gérer une caisse, des avoirs quotidiens en caisse et concilier, à la fin de la journée, l'encaisse avec les sommes reçues et déboursées.
- Assiste à la préparation et à l'envoi des relevés des membres.
- S'occupe, à tour de rôle, de diverses tâches telles que le dépôt de nuit, le guichet automatique, les rapports, la compensation, les trésors, etc.
- Participe activement et avec enthousiasme aux diverses campagnes et promotions de vente.
- S'occupe de toute autre tâche assignée.

Exigences

- Bon sens de planification et d'organisation
- Travail propre, professionnel et précis
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe
- Faire preuve de bonnes habiletés pour déceler les besoins des membres et proposer de réponses adaptées
- Intérêt et aptitude pour sa propre formation

Rémunération

Rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience, avec des avantages sociaux supérieurs, y compris un régime de prime de rendement, un plan REER et un programme de formation et de développement remboursant jusqu'à 100 % des frais de scolarité, selon la relation entre le cours pris et le poste occupé.

Entrée en fonctions

Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel d'ici le 20 juin 2008 à l'adresse suivante :

Caisse Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
Courriel : stbonemplois@caisse.biz
Télécopieur : (204) 231-5435

Caisse
SAINT-BONIFACE
C'est plus qu'une banque

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour
un adjoint administratif ou une adjointe administrative
(poste occasionnel)

La personne choisie assurera un service d'appoint ou de remplacement en soutien administratif qui pourrait comprendre les responsabilités générales suivantes :

- Gérer les dossiers actifs de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et les rapports de statistiques et maintenir les procédures d'archivage;
- Effectuer la rédaction, la saisie et la mise en page de textes par ordinateur;
- Voir à la logistique des déplacements et des réunions;
- Répondre aux demandes de renseignements du public et de la clientèle étudiante au téléphone et en personne;
- Assister à la préparation d'annonces et de matériel publicitaire et en assurer le placement dans les journaux;
- Tenir à jour des banques de données;
- Exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications et habiletés recherchées :

- Diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en formation ou en expérience;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- Excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- Connaissance de logiciels de présentation éditique serait un atout;
- Excellent sens de l'organisation;
- Esprit d'initiative et d'autonomie;
- Entregent et esprit d'équipe;
- Habileté à traiter avec un public varié;
- Capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard le 27 juin 2008 à :



Madame Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

EMPLOIS ET AVIS

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour un poste de consultant ou de consultante en langue de 80 à 100 %. Il s'agit d'un poste de remplacement, du 25 août 2008 au 31 juillet 2009.

Selon les aptitudes et les qualifications de la personne choisie ainsi que les besoins du Service de perfectionnement linguistique (SPL), le poste comprendra :

- l'animation de séances de travaux dirigés offerts dans le cadre des cours de langue de la Faculté des arts, des sciences et d'administration des affaires, de la Faculté d'éducation ainsi que de l'École technique et professionnelle;
- la correction, la rédaction et la traduction de textes ou de guides variés;
- du tutorat en langue au Centre de tutorat;
- l'évaluation de compétences langagières;
- de la correction et de la surveillance de séances d'évaluation;
- toute autre tâche connexe contribuant au bon fonctionnement du SPL.

Compétences recherchées :

- diplôme universitaire en langue, en éducation ou en traduction;
- maîtrise de l'anglais et du français parlés et écrits, y compris la capacité à traduire dans ces langues;
- aptitude à travailler avec les autres unités du Collège, le corps professoral, la clientèle étudiante et la clientèle externe;
- connaissance des mécanismes de perfectionnement de la langue et des techniques d'autocorrection;
- habiletés en informatique : traitement de texte, courrier électronique, outils de rédaction, banques de données terminologiques, etc.;
- esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe.

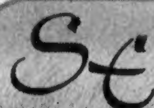
Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 27 juin 2008, à :



MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
WINNIPEG (MANITOBA) R2H 0H7
TÉLÉPHONE : 204-233-0210, POSTE 401
TÉLÉCOPIEUR : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



www.sehealth.mb.ca



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. *est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts.*

Infirmier praticien/ Infirmière praticienne

1.0 ETP • Jours/Fins de semaine/Soirées occasionnellement
Centre médico-social DeSalaberry

En se servant de théories médicales actuelles pour fournir des soins, le ou la titulaire commandera et interprétera les analyses diagnostiques, ordonnera les agents pharmacologiques et fera des procédures effractives mineures. Le ou la titulaire mettra en place des stratégies pour promouvoir la santé et prévenir les maladies, démontrera la compétence avec la planification, la réalisation et l'évaluation des soins complexes.

Qualifications :
- Maîtrise en Sciences infirmières - Infirmier praticien ou infirmière praticienne ou éducation comparable tel qu'approuvé par le CRNM
- Inscription courante ou admissibilité au tableau de pratiques approfondies avec le CRNM
- Certificat valide en ACLS et TNCC
- Connaissance prouvée de logiciels informatiques comme Microsoft Office
- Capacité d'accomplir les tâches et responsabilités du poste de façon efficace
- Bilingue (français et anglais)

Infirmier autorisé ou Infirmière autorisée

Terme jusqu'au 21 février 2009 • 0,4 ETP • Jours/Soirées/Fins de semaine
Centre médico-social DeSalaberry

(On prendra maintenant en considération les candidats et candidates unilingues, sans établir de précédent et sous toutes réserves quant aux droits de la direction, à la condition que cette personne s'inscrive à des cours de français de manière à pouvoir maîtriser cette langue, en moins de trois ans, de façon appropriée à ce poste.)

Le ou la titulaire fournit des soins infirmiers aux patients et dirige les membres de l'équipe de soins infirmiers, y compris d'assumer le rôle d'infirmier surveillant ou d'infirmière surveillante.

Qualifications:
- Inscription valide auprès du CRNM
- Certificat valide en RCR-soins immédiats et ACLS
- Minimum un an d'expérience dans le domaine des soins actifs et d'urgences
- Capacité d'accomplir les tâches et responsabilités du poste de façon efficaces
- Bilingue (français et anglais)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) par le **2 juillet 2008** à : **South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. Service des ressources humaines • Courriel : hr@sehealth.mb.ca**



PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALFRED PHILIPPE TRUDEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 21e jour de juillet 2008.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de juin 2008.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



MUSICIENS EXPÉRIMENTÉS OU MUSICIENS EN HERBE Les Jardins Saint-Léon recherchent des jeunes ou moins jeunes pour animer musicalement les samedis et dimanches après-midis durant les mois de juillet et août. Violoneux, guitaristes, chanteurs, accordéonistes, petits orchestres etc... bienvenus! Rémunération incluse. Profitez de cette opportunité pour vous faire connaître auprès du public. Contactez Denis au 791-8834.
620-

DIVERS

RDR CONSTRUCTION : Patios, decks, clôtures et autres aménagements extérieurs. Pour recevoir un devis, svp appelez René au 997-3848.
679-

GARDERIE FAMILIALE. Nous, Louise et Lucie (mères de famille) avons encore de l'espace pour l'été 2008 et l'année 2009. Nous sommes flexibles, bilingues et au Parc Windsor. Nous prenons des enfants âgés entre 0 et 5 ans. Si vous êtes intéressé contactez Louise au 235-0807.
686-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE d'une gardienne à domicile pour des jumelles de 4 ans, débutant au mois de septembre. 3 jours/semaine. Contactez Nicole au 793-5269.
652-

J'AIMERAIS RENCONTRER UN JEUNE HOMME FRANCOPHONE, de taille moyenne âgé entre 60 et 70 ans. Envoyez votre nom et numéro de téléphone à annonce #677, C.P. 190, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4.
677-

À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE PRÉPOSÉE AUX SOINS À DOMICILE pour une dame âgée. Situé au Parc Windsor, poste idéal pour une aide soignante ou une personne qui poursuit ses études d'infirmières. Contactez Elaine au 257-2060 ou 792-6079.
680-

À LA RECHERCHE d'une gardienne ou « nanny » à temps plein dans River Park South pour garder mon fils d'un an et ma fille de 5 ans après l'école. Appellez au 471-2419.
682-

PROFESSEUR DE FRANÇAIS, langue seconde, pour enseigner à des gens d'affaires à Winnipeg. Contactez Louis André Bastien. Tél. : 1 800 699-9929, poste 236, courriel lbastien@mlsinc.ca
689-

À VENDRE

GRAND CHALET À SAINT-MALO, environ 2 000 pi², vérenda de 600 pi², garage double 24 X 32. Contactez Lucien au 433-7653 ou André au 233-1685.
683-

À LOUER

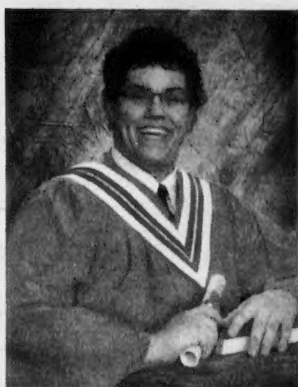
À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher, tous les services compris (accès à la buanderie et stationnement). 530 $ par mois, non fumeur. 231-8516 (laisser message). Disponible 15 juillet.
681-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher, 695 $/mois entrée privée. Disponible le 1er juillet, comprend tous les services sauf l'électricité, buanderie sur les lieux, autobus en face, stationnement pour une voiture. Téléphonez au 255-1578.
684-

MAISON À LOUER : 154, rue Masson près de la Fourche. Grande cour arrière, vue sur la Cathédrale. 3 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bain. Comprend 5 appareils électro-ménagers. Non fumeur, pas d'animaux, Disponible le 1er août. 1 175 $/mois + services. Contactez le 291-1555.
685-

À LOUER : Appartements d'une chambre et de deux chambres disponibles au 235, rue Dumoulin. Contacter Gordon Paul au 291-3652.
687-

MAISON À LOUER : rue Eugénie, 3 chambres à coucher. Non fumeur, pas d'animaux. 1 200 $ + services (négociable). Disponible mi-juillet 2008 à mi-juillet 2009. Flexible. Tél. : 237-5302.
688-



Kevin Prada
Finissant 2008

Bravo pour avoir terminé ton secondaire et suivi des cours du Baccalauréat International au Collège Louis-Riel.

Bon succès!

De ta Maman XOX

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

A.M.L.



Cécile
Claveau ~ Boucher
1913-1997

Remerciements pour faveur obtenue.

C. B.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

I.L.



La Paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

assistant(e) administratif(ive)

L'assistant(e) est responsable du bon fonctionnement du bureau pour les tâches journalières, de la publication du bulletin hebdomadaire, de la tenue des registres de la paroisse, et d'entrées de données comptables reliées aux comptes recevables.

Responsabilités :

- recevoir les paroissiens et clients du cimetière à la réception;
- émettre les reçus pour intentions de messes et dons variés;
- organisation des dossiers relatifs aux sépultures, mariages, confirmations et baptêmes;
- autres tâches de comptabilité au besoin.

Qualifications :

- détenir un diplôme en travail de bureau ou comptabilité (ou expérience équivalente);

Compétences :

- une connaissance pratique des logicielles de bureau Microsoft : en particulier Word, Publisher et Excel;
- une connaissance de QuickBooks et Wordperfect serait un atout mais n'est pas nécessaire;
- une connaissance de base des concepts de comptabilité.
- excellente connaissance du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- de l'entregent avec le public et les personnes de l'âge d'or;
- solides aptitudes de communication au téléphone et par écrit;
- l'aptitude et la capacité du travail autonome et en équipe;

Contrat : 35 heures par semaine (jusqu'au 15 septembre 2008)
Échelle de salaire : selon l'échelle établie
Bénéfices : selon la Corporation de Archiépiscopale C.R. de Saint-Boniface
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur lettre d'accompagnement et leur curriculum vitae **avant 16 h 30 le lundi 23 juin 2008** à :

Marc André Gautron
Directeur général
Paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-7304
Télécopieur : 204-231-1205
magautron@shaw.ca

Chronique **RELIGIEUSE**

Marie Labossière
Laïque

La famille

Créée par Dieu dès le commencement du monde, la famille existe encore malgré de multiples changements. C'est dire que Dieu connaît les besoins humains à travers les âges et qu'Il a bien fait ce qu'Il a fait!

La famille existe en plusieurs formats, de petite à très grande, mais toutes pour l'épanouissement de ceux et celles qui la composent. Un réseau de soutiens innés va à l'aide de chacun de ses membres; un attachement amical, pas toujours visible et accepté, pas toujours décelable, lie les membres entre eux, en un noyau invisible. Ces deux avantages de la famille font que, ordinairement, ses membres s'entendent bien et fonctionnent bien ensemble.

Les épreuves ne sont pas absentes du décor. Chaque famille a les siennes. En fonction de la nature de ces épreuves, la famille peut grandir par ses efforts de réconciliation; mais d'un autre côté, si la réconciliation ne se fait pas, des conflits peuvent survenir et perturber la quiétude du foyer et créer de graves problèmes et même des divisions.

Quand des divisions surviennent, les communications sont rares, puis se discontinuent totalement. C'est une situation intenable pour certains et le stress peut faire des ravages. Si, malgré toute la bonne volonté d'une des parties, la situation ne s'améliore pas, les prières peuvent calmer l'angoisse (ou le stress). Il ne reste plus qu'à s'en remettre à Dieu, le Tout-Puissant.

Quand un malheur arrive et le coupable identifié s'avère un membre de cette même famille, comment réagi-t-on? C'est premièrement l'étonnement, puis le refus de croire une telle chose! Ça n'a pas de sens! Le nom de famille terni—on en était si fiers! Voilà des réactions bien normales, des réactions auxquelles on peut s'identifier. Mais, Dieu que c'est difficile! On prie pour que le calme revienne, pour que les plus éprouvés trouvent la force de traverser cette dure épreuve. On le sait, Dieu est toujours là; mais Il paraît si loin! Pourquoi avoir permis une chose pareille? Et que cette abominable chose se répète, c'est inconcevable!

Mais dans tout ce branlebas, la famille peut rester unie, ne pas laisser la discorde survenir et empirer la suite des choses. Est-ce là la preuve que Dieu est toujours avec nous? Je le crois, mais ce n'est visible qu'après un temps de recul, d'un moment calme, de réflexion.

Oui, la prière est essentielle, que l'on soit seul ou en famille. Prier ensemble vers un même but, vers la solution de tout problème. La constance, la patience et la persévérance dans la prière aidera toute famille, unie ou séparée par un conflit quelconque.

La famille qui prie reste unie.

UN PAS VERS L'AVANT

Parfois, il vaut mieux naître homme que femme...

par Nathalie Fave,
Conseillère,



Aujourd'hui, j'ai envie de vous raconter l'histoire **imaginaire** d'une femme de la cinquantaine; nous l'appellerons Yvette. Notre héroïne est mariée depuis 30 avec Jean. Ils ont une ferme. Depuis le début, Jean a toujours manifesté un caractère affirmé. Mais comme Yvette était charmante, que Jean était fier d'elle, personne n'a vu les choses arriver.

Au cours des années, la tendance tyrannique de Jean s'est aggravée. Sa femme est lentement devenue sa propriété, au même titre que les terres et les bâtiments. Yvette a perdu confiance en elle, soumise aux exigences et reproches quotidiens de son mari. Son entourage la conseillait : supporte, c'est ainsi depuis toujours! Alors, elle travaillait, élevait ses enfants et priait.

La conduite de Jean empira. Il se mit à boire, puis à sortir seul, dépensant de grosses sommes au jeu. L'équilibre du budget familial commençait à en souffrir. Quand sa femme voulut lui en parler, les hurlements furent suivis de menaces. Ce type de scènes se répéta. Désormais, Jean travaillait rarement et Yvette compensait comme elle pouvait.

Dehors, il se plaignait de sa femme qui était juste *bonne à chialer*. Non, il ne fallait pas que les gens rentrent dans son jeu; non, elle ne travaillait pas seule, il était toute la journée aux champs; c'était à cause de sa ménopause qu'elle inventait toutes ces histoires! Mais non, voyons, il ne buvait pas plus qu'avant! Pour le casino, oui, il allait là-bas, mais juste pour échapper aux lamentations de sa femme, rien de grave après tout. Ses manipulations fonctionnèrent.

Après plusieurs aventures, Jean prit une maîtresse et quand sa femme l'interrogea, il avoua. Et alors, elle n'avait qu'à partir! Yvette subit. Que pouvait-elle faire? Elle était prisonnière. Perdue. Elle n'avait ni argent, ni fiche de paye, ni de travail autre que la ferme... Sa santé se fragilisait, elle accumulait les médicaments pour dormir, tenir debout, manger, soulager son anxiété.

Heureusement, l'une de ses amies comprit enfin sa détresse. Le soutien fut utile : Yvette trouva un emploi. Elle abandonna la ferme, que son mari, mollement, essaya alors de reprendre en main. Elle rencontra une conseillère à qui elle confiait ses peines, puis un avocat qui accepta de mensualiser les paiements, commençant la procédure.

Mais avant que le divorce ne soit prononcé, un autre problème survint. Ses dettes atteignirent des sommets effrayants. L'homme refusait de lui verser un sou. Elle eut la surprise d'apprendre que, contrairement aux pensions provisoires des enfants, **aucun recours n'existait pour les femmes comme elles, en attendant la fin de la procédure**. Rien pendant....deux, trois, quatre ans! Souvent, certaines, vaincues par les dettes, repartent vivre avec leur mari ou compagnon abuseur. Malheur! Ils profitent de leur détresse et reprennent de plus belle.

Yvette n'existe pas. Elle est le résumé de centaines d'histoires courantes et rétrogrades.... Car en **2008, il est difficile de croire que ces situations dégradantes surviennent encore**. Ah, finalement, quel que soit le pays, il est souvent plus facile de naître homme que femme!

Fête de la MUSIQUE

World Music Day

June 21 juin

12H - 24H

Saint-Boniface

340 boul. Provencher Blvd.

Présentation spéciale célébrant la Journée nationale des Autochtones

Tribe of one
Dominique Reynolds
Bernie Electric & his Rubber Band
The Hamiltones
Michael Audette
Jou Tou
Batuque percussion
[illegible] Hand Drum Rhythms
KIN
Kobalt
La Bardasse
Julie Marinelli
Les six croches
Lianne Fournier
Idy Oulo
Stewart McEwen
Nightfall
Les Vieux Loups
Musica Speciale
Six5one
b.u.m.p
The Incentives
Red Seed
Colette Balcaen
Summer Bear Dance Troop & Hoop Dancer
Ensemble folklorique de la rivière rouge

PRÉSENTÉE PAR / PRESENTED BY



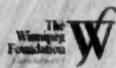






APPUYÉE PAR / SUPPORTED BY



Canada


FRANCOFONDS Manitoba

INFO
1-204-233-8972
www.ccfm.mb.ca